

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

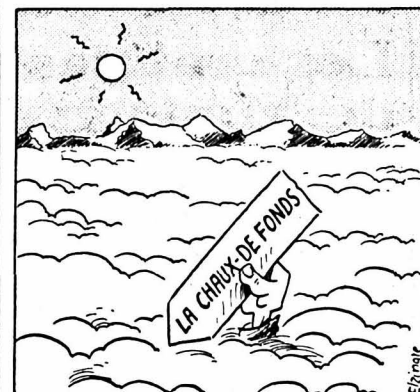
Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35
 Téléx 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

VOTATIONS FÉDÉRALES

- Assurance maternité: écrasée
- Article radio-TV: approuvé
- Aide aux victimes: oui massif



M

météo

Nord: une nappe de stratus et de brouillards se formera en plaine au nord des Alpes. Elle ne se dissipera que localement l'après-midi. Au-dessus de 1000 à 1200 mètres et dans les Alpes, le temps deviendra assez ensoleillé, malgré quelques formations nuageuses passagères. Limite du degré zéro proche de 1500 mètres.

Sud: par nébulosité changeante, encore quelques pluies.

Evolution probable jusqu'à vendredi: nord, au début, nombreux brouillards sur le Plateau, temps assez ensoleillé ailleurs. De jeudi à vendredi, ciel par moments très nuageux, avec probablement quelques pluies. Sud, nébulosité changeante.

Lundi 3 décembre 1984
 49e semaine, 338e jour
 Fêtes à souhaiter: Xavier, Cassien

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	8 h. 00	8 h. 01
Coucher du soleil	16 h. 44	16 h. 43
Lever de la lune	14 h. 34	14 h. 51
Coucher de la lune	2 h. 33	3 h. 37

S

sommaire

SPORTS

FOOTBALL. - Deux points précieux pour NE Xamax; Le Locle à nouveau leader en première ligue.

SKI ALPIN. - Marc Girardelli frappe d'entrée.

CYCLISME. - Victoire helvétique aux Six Jours de Zurich.

Lire en pages 9, 11, 13, 15 et 16

R

région 2e cahier

Canton de Neuchâtel
La sécurité routière à 4 contre 1
 Canton de Berne
Oui au centre de Tramelan

PAGE 17

CANTONS	Assurance maternité				Radio et télévision				Aide aux victimes d'actes de violence criminels			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	49186	243199	16,8	83,2	197445	75785	72,3	27,7	254924	34282	88,1	11,9
Berne	35662	195604	15,4	84,6	155183	68038	69,5	30,5	194300	35099	84,7	15,3
Lucerne	7495	63952	10,5	89,5	46488	22667	67,2	32,8	57180	13700	80,7	19,3
Uri	940	7340	11,4	88,6	4911	3037	61,8	38,2	6469	1755	78,7	21,3
Schwyz	1656	21587	7,1	92,9	12814	9827	56,6	43,4	17069	5974	74,1	25,9
Obwald	529	6241	7,8	92,2	4173	2275	64,7	35,3	5363	1335	80,1	19,9
Nidwald	570	7197	7,3	92,7	4956	2522	66,3	33,7	6220	1476	80,8	19,2
Glaris	765	6951	9,9	90,1	5529	1986	73,6	26,4	6590	1090	85,8	14,2
Zoug	2556	21638	10,6	89,4	17038	6191	73,3	26,7	19360	4361	81,6	18,4
Fribourg	5096	30886	14,2	85,8	22234	12299	64,4	35,6	27149	8457	76,2	23,8
Soleure	8061	46386	15,8	84,2	34010	19618	63,4	36,6	44147	10252	81,2	18,8
Bâle-Ville	9631	38697	19,9	80,1	36399	9278	79,7	20,3	43820	4222	91,2	8,8
Bâle-Campagne	7572	45121	14,4	85,6	37423	13368	73,7	26,3	45418	7043	86,6	13,4
Schaffhouse	5278	25254	17,3	82,7	19060	8047	70,3	29,7	26019	3944	86,8	13,2
Appenzell E.	1116	12200	8,4	91,6	8515	4230	66,8	33,2	10958	2255	82,9	17,1
Appenzell I.	157	2997	5,0	95,0	2024	1032	66,2	33,8	2368	724	76,6	23,4
Saint-Gall	7943	77923	9,3	90,7	58249	24819	70,1	29,9	72785	12512	85,3	14,7
Grisons	5129	35314	12,7	87,3	26771	11705	69,6	30,4	33803	6352	84,2	15,8
Argovie	11011	86402	11,3	88,7	56885	35290	61,7	38,3	78550	17857	81,5	18,5
Thurgovie	3727	38078	8,9	91,1	27649	12239	69,3	30,7	35796	5740	86,2	13,8
Tessin	11848	33582	26,1	73,9	34671	9581	78,3	21,7	38072	7064	84,3	15,7
Vaud	22756	77927	22,6	77,4	62909	29603	68,0	32,0	71508	26102	73,3	26,7
Valais	16231	93435	14,8	85,2	57021	49302	53,6	46,4	68461	38861	63,8	36,2
Neuchâtel	7047	24202	22,6	77,4	20866	9121	69,6	30,4	22304	8577	72,2	27,8
Genève	16396	37995	30,1	69,9	41677	10491	79,9	20,1	43365	10319	80,8	19,2
Jura	3117	8619	26,6	73,4	7083	4059	63,6	36,4	8528	2945	74,3	25,7
TOTAUX	241475	1288727	15,8	84,2	1001983	456410	68,7	31,3	1240526	272298	82,0	18,0

O

opinion

Bonne politique et bons sentiments

On ne peut faire de bonne politique avec de bons sentiments. Le vote sans équivoque sur l'initiative «pour une protection efficace de la maternité» le clame haut et fort. Une montagne d'utopie accouche d'une souris. Il suffit de dresser le catalogue des griefs contre le texte par trop généreux déposé par les associations féministes pour trouver, péle-mêle, les motifs du refus populaire.

Pierre d'achoppement sur laquelle ont buté les oppositions, le congé parental est évacué. Jugé indigne de notre constitution, il a d'abord été déclaré non conforme à nos mentalités. La gauche, divisée sur les moyens d'une politique qu'elle cautionne, n'a pas sauvé l'initiative de la débauche. La Suisse croit aux vertus traditionnelles de la politique familiale et n'a que faire de modèles étran-

gers dont aucun n'a été présenté avec précision et conviction durant la campagne. Le peuple a, sans doute, tout autant refusé le principe d'une cotisation perçue sur les salaires. La preuve a déjà été faite il y a dix ans, pour l'assurance-maladie. Elle pourrait l'être, une fois de plus, et sur le même sujet, si l'initiative socialiste aboutit.

Présenté à tort au sens juridique des mots comme un contre-projet, le programme d'urgence en discussion devant le Conseil national prévoit d'inclure dans la loi sur l'assurance-maladie plusieurs points peu contestés de l'initiative. La massive démonstration d'hier pèsera lourd sur les débats devant le National et, plus tard, au Conseil des Etats. La tentation reste grande de voir le Parlement jeter le bébé avec l'eau du bain. La protection, plus étendue, contre le licenciement de la femme enceinte n'est nullement acquise. Pour une frange de conservateurs, elle est tout autant insupportable que le congé parental. On connaît les dangers d'une interprétation abusive d'un résultat de consultation populaire. A ce titre, les démocrates-chrétiens, qui ont fait pencher la balance avec vigueur en Suisse centrale et orientale, comme à Fribourg et en Valais, sont placés devant leurs responsabilités.

Quant à la dénatalité, elle demeure un sujet sur lequel plancher sérieusement. C'est bien une tâche d'ampleur nationale qu'il faudra employer par le bon bout, si l'on ose... dire.

Les deux autres votations n'ont pas eu d'issue différente que ne le laissait présager l'absence de débat. Après deux vaines tentatives, le Conseil fédéral a réussi à ancrer dans la Constitution un article sur la radio et la télévision. Satisfait, le gouvernement entend poursuivre avec détermination la politique des médias. L'aveu est de taille: le Conseil fédéral n'avait pas attendu le blanc-seing constitutionnel pour légiférer à coups d'ordonnances.

Page 4 Pierre THOMAS

Refus et approbation: un vote à l'unisson Les Suisses réconciliés

Les votations fédérales de ce week-end n'ont pas provoqué de surprise, si ce n'est par l'ampleur du rejet de l'initiative «Pour une protection efficace de la maternité». Rarement un résultat n'a été aussi clair et net: 84,2% de non contre 15,8% de oui. Depuis plus de 30 ans, aucune votation n'avait soulevé une opposition aussi catégorique. Tous les cantons ont d'ailleurs voté à l'unisson, aussi bien pour l'initiative concernant la maternité que pour l'article constitutionnel sur la radio et la télévision (68,7% de oui) et l'aide aux victimes d'actes de violence criminels (82% d'acceptants) qui ont passé la rampe sans problème. La participation a été de 37,19%, un résultat conforme à la moyenne. Il est cependant vrai que l'importance de certains scrutins cantonaux ou communaux a encouragé le corps électoral à se déplacer.

Huit cantons de Suisse orientale et centrale ont refusé à plus de 90% l'initia-

tive «Pour une protection efficace de la maternité», lancée par les partis politiques de gauche et des organisations féministes. Elle a réalisé ses meilleurs scores à Genève (30,14% de oui) et dans le Jura (26,56%).

L'initiative réclamait notamment la couverture de tous les frais résultant de la grossesse et de l'accouchement, un congé maternité de 16 semaines, un congé parental rémunéré de 9 mois pour la mère ou le père et une protection étendue contre le licenciement. L'ensemble de ces mesures aurait dû être financé par des subsides fédéraux et cantonaux, ainsi que par des cotisations prélevées sur le revenu, comme pour l'AVS.

Le Conseil fédéral, le Parlement et les partis bourgeois, estimant que certaines exigences de l'initiative allaient trop loin du point de vue pratique et financier, avaient recommandé son rejet.

Page 4

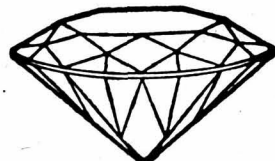
Sport chaux-de-fonnier Un week-end amer



Roger Lüubli et le FC La Chaux-de-Fonds: une amère première. (Photo Impar-Schneider)

Lire en page 16

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
 La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH

57027

MONDE

Débats sur un accord minimal au Nicaragua Feu de paille pour un dialogue

Le «dialogue national» lancé il y a un mois par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN, au pouvoir à Managua) afin de parvenir à un accord minimal des différentes composantes de la société nicaraguayenne a été suspendu pour une durée indéterminée, a-t-on appris samedi.

Une trentaine de représentants de l'Eglise catholique, du secteur privé, des syndicats, du FSLN et des autres partis politiques ont participé à la cinquième session de ce «dialogue national», mais ils n'ont pu se mettre d'accord sur un programme de discussions.

Le Parti conservateur démocrate (PCD), seconde force électorale du pays, s'est quant à lui retiré vendredi du «dialogue national», après avoir dénoncé l'«intransigeance» du FSLN.

Le principal sujet de désaccord porte sur les causes de la crise politique et économique au Nicaragua

et celles des affrontements entre les forces gouvernementales et la guérilla antisandiniste.

Le FSLN a accusé l'opposition de chercher à substituer le «dialogue national» à l'Assemblée nationale récemment élue et qui doit élaborer dans les deux prochaines années une Constitution pour le Nicaragua.

Le Parti social chrétien (PSC) et deux syndicats, qui font partie de la coordination démocratique, ont présenté pour leur part un projet d'accord où il était dit que la crise nicaraguayenne était due à «l'ingérence» des deux grandes puissances, les Etats-Unis et l'URSS.

Mais les sandinistes et leurs alliés ont insisté pour que les Etats-Unis soient désignés comme le principal «agresseur» du Nicaragua.

(ats, afp)

M. Pisani nommé ministre plénipotentiaire Un souffle de concorde sur la Nouvelle-Calédonie

La décision du gouvernement de nommer M. Edgar Pisani délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, avec pleins pouvoirs politiques, économiques et de maintien de l'ordre, semble avoir singulièrement détendu l'atmosphère, non seulement dans le territoire mais aussi à Paris.

A Nouméa, où l'ancien commissaire des Communautés européennes devait arriver mardi, indépendantistes comme anti-indépendantistes ont accueilli favorablement sa nomination. Parallèlement et malgré des attentats contre les demeures des leaders des deux parties, on assistait à une sorte de trêve en brousse. Pour la première fois depuis deux jours, aucun affrontement n'a été signalé autour des barrages routiers. La circulation était même devenue normale à Ouegoa comme à Poya, là où on s'était battu à coups de fusil la veille et l'avant-

veille, ce qui avait provoqué deux morts, un Mélanésien et un Européen.

Réagissant hier à la décision du Conseil des ministres extraordinaire de samedi soir, M. Jean-Marie Tjibaou, président du gouvernement provisoire du FLNKS, a annoncé que les indépendantistes étaient prêts à rencontrer M. Pisani, à condition que 13 de ses militants, qu'il considère comme prisonniers politiques, soient libérés. En attendant, il a donné consigne à ses troupes de «calmer le jeu».

Négociations jordano-égyptiennes Un certain optimisme en Israël

Les autorités israéliennes voient d'un bon œil le rapprochement égypto-jordanien et estiment que le contenu réel des entretiens Hussein - Mubarak qui ont lieu actuellement est bien plus encourageant que les positions officielles des deux chefs d'Etat arabes.

De source officielle palestinienne, on apprend que le président Mubarak pourrait envoyer un émissaire à Jérusalem la semaine prochaine, pour communiquer au gouvernement Peres les résultats de ses entretiens avec le roi Hussein. (ap)

Des informations émanant du Caire indiqueraient que le ton des entretiens à huis-clos serait bien plus acceptable pour Israël que celui des déclarations publiques des deux chefs d'Etat arabes. «A huis-clos, l'approche est bien plus réaliste», a affirmé un haut fonctionnaire dans une interview à AP.

Le roi Hussein a déclaré devant les députés égyptiens dimanche que l'OLP devait être un partenaire à part entière dans toutes les négociations de paix.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Boutros Ghali, avait confié au journal britannique «Jewish Chronicle», qu'une initiative pourrait être menée par les Jordaniens et des Palestiniens de Cisjordanie et Gaza, au nom de l'OLP. Les Israéliens se sont déclarés favorables à des négociations avec la Jordanie, l'Egypte, les Etats-Unis et des représentants palestiniens.

A la base aérienne d'Edwards Expérience peu probante

Le crash intentionnel dans le désert de Mojave (Californie) d'un Boeing 720 sans personne à bord, afin de tester un produit anti-combustion, s'est soldé samedi par un échec.

Le quadri-réacteur, télécommandé du sol par un pilote d'essai, M. Fitzhugh Fulton, s'est en effet transformé en une formidable boule de feu après s'être écrasé vers 9 h. 25 locales (18 h. 25 HEC) sur le périmètre de la base aérienne d'Edwards.

Le but de l'expérience, financée par le secrétariat américain aux Transports, était essentiellement de tester un produit qui, ajouté au carburant, devait retarder la propagation du feu après que l'avion s'était écrasé.

Les seuls «passagers» de l'avion étaient 73 mannequins disposés dans la cabine pour étudier les effets d'un crash.

«Nous espérons que cela ne se produirait pas», a commenté un porte-parole de la NASA présent à Edwards, M. Larry King, en observant l'incendie.

Outre ce produit anti-combustion, ce crash intentionnel devait servir à tester de nouveaux hublots et ceintures de sécurité. (ats, afp)

Pour Mme Thatcher Une lettre piégée

Un employé de la poste a découvert dans le courrier adressé au premier ministre Mme Margaret Thatcher une lettre piégée.

L'engin incendiaire était dissimulé dans une enveloppe de 40 sur 13 centimètres. Il n'a pas explosé; mais selon Scotland Yard, il aurait pu faire des dégâts.

«Un employé des postes a découvert un engin incendiaire dans une lettre adressée à Mme Margaret Thatcher au 10, Downing Street, en triant le courrier», précise Scotland Yard.

Il s'agit de la troisième lettre piégée reçue par le dirigeant britannique.

Le 17 mars, un paquet contenant un explosif fabriqué avec des allumettes, avait été intercepté et un garçon de 14 ans avait avoué avoir expédié la lettre. Il a été mis à l'épreuve pour une durée de trois ans. (ap)

Sri Lanka: les morts s'accroissent

Les incidents entre séparatistes tamouls du nord du Sri Lanka et les forces gouvernementales ont fait au moins 223 morts depuis deux semaines, a-t-on indiqué hier de source officielle.

Un porte-parole gouvernemental a estimé que «la situation empire dans le nord» (à majorité tamoul) et que les indépendantistes tentent de forcer tous les non-Tamouls à quitter la région.

Le dernier incident en date a eu lieu hier matin sur la côte nord-est de l'île. Selon les autorités, des Tamouls s'en sont pris à un village de pêcheurs. L'attaque aurait fait, d'après le dernier bilan cité par la radio nationale, 11 morts chez les civils.

Au cours d'un autre accrochage, tôt dans la matinée d'hier, les forces gouvernementales auraient tué entre 50 et 60 Tamouls qui tentaient de débarquer à bord de huit embarcations venues des côtes indiennes, distantes de quelque 50 kilomètres. En face de Sri Lanka se trouve l'Etat indien de Tamil Nadu, à majorité tamoul. Colombo a affirmé à maintes reprises que les Tamouls y trouvaient refuge et entraînement.

Tortures en Pologne

Deux prêtres catholiques ont été attaqués chez eux et torturés par des inconnus au cours des deux derniers mois près de Lublin (sud-est de la Pologne).

Le père Eugeniusz Kosciolko, de la paroisse de Kazimierzowka, a été attaqué chez lui dans la nuit du 19 au 20 novembre, soit un mois jour pour jour après l'assassinat du père Popieluszko, et torturé par des hommes masqués qui l'ont menacé de mort. Cette information, annoncée par un bulletin clandestin de Solidarité, a été confirmée samedi soir à l'AFP par le prêtre lui-même.

Selon les mêmes sources, un autre prêtre, le père Zenon Ziomka, de la paroisse de Matczyn, a subi le même sort il y a deux mois.

Par ailleurs, un militant de Solidarité de Lublin a été torturé à mort par des inconnus le 17 octobre. Selon un bulletin de Solidarité, M. Stanislaw Chac, 42 ans, président du syndicat jusqu'à son interdiction en 1981 dans l'usine automobile

En Arabie séoudite Démocratisation

Le roi Fahd d'Arabie séoudite a annoncé la création prochaine dans son pays d'un Parlement élu, en partie ou totalement, au suffrage universel indirect, dans une interview publiée par l'hebdomadaire britannique «Sunday Times».

Le souverain a l'intention «dans les trois ou quatre mois» de désigner une Assemblée consultative. Puis, dans «environ deux ans», la moitié des membres de cette Assemblée sera élue au suffrage universel indirect. Enfin une partie ou la totalité de ses membres seront à terme élus au suffrage universel direct.

La rôle du Parlement, a déclaré le roi Fahd, sera «d'exprimer des opinions et de superviser l'exécution de la politique gouvernementale». Il sera aussi «d'assurer la participation du peuple au gouvernement», a-t-il ajouté.

(ats, afp)

Ouverture du procès Sindona à Milan Personnalités mises en cause

Michele Sindona, financier sicilien accusé d'opérations frauduleuses dont le procès s'ouvre aujourd'hui à Milan, a annoncé qu'il mettra en cause devant le tribunal d'importantes personnalités italiennes «corrompues».

Sindona, âgé de 64 ans, était devenu dans les années 60 et 70 l'un des plus grands financiers de la Péninsule, et un conseiller du Vatican aux avis très prisés dans le monde politique italien.

Il menace de présenter aux juges une liste de cinq cents personnalités qui ont, selon lui, exporté illégalement il y a une dizaine d'années des devises en utilisant les services de sa propre banque, la «Banca Privata Italiana». (ats, reuter)

Ce procès retient également l'attention dans la mesure où, pour la première fois depuis plusieurs années, le principal inculpé d'un scandale financier comparait en justice. (ats, reuter)

entre autres

Les craintes de Managua

Nicaragua. Une trentaine de résidents suisses en cet Etat s'inquiètent.

«Ces derniers jours, irrespectueux de la souveraineté et du droit à l'autodétermination du peuple nicaraguayen et violant l'espace maritime et aérien du Nicaragua, plusieurs dizaines de bateaux de guerre de la marine des Etats-Unis cernent sans cesse les côtes atlantique et pacifique du pays, avec la prétention de contrôler le chargement des navires marchands qui se dirigent vers ses ports; d'autre part, un avion espion supersonique... «Considérant... nous demandons aux autorités de notre pays d'engager toutes les démarches utiles auprès du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, afin de sauvegarder la paix en Amérique centrale»...

Lu dans le service de presse de l'Union syndicale suisse à propos de l'enquête menée au Nicaragua par le professeur et député national socialiste Richard Baumlin:

«Apparemment, la démocratie n'est bonne que dans la mesure où elle sert les intérêts des Etats-Unis. Selon Baumlin, il est absurde de prétendre que le régime sandiniste est «totalitaire». Au contraire, il laisse une grande latitude au pluralisme. Le fait que le gouvernement comprenne des catholiques actifs en apportant la preuve. En ce qui concerne les menaces de l'extérieur, un évêque lui a dit que seuls l'Europe et le Canada pouvaient empêcher une intervention américaine au Nicaragua et qu'il était temps que l'Europe comprenne enfin le langage de l'Amérique latine.»

De l'agence de presse Reuter, une des plus objectives du monde: «La Commission permanente des droits de l'homme au Nicaragua a accusé le gouvernement sandiniste d'imposer davantage de restrictions à la presse depuis les élections du mois d'octobre. La censure, autrefois appliquée uniquement aux informations militaires a été étendue à tous les thèmes politiques... Cependant, un porte-parole du gouvernement a déclaré que ces restrictions s'inscrivaient dans le cadre de l'état d'alerte décrété... pour faire face à une éventuelle invasion américaine.»

Dennis Volman du «Christian Science Monitor»: «Les alarmes de Washington sur la possibilité de livraisons d'avions de combat Mig soviétiques et les rumeurs extravagantes balayant le Nicaragua sur une imminente évasion par la 82e force aéroportée US se sont révélées fausses. Mais la guerre des nerfs des deux côtés est très réelle.»

Et, enfin, cette remarque du même journaliste: «Beaucoup d'observateurs disent que la division la plus fondamentale à l'intérieur de l'opposition (nicaraguayenne) existe entre les groupes qui considèrent la négociation comme une issue à la crise nationale et les groupes qui attendent une intervention militaire américaine.»

Au lecteur de faire son commentaire.

Willy BRANDT

En Corse Policiers mitraillés

Un policier français est décédé hier matin quelques heures après avoir été mitraillé par des inconnus à proximité de la préfecture de la Haute-Corse à Bastia.

Le policier français, qui appartenait aux compagnies républicaines de sécurité (CRS), se trouvait dans un cas stationné près de la préfecture quand, vers 04 h. 00 du matin, des inconnus circulant en voiture ont ouvert le feu. Deux autres CRS ont été blessés, dont un grièvement. (ats, afp)

En bref

● PALERME. - Un mois et demi après le massacre des écuries de Palerme (Sicile) dans lequel huit personnes avaient été tuées, le Parquet sicilien a émis six mandats d'arrêt.

● ROME. - M. Almirante a été réélu par acclamation secrétaire général du Mouvement social italien (néo-fasciste) au terme des travaux du 14e congrès du parti.

● LIMA. - Au moins 59 personnes sont mortes au cours d'affrontements entre soldats péruviens, paysans des milices d'autodéfense et guérilleros du «Sentier lumineux».

● BELFAST. - Un soldat et un civil ont été tués dans une fusillade à Drumrush (ouest de l'Ulster).

Des Espagnols contre l'OTAN

Des dizaines de milliers d'Espagnols ont manifesté hier à Madrid en faveur du retrait de l'Espagne de l'OTAN et de sa neutralité à l'égard des blocs militaires. Les manifestants avaient formé une «chaîne humaine» de 2,5 km. de long sur la principale avenue de la capitale, le Paseo de la Castellana, composant sur toute la largeur de la chaussée les slogans de la journée: «OTAN no, bases fuera, neutralidad» (non à l'OTAN, dehors les bases (américaines), neutralité).

Selon la police ils étaient au nombre de 40.000. Selon les organisateurs 750.000, et 100.000 environ selon les observateurs. (ats, afp)

Pour déjouer les pièges de la mauvaise saison: le service original d'hiver BMW.



1M19184

Vaincre l'hiver ou être vaincu par lui? Souvent, la différence ne tient qu'aux préparatifs et à l'équipement. Avec le service original d'hiver BMW et les judicieux accessoires d'origine BMW, vous donnez à votre voiture tous les atouts qui lui permettront de mater professionnellement le froid, le gel, la neige et le sel.

Contrôlez d'abord vous-même le niveau d'huile et du liquide de refroidissement, le freinage, le fonctionnement du moteur à régime normal et au ralenti, le chauffage et la ventilation, les essuie-glace, l'échappement et les pneus d'hiver.

Si vous constatez certaines imperfections, prenez rendez-vous avec votre agence officielle BMW - un service original d'hiver BMW remettra votre voiture d'aplomb:

- contrôle des circuits électriques et électroniques avec le SERVICE TEST BMW, contrôle de la tension des courroies
- vérification du niveau d'huile du moteur, de la boîte et du pont arrière, contrôle du niveau de liquide de freinage et du niveau d'huile de la direction assistée
- vérification d'électrolyte de l'accumulateur, contrôle du système d'éclairage, du chauffage, du dégivreur arrière, de l'avertisseur, des clignotants de direction et d'alarme. Adjonction d'antigel dans le lave-glace, contrôle des essuie-glace et de leurs balais
- vérification du circuit de refroidissement, des durites, du niveau et de la concentration du liquide de refroidissement (antigel)
- vérification de l'état des pneus, montage des pneus d'hiver sur demande; contrôle de la pression de gonflage, des amortisseurs, système de freinage complet et direction

- traitement des joints de portes, de capot et de coffre.

Prenez sans tarder contact avec votre agent BMW: votre voiture vous en saura gré.

Pour accroître la sécurité et l'agrément en hiver: les accessoires BMW d'origine.

BMW vous propose tout ce qui rend l'hiver plus agréable. Naturellement dans la qualité et la précision que vous exigez pour votre BMW.

Un aperçu de notre riche assortiment hivernal:

- lave-phares et réflecteurs bifocaux améliorant la visibilité
- roues originales facilitant la permutation des pneus
- bavolets attestant votre courtoisie envers les autres usagers de la route
- antibrouillards avant et arrière rehaussant la sécurité
- boîtes d'ampoules de rechange, torches à accumulateur
- chaînes à neige, porte-skis adaptés exactement à votre BMW
- et bien d'autres choses encore...

Pour les travaux d'entretien, confiez votre BMW à des mains sûres.

Seul votre agent officiel BMW vous offre le service et les pièces d'origine BMW.

BMW (SUISSE) S.A.,
Dielsdorf/ZH



90-1301

P **A**

* «La Fleur du mois» *
* 20% de réduction sur *
* le soin de votre choix *
* INSTITUT *
* *Dany Flore* *
* Place de l'Hôtel-de-Ville 6 *
* La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 67 37 *
* Fermé le mercredi 21983 *

Gainerie
Anthoine Frères
fabrication d'étuis, écrins, coffrets, mallettes de collections tous genres. Garnissage de tiroirs d'argenterie.
Doubs 15, ☎ 039/28 38 40,
2300 La Chaux-de-Fond. 18551


11,3 x 7,6 m
fr. 19'800.-
Cet atelier-dépôt séduit les professionnels - et leurs comptables!
Fournie directement et franco par l'usine, en kit, cette avantageuse construction avec portes basculantes ou portes normales et fenêtres, se plie à chaque désir particulier. Montage sur demande. Appelez-nous!
uninorm tél. 021/37 37 12
1018 Lausanne, 124, route Aloys-Fauquez
105-90202

CASTIONI
CASTIONI
CASTIONI

Pierre-Georges Castioni
Entreprise de construction
Paix 67, ☎ 039/23 38 38

Transports - Déménagements
Débarras
PHILIPPE BERGER
☎ 039/266 868 et 039/260 709

Laurent Wenger
Maîtrise fédérale
Toitures - Echafaudages
Granges 10 - ☎ 039/28 24 66

Abonnez-vous à L'Impartial

Demande à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, outillage, fournitures. Layette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
☎ 038/31 76 79, Neuchâtel 28-300709

Problème avec l'assurance militaire ?
Solution APMS
Association des Patients Militaires Suisses.
☎ 039/26 48 33
ou ☎ 039/23 43 87. 16549

Publicité intensive,
publicité par annonces

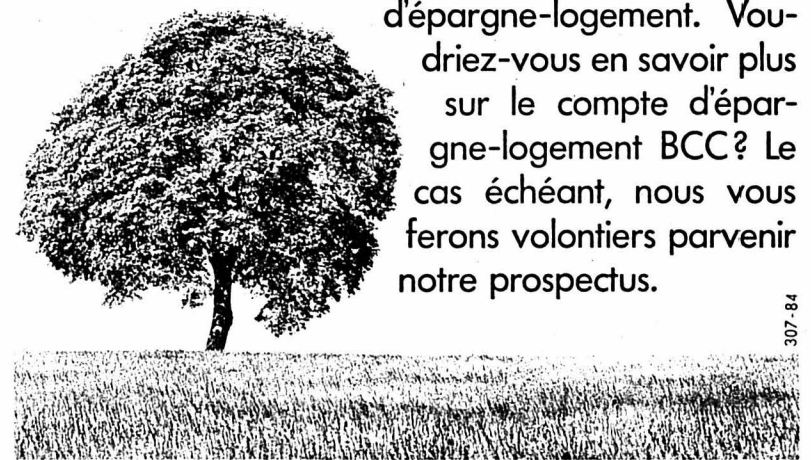
Attention !
Poupées, poupons
achetés dès Fr. 200.-.
Aussi pousettes, potagers, jouets et objets, même miniatures. Avant 1930.
Mme Forney,
☎ 038/31 75 19
Déplacements.

Brûleurs à mazout
Entretiens, dépannages, contrôles et réglages de combustion. Toutes marques.
Maurice VOINNET - Chauffage
☎ 039/28 45 55
La Chaux-de-Fonds. 20579

Comment construire votre maison en faisant double économie ?

En ouvrant maintenant un compte d'épargne-logement BCC.

Vous épargnez de l'argent avant de construire et bénéficiez de ce fait dès le premier jour d'1/2% d'intérêt supplémentaire au taux applicable à un compte d'épargne usuel. Vous épargnez de l'argent après la construction, car vous recevez un bonus de financement qui diminue d'autant votre taux hypothécaire. En outre, nous vous garantissons l'octroi d'hypothèques dès le début de vos versements d'épargne-logement. Vou-driez-vous en savoir plus sur le compte d'épargne-logement BCC? Le cas échéant, nous vous ferons volontiers parvenir notre prospectus.



BCC
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert / 2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir
2400 Le Locle, 11, rue du Temple / 2001 Neuchâtel, 1, rue St-Honoré
2900 Porrentruy, Sur les Ponts

SUISSE

Réactions après le scrutin

Maternité: «Prendre au mot les opposants»

Les résultats sans surprise des trois consultations populaires du week-end n'ont pas provoqué dimanche de réactions passionnées de la part des principales formations politiques de Suisse. La déception de la gauche après le rejet sans appel de son initiative sur la protection de la maternité s'est assortie d'une mise en garde: il faut que les partis bourgeois tiennent maintenant leurs promesses et fassent activer la révision de la loi sur l'assurance-maladie. La satisfaction a été en revanche presque générale après l'acceptation de l'article sur la radio et la télévision et de l'arrêté sur l'indemnisation des victimes d'actes de violence.

Parmi les formations qui ont lancé l'initiative sur la maternité, l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes), relève que cette consultation populaire a au moins permis de susciter un débat politique et public autour de la maternité. Mais il s'agit de prendre les opposants au mot, qui ont promis une protection accrue de la maternité dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance-

maladie. Le parti socialiste et l'Union suisse des syndicats abondent dans le même sens: que la majorité bourgeoise honore maintenant ses promesses, démontrant par là qu'il ne s'agissait pas de simples manœuvres électorales.

LA LIMITE DES MESURES SOCIALES

La satisfaction était grande dans le camp des opposants: le parti démocrate-chrétien (pdc) attend toutefois que le Conseil national traite rapidement le programme urgent concernant la révision de l'assurance-maladie. Pour le parti radical-démocrate (prd), la protection de la maternité doit être améliorée d'une manière raisonnable et modérée. Le parti s'engage à donner suite aux projets en cours lors des délibérations prévues. L'Union démocratique du centre constate que les citoyennes et citoyens ont reconnu clairement où étaient les limites des mesures sociales prises par l'Etat.

Commentant l'approbation de l'article sur la radio et la télévision, les partis et

les organisations ont parlé surtout de l'avenir. Le pdc attend qu'un projet de loi soit soumis en 1985 déjà au Parlement. Pour les radicaux, la législation à venir devra mettre l'accent sur une plus grande concurrence journalistique, afin de garantir de meilleurs programmes. Il ne faut pas que la loi se transforme en instrument favorisant la surveillance et l'intervention de l'Etat, indique encore le prd.

L'Union suisse des journalistes espère que l'article radio-TV n'ouvrira pas la voie à la commercialisation et à la privatisation des médias électroniques. Quant à M. Leo Schürmann, directeur général de la SSR, il a déclaré qu'il appréciait surtout que personne n'ait compris cette votation comme un plébiscite pour ou contre la SSR.

L'acceptation particulièrement nette de l'arrêté sur l'aide aux victimes d'actes de violence criminels a été généralement bien accueillie. Seul le parti libéral qui en recommandait le rejet a exprimé le regret que ses arguments fédéralistes n'aient pas trouvé d'écho. (ats)

Refus et approbation: un vote à l'unisson

Romands et Alémaniques réconciliés

Page 1

Ils craignent avant tout le coût élevé du congé parental et préféreraient les améliorations proposées par le gouvernement dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance maladie. Le Parti socialiste et l'Union syndicale suisse soutenaient par contre cette initiative qui a suscité une vive controverse avant la votation populaire.

RADIO-TV: SANS PASSION

La troisième fois a été la bonne. L'article constitutionnel sur la radio et la télévision n'a guère soulevé de passions. Tous les cantons l'ont accepté. Les plus réticents ont été le Valais et Schwyz, les plus enthousiastes Genève, Bâle-Ville et le Tessin. Cet article vient combler un vide juridique. Grâce à lui, la Confédération sera enfin en mesure de légiférer dans le domaine des médias électroniques. Il fixe notamment les tâches de la radio et de la télévision.

Un premier projet avait été rejeté en 1957. Un slogan d'alors affirmait: «pas un franc de la radio pour la télévision» qui en était à ses premiers balbutiements en Suisse et dont le public se méfiait. En

1976 un second fut également refusé par crainte qu'il ne restreigne la liberté d'action de ces deux médias. Le nouvel article constitutionnel que le souverain vient d'accepter avait été reconnu comme un compromis acceptable par l'ensemble des partis et des organisations. Ses partisans craignaient toutefois un mouvement de mécontentement populaire à l'égard des programmes.

MALGRÉ L'OPPOSITION LIBÉRALE

Le troisième objet soumis en votation était pratiquement admis d'office, malgré l'opposition du Parti libéral suisse. La Confédération et les cantons s'efforcent depuis quelques années d'améliorer la situation des victimes d'actes de violence. Chaque année, 50 à 100 cas ne sont pas couverts par le réseau actuel des assurances sociales. Une initiative, lancée par le journal Schweizerische Beobachter et déposée en 1980, a été retirée car le Conseil fédéral et les Chambres ont élaboré un contre-projet qui à certains égards va plus loin. Celui-ci a été accepté par 82% de oui. Bâle-Ville s'est montré le canton le plus enthousiaste (91,21% de oui), alors que le Valais n'a accepté qu'avec 63,8%.

L'aide aux victimes prendra deux aspects: une assistance morale et juridique, ainsi qu'une indemnisation pour les victimes tombées dans des difficultés économiques. Cette aide incombera aux cantons. (ap)

Votations cantonales tous azimuts

Vaud et Genève: initiatives «scolaires» repoussées

Vingt-six votations cantonales se sont déroulées ce week-end en Suisse. Les citoyens de 13 cantons se sont rendus aux urnes. Ils ont accepté 15 des objets qui leur étaient soumis. Les Vaudois ont nettement rejeté l'initiative «une meilleure école pour tous», par 62.695 non contre 37.995 oui. Les Genevois ont choisi le statu quo scolaire. Quant aux Argoviens, ils ont décidé de ne pas donner le droit de vote aux jeunes âgés de 18 ans.

L'initiative «une meilleure école pour tous» était appuyée par la gauche vaudoise et des mouvements d'enseignants. Après ce rejet, la nouvelle loi scolaire, adoptée en juin dernier par le Grand Conseil vaudois, entrera en vigueur à moins qu'un référendum ne soit lancé. LES GENEVOIS ont opté pour le statu quo scolaire en refusant à la fois l'initiative libérale «L'école notre avenir» par 35.681 non contre 19.851 oui et le contre-projet du Grand Conseil par 33.117 voix contre 21.193. Ils ont en revanche nettement accepté, par 33.331 oui contre 18.860 non, une initiative démocrate-chrétienne demandant que le principe de reconnaissance de la famille comme cellule fondamentale de la société soit inscrit dans la Constitution genevoise.

LES ARGOVIENS ont refusé, par 62.400 voix contre 34.341, le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans. En février 1979, ils avaient déjà rejeté cette idée sur le plan fédéral.

DANS LE CANTON DE SCHAFFHOUSE, l'initiative «pour une diminution des émissions sur le territoire cantonal» a été rejetée d'extrême justesse, par 14.826 non contre 13.525 oui. Cette initiative populaire visait surtout une entreprise américaine qui voulait fabriquer du verre industriel dans la banlieue industrielle de Schaffhouse.

Au terme d'un scrutin communal, les quelque 75.000 étrangers habitant la VILLE DE ZURICH n'auront pas la

possibilité de donner leur opinion sur des problèmes politiques ou sur des questions d'autre nature. Les ayants droit ont en effet refusé par 56.868 votes contre 31.912 la création d'un forum des étrangers. Cet organisme aurait été composé de 38 étrangers et de 15 Suisses. Des forums de ce genre existent dans différentes villes suisses. Un crédit annuel de 185.000 francs avait été demandé.

Les citoyens du CANTON D'URI ont refusé, par 4222 non contre 3925 oui, un crédit de 3,84 millions de francs destiné à réunir sous un même toit à Altdorf la bibliothèque cantonale et les archives de l'Etat. Ce résultat constitue une surprise, car tous les partis représentés au Parlement cantonal avaient recommandé de voter oui.

Dans le demi-canton d'OBWALD, les suites de la progression à froid seront dorénavant évitées. 5002 ayants droit ont accepté de compléter la loi dans ce sens, alors que 1549 citoyens ont glissé un non dans l'urne.

A ZOUG, les citoyens ont accepté, par 14.968 voix contre 8789, un allègement fiscal pour les propriétaires d'appartements. L'association des locataires avaient lancé un référendum contre une décision du législatif cantonal.

LES GRISONNAIS se sont donnés une nouvelle loi sur la santé. Cette décision a été prise par 22.372 oui contre 18.054 non. Tous les partis étaient favorables à cette loi.

FAITS DIVERS

Avalanche au Grand-Saint-Bernard
Un skieur décède

Dans la matinée de dimanche, cinq skieurs, des Vaudois pour la plupart, ont été pris sous une avalanche de neige mouillée dans la région du Grand-Saint-Bernard soit à 2700 mètres d'altitude au col de Barrasson qui relie le Valais à l'Italie non loin de l'hospice. Quatre d'entre eux ont pu se dégager eux-mêmes. La cinquième personne, après avoir été dégagée par les sauveteurs, est décédée. La respiration artificielle avait été pratiquée en vain.

BÂLE-CAMPAGNE: TRAM FATAL

Un étrange accident s'est produit vendredi à Muttentz, dans le canton de Bâle-Campagne. La victime est décédée, a fait savoir la police hier. Un homme dont on ne connaît pas l'identité est descendu du tram et est tombé entre la motrice et la remorque. Gravement blessé à la tête, il a été transporté à l'Hôpital de Bâle. Il est âgé d'environ 25 à 30 ans.

STANS: 20 KILOMÈTRES À CONTRESSENS SUR L'AUTOROUTE

Un automobiliste ivre a roulé 20 kilomètres à contresens, vendredi soir, sur l'autoroute N2, entre Flüelen et Buochs. C'est à grand peine que la police a pu l'arrêter, après avoir averti les autres usagers de l'autoroute.

A la sortie de Buochs, un agent voulut le stopper, mais il fit demi-tour en direction de Beckenried. Son véhicule, vide et endommagé, fut vite repéré. Avec l'aide d'un chien, l'homme fut arrêté à proximité. Auparavant, on avait fermé le tunnel du Seelisberg et lancé des avertissements aux automobilistes.

ARGOVIE: VOITURE CONTRE LE TRAIN

Un homme de 47 ans, M. Max Erismann, de Muhen (AG), a perdu la vie samedi soir à Rohr (AG) lors d'une collision entre sa voiture et un train de marchandises. L'homme voulait faire des manœuvres avec son véhicule et, pour des raisons encore inconnues, l'arrière de ce dernier est allé se mettre sur la voie. La voiture a été coupée en deux par le train de marchandises circulant d'Aarau à Brugg qui arrivait justement à ce moment-là. La victime est morte sur le coup.

BOCHUZ: ARRESTATION D'UN ÉVADÉ

Un Italien de 42 ans, qui s'était évadé du pénitencier de Bochuz (VD), le 5 novembre dernier, a été arrêté samedi soir par la gendarmerie à proximité de la piscine de Renens (VD).

Au cours de cette opération, trois coups de semonce ont été tirés, communique la police cantonale vaudoise. L'évadé purgeait une peine de six ans de réclusion pour brigandage et vols d'usage. (ats, ap)

Solidaires de l'Afghanistan

L'Afghanistan est victime d'une «invasion barbare de l'Armée rouge» et d'un véritable génocide, a déclaré l'ancien diplomate Ali Zakarya, samedi à Lausanne, à l'ouverture d'une semaine afghane d'information politique, culturelle et humanitaire. Cette semaine est organisée dans toute la Suisse par huit associations. En Afghanistan, six millions d'habitants ont été déplacés à l'intérieur du pays et cinq autres millions se sont réfugiés dans les pays voisins.

«Les Afghans ont droit à notre solidarité», a répondu l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, qui a souligné la volonté de résistance et l'esprit d'indépendance de ce peuple à travers les Ages.

M. Yann Richter, président du Comité suisse de soutien au peuple afghan, a dénoncé le «coup de poignard» porté à l'Afghanistan par l'Union soviétique. Les Afghans doivent aujourd'hui choisir entre la domination étrangère, la résistance à l'occupant ou l'exil. Nul n'a le droit d'oublier cela et le peuple suisse ne peut pas rester indifférent à cette agression, a ajouté M. Richter. Il s'agit de soutenir les résistants, la population civile et les réfugiés, de soulager leurs misères et leurs souffrances. Il s'agit aussi, pour la Suisse, d'offrir ses bons offices pour toute négociation pouvant conduire à une solution. «Menacé dans son existence même, le peuple afghan doit pouvoir compter sur l'aide suisse».

Réouverture mouvementée de l'Opéra de Zurich

Des barricades pour une inauguration

Après trois ans et demi de travaux, l'Opéra de Zurich a pu de nouveau ouvrir ses portes samedi. Deux cérémonies d'inauguration ont eu lieu en présence du conseiller fédéral Alphons Egli, chef du Département de l'intérieur. Le premier spectacle de la saison devait avoir lieu dimanche soir, avec les «Maitres-chanteurs» de Wagner. Mais samedi soir, des jeunes manifestants ont causé des troubles sérieux en ville, faisant des dégâts.

Alors que se retrouvaient, samedi vers 19 h. 30, les actionnaires de la Société de l'Opéra pour une soirée privée marquant 150 ans de théâtre à Zurich, quelque 300 jeunes se rassemblaient sur la pelouse toute proche du Sechselauten pour un «Opéra public en plein air». Ironique et protestataire, ce «contre-opéra» vitupérait les autorités et les dépenses, jugées exorbitantes autant qu'élitistes, consenties pour l'Opéra.

Cette manifestation, autorisée par la police, dégénéra

peu après 20 heures. Une partie de jeunes se rendit alors sur la place Bellevue où, à l'aide de matériel pris sur des chantiers, ils bloquèrent la circulation. Une voiture fut renversée.

La police, munie de matraques, intervint alors pour disperser la manifestation. Fuyant par petits groupes, des manifestants gagnèrent le Niderdorf par la rive droite de la Limmat. Ils s'en prirent aux voitures en stationnement, à des chantiers et des vitrines - dont une trentaine furent brisées. En une demi-heure, tout était terminé. Un jeune homme a été appréhendé par la police.

Renforcée par des grenadiers, la police surveilla étroitement le quartier, craignant encore des troubles. Mais rien ne se produisit.

Selon les premières estimations le montant des dégâts commis est de l'ordre de 200.000 francs. (ats, ap)

opinion

Page 1

Bonne politique et bons sentiments

Un tiers du peuple l'en blâme. A moins qu'il ait jugé bon de manifester son mécontentement général contre les médias et, d'abord, contre la radio et la télévision. De fait, les citoyens soleurois du directeur général de la SSR, Leo

Schürmann, ont fait grise mine au nouvel article constitutionnel...

L'aide aux victimes de violence criminels, enfin. La Romandie est à la traîne. Dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, le mot d'ordre négatif des libéraux a fait mouche. Que les milieux fédéralistes soient rassurés. La Confédération se bornera à définir les conditions de l'aide que les cantons devront fournir et à coordonner leur activité. Elle évitera tout excès de bureaucratie, a promis la conseillère fédérale Elisabeth Kopp.

Pour le pire seulement, les Suisses pensent que les bons sentiments accouchent d'une bonne politique. Pierre THOMAS

AFFAIRES IMMOBILIERES



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

039/23 26 56

APPARTEMENTS À LOUER

Nbre pièces	Situation	Date	Loyer
1	Fritz-Courvoisier 24	tout de suite	Fr. 281.- + 39.- de charges
1	Jardinière 133	01.01.85	Fr. 202.- + 50.- de charges
2	Eclair 8 b	01.01.85	Fr. 289.- + 90.- de charges
2½	Parc 35	tout de suite	Fr. 366.- + 90.- de charges
2½	Crêtets 118	tout de suite	Fr. 340.- + 90.- de charges
3	Chapeau-Râblé 22	tout de suite	Fr. 466.- + 125.- de charges
3	Arc-en-Ciel 13	tout de suite	Fr. 274.- + 122.- de charges
3	Abraham-Robert 19	tout de suite	Fr. 462.- + 113.- de charges
3	Numa-Droz 86	01.01.85	Fr. 397.- + 110.- de charges
3	Léopold-Robert 32	01.01.85	Fr. 360.- + 105.- de charges
3½	Bld des Eplatures 36	tout de suite	Fr. 426.- + 132.- de charges
3½	Crêtets 116	tout de suite	Fr. 450.- + 135.- de charges
4	Bellevue 20	01.01.85	Fr. 432.- + 120.- de charges
4½	Prairie 31	01.02.85	Fr. 654.- + 160.- de charges
5	Numa-Droz 155	tout de suite	Fr. 515.- + 150.- de charges

NOUVEAU !
Service de location 24 heures sur 24.
Composez le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos appartements à louer

Ces appartements peuvent être loués également à une date ultérieure

91-475

A louer tout de suite ou à convenir
appartement de 3 pièces
Cuisine, salle d'eau, tout confort.
Quartier Bois du Petit-Château

A louer tout de suite ou à convenir
chambre indépendante
tout confort
Quartier Bois du Petit-Château

Téléphoner au 039/23 44 21, entre 8 et 12 h 31255



À LOUER POUR DATES À CONVENIR

LOCAUX
commerciaux et industriels de 262 m², chauffage central général, force, air comprimé, eau chaude, eau froide, ascenseur, au centre de la ville. 31506

MAGNIFIQUE APPARTEMENT
de grand standing, cheminée de salon, 6½ pièces, tout confort, salle de bain, salle de douche, WC, très bien centré. 31507

APPARTEMENTS
de 2 et 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salle de bain, rues Combe-Grieurin, Nord, Numa-Droz, Progrès, Jardinets, Temple-Allemand. 31508

APPARTEMENT
de 3 pièces, dans immeuble avec chauffage central général, salle de bain, à l'ouest de la rue du Parc. 31509.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

A louer à Neuchâtel, en ville
LOCAUX COMMERCIAUX
au rez-de-chaussée, de 150 m², libres immédiatement

A louer à La Chaux-de-Fonds, à l'avenue Léopold-Robert
LOCAUX COMMERCIAUX
au 1er étage. Libres immédiatement.
Ecrire sous chiffre U 28-534697 Publicitas, 2001 Neuchâtel, Treille 9.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CPVT
Centre cantonal de formation professionnelle du Val-de-Travers

Ecole technique Couvet
☎ 038/63 12 30

Inscription pour effectuer un apprentissage à plein temps

- mécanicien de machines
- mécanicien-électricien
- électronicien

A la demande de nombreux parents, l'Ecole technique a prévu pour la rentrée scolaire 1985/1986, 2 sessions d'examens d'admission:

1re session, 16 janvier 1985
Délai d'inscription: 15 décembre 1984

2e session, 8 mai 1985
Délai d'inscription: 20 avril 1985

Le candidat qui subit un échec au 1er examen peut se représenter à la 2e session.

Soirée d'information
Une séance d'information avec films à l'attention des candidats et de leurs parents aura lieu

mercredi 5 décembre 1984, à 20 h

à l'Ecole technique, rue du 1er-Mars 11, à Couvet, Salle No.12

Le directeur: F.-R. Gfeller 87-584

TOUT POUR LE SPORT
... et à des prix populaires

Set confort

Kästle CS POLO (160-185 cm) + Tyrolia 170

320.-

Ski d'un design moderne pour la skieuse sportive. Avec fixations Tyrolia 170: un modèle sans problème.



Riesinger SM Light (165-190 cm) + Salomon 326

200.-

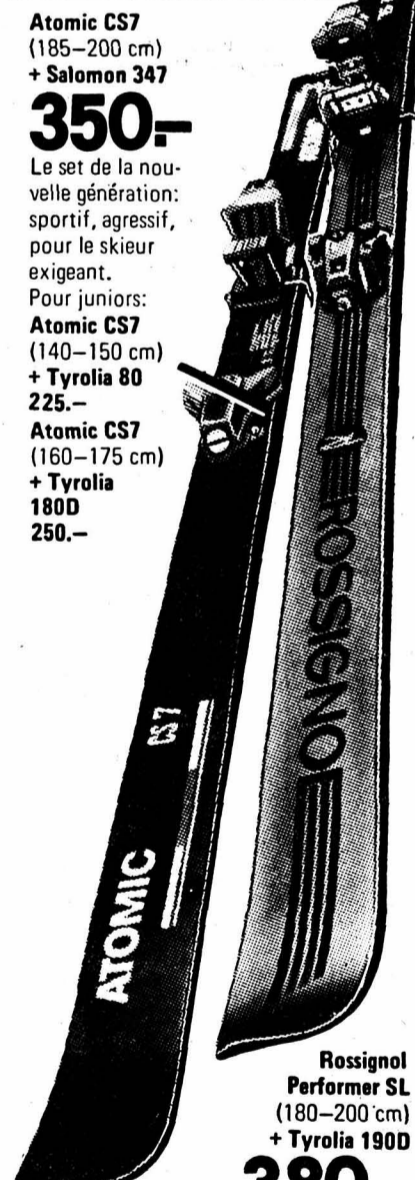
Un ski sans problème pour le skieur "allround". Avec fixations Salomon 326.

Set Racing

Atomic CS7 (185-200 cm) + Salomon 347

350.-

Le set de la nouvelle génération: sportif, agressif, pour le skieur exigeant. Pour juniors: Atomic CS7 (140-150 cm) + Tyrolia 80 225.- Atomic CS7 (160-175 cm) + Tyrolia 180D 250.-



Rossignol Performer SL (180-200 cm) + Tyrolia 190D

380.-

Un set racing pour le skieur sportif, alliant précision et tenue sur la piste.

mp magasin populaire
YVERDON-LES-BAINS
NEUCHÂTEL BASSIN 4 + MARIN CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
CHAUSSURES & SPORT

22-14032

Lorsque votre femme apprécie l'arôme de votre cigarillo, lorsque votre palais est flatté par une douceur moelleuse et que vos amis se servent volontiers dans votre boîte métallique, il y a forte chance que vous soyez l'heureux propriétaire de Braniff Cortos no 1.

Car des spécialistes en tabac ont sélectionné en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'à la Bourse de Java à Brème les tabacs les plus parfaits pour la confection des fameux Braniff Cortos no 1.

Et comme ces cigarillos sont fragiles et doivent conserver toute leur fraîcheur, ils sont conditionnés dans une boîte métallique élégante qui trouve place dans toutes les poches et reste en forme lors même que vous vous asseyez dessus...

Boîte métallique à 20 cigarillos Fr. 4.40



Dès maintenant en Suisse!

Emprunt convertible à deux monnaies

Gillette Capital Corporation

Delaware, U.S.A.

**Emprunt convertible 1984-1994
de US\$ 80 000 000**

avec la garantie subordonnée de



The Gillette Company
Boston, Massachusetts, U.S.A.

et intérêts payables en francs suisses au taux de

4³/₄% p. a.

calculés sur le prix d'émission de francs suisses 5000.- par obligation

Autres modalités principales de l'emprunt:

Prix d'émission par obligation:	fr.s. 5000.- plus fr.s. 15.- timbre fédéral de négociation
Coupons:	annuels au 17 décembre à fr.s. 237.50 par coupon
Coupages:	obligations au porteur de US\$ 2500.- nom.
Durée:	10 ans au maximum
Droit de conversion:	Du 18 mars 1985 jusqu'au 1 ^{er} décembre 1994, ces obligations peuvent être converties en actions ordinaires de The Gillette Company. Le prix de conversion initial est de US\$ 72.- par action ordinaire, (à un cours constant de fr.s. 2.53 pour US\$ 1.-), sous réserve d'adaptions ultérieures. Ainsi, chaque obligation peut être convertie initialement en 27,45 actions ordinaires de The Gillette Company.
Remboursement:	Le remboursement complet de l'emprunt aura lieu au plus tard le 17 décembre 1994, au pair
Remboursement anticipé:	a) L'emprunteur a le droit du 18 mars 1985 jusqu'au 17 décembre 1994 de rembourser les obligations à leur valeur accrue en US\$, pour autant que le prix du marché en U.S. Dollars de l'action The Gillette Company soit pendant 25 jours boursiers consécutifs 120% du prix de conversion en U.S. Dollars et que l'équivalent en francs suisses (calculé en multipliant le prix du marché correspondant par le taux de change déterminé journalièrement par la bourse de Zurich) est au moins 110% du prix de conversion (calculé en francs suisses au cours constant de change de fr.s. 2.53 pour US\$ 1.-) b) remboursement anticipé pour raisons fiscales ou en cas de défaut possible avec primes dégressives commençant à 5% resp. 10%.
Libération:	le 17 décembre 1984 en francs suisses
Cotation:	sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich
No de valeur:	877.312
Impôts:	Intérêts, capital et une prime éventuelle sont payables sans déduction d'impôts ou de taxes américains quelconques
Restrictions de vente:	Durant la période de souscription, ces obligations ne peuvent pas être offertes, vendues ou livrées (ni directement, ni indirectement) aux Etats-Unis d'Amérique (y compris leurs territoires, possessions et tout territoire soumis à leur législation) ou à leurs nationaux, citoyens ou résidents (y compris à des sociétés ou associations y créées ou organisées)
Délai de souscription:	jusqu'au 5 décembre 1984, à midi

Un prospectus abrégé paraîtra le 3 décembre 1984 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires du prospectus d'émission détaillé seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

SODITIC S.A.

AMRO BANK UND FINANZ
BANK OPPENHEIM PIERSON
(SCHWEIZ) AG
BANQUE SCANDINAVE EN SUISSE
NIPPON KANGYO KAKUMARU (SUISSE) S.A.

Bank für Kredit und Aussenhandel AG
Bankers Trust AG
Banque National de Paris (Suisse) S.A.
Citicorp Bank (Switzerland)
LTCB (Schweiz) AG
Morgan Guaranty (Switzerland) Ltd.
Overland Trust Banca
Privat Kredit Bank
Société Générale Alsacienne de Banque
- Groupe Société Générale -

Bank Künzler AG
Banque Indosuez, Succursales de Suisse
BHF Bank (Schweiz) AG
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI
Dai-Ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG
Grindlays Bank p.l.c.
The Royal Bank of Canada (Suisse)
Volksbank Willisau AG

MORGAN STANLEY S.A.

BANK HEUSSER & CIE AG
BANQUE BRUXELLES LAMBERT
(SUISSE) S.A.
CHASE MANHATTAN BANK (SUISSE)
J. HENRY SCHRODER BANK AG

Bank Leumi-le Israël (Schweiz)
Banque Gutzwiller, Kurz, Bungener S.A.
Banque Paribas (Suisse) S.A.
The Industrial Bank of Japan (Schweiz) AG
Manufacturers Hanover (Suisse) S.A.
New Japan Securities (Schweiz) AG
Phibrobank AG
Samuel Montagu (Suisse) S.A.

Bank of Tokyo (Schweiz) AG
Banque Pasche S.A.
Chemical New York Finance (Suisse) S.A.
Crédit Lyonnais Finanz AG Zürich
Great Pacific Capital S.A.
Hottinger & Cie
Sumitomo Trust Finance (Switzerland) Ltd.

A tous les commerçants et les entreprises
3000 articles en ÉTAIN garantis 95%

Cadeaux publicitaires et sportifs en tous genres (briquets, stylos, porte-clefs, trainings, etc.)

Impressions et gravures sur toutes matières

Tout pour les sociétés

Av. L.-Robert 84
☎ 039/23 26 14
La Chaux-de-Fonds
00000

ILACQUA
Articles de
PUBLICITE

N'ACHETEZ PAS N'IMPORTE QUOI !



avron big bang



Un professeur de philosophie folâtre face à une classe cosmique. «Big Bang» c'est un questionnement à voix haute, un regard libre posé sur le monde, une pensée profonde et grave énoncée par un clown-philosophe plein d'humour et de drôlerie, de tendresse et de poésie qui fraternise avec son public.
«Mon spectacle ressemble à ma vision du monde: il est optimiste, gai, mais pas si simple...» Avron.
Avron Big Bang affichait complet au Festival d'Avignon 83, 15 jours avant l'ouverture.
Philippe Avron a reçu pour ce spectacle le prix de l'Association des Journalistes universitaires.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Jeudi 6 décembre, à 20 h. 30

Places: Fr. 20.-, 25.-, 30.-

Bons de réduction de Fr. 5.- sur présentation de la carte de coopérateur Migros, étudiant ou apprenti, à retirer à l'Ecole-Club, rue Jaquet-Droz 12.

Location: Tabatière du Théâtre - ☎ 039/23 94 44

Troisième spectacle de l'abonnement
service culturel
migros

Piscine de la Capitaine

Hydro-Hélio Institut

Eau à 30°
sur rendez-vous: ☎ 039/28 19 10
Natation et exercice en eau chaude pour une vigueur et une santé nouvelles

VITRERIE-MIROITERIE

Stéphane Schmidt

Fleurs 2 - ☎ 039/28 35 88

Remplacement de vitres
en tous genres - Vitrines
Verres isolants - Sablage
biseautage - Sous-verres

Devis sans engagement
Travail soigné

8963



Institut de Formation des Métiers de l'Informatique
Prébarreau 8, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 09 24

L'informatique une réalité

Formation théorique et pratique pour:

 Programmeur Analyste-programmeur Cours du jour du soirLangage: Basic Cobol Pascal Autres.

(Présent dans votre ville) Neuchâtel - Bienne - La Chaux-de-Fonds - Delémont - Porrentruy

Après la formation, possibilité d'emplois par notre office de placement informatique.

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue: _____ Localité: _____

☎ privé: _____

Ecrivez-nous, nous vous renseignerons sans tarder.

28-1187

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer Bois-Noir 39-41 tout de suite ou pour date à convenir

studios non meublés

Loyer mensuel Fr. 262.-, charges comprises.

☎ 039/26 06 64. 87-120

A louer dès le 1er décembre

3 APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

tout confort. Fr. 490.- + charges. Près du centre ville.

1 MAGASIN

30 m2 env. Fr. 370.- + charges.

☎ (038) 53 39 66 31247

SAINT-IMIÉ, dans immeuble récent (Villeret 46-48), beaux appartements de

3 pièces dès Fr. 340.-


3 1/2 pièces dès Fr. 402.-

4 1/2 pièces dès Fr. 460.- + charges.

Libres tout de suite. Deux mois de loyer gratuit, machine à laver comprise.

Pour visiter: ☎ 039/41 49 58

Pour traiter: Cogestim SA, Lausanne, ☎ 021/20 88 61. 22-3201



À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds

VILLA EN TERRASSE

5-6 pièces, 160 m² habitables

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à 91-119

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS

local commercial

situé au rez-de-chaussée (niveau de la rue).
Surface 109 m². Grand emplacement de parking devant le local.

Convient particulièrement à un artisan ou un entrepôt

Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel ☎ 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38



À VENDRE

BELLE VILLA

Quartier des Cerisiers

4 chambres à coucher. Grand salon-living avec cheminée de salon. Coin à manger. Cuisine équipée. Bain, WC indépendants. Salle de bricolage. Carnotzet. Dépendances. Garage pour 2 voitures.

Jardin bien aménagé avec barbecue.

Ensoleillement et très belle vue à l'ouest sur la vallée des Grandes-Crosettes.

CHARLES BERSET
Gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33 91-119



25 ans d'expérience

Locations de bureaux

Nous louons pour tout de suite, à des prix très favorables

des bureaux

à la place du Marché 5/7 à St-Imier.

Les intéressés voudront bien s'adresser à l'Administration **DEVO**, Froburgstr. 15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26 29-000472



A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

1 pièce meublée

tout de suite ou pour date à convenir. Au centre ville. Equipé d'une cuisine agencée et d'une salle de bains, tout confort.

☎ 038/21 11 71 28-000035

Accidents Maladie Vie Transport Incendie

Portes d'exploitation Dégâts des eaux Brûlés gâches. Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Sculpteurs - un mot de 6 lettres

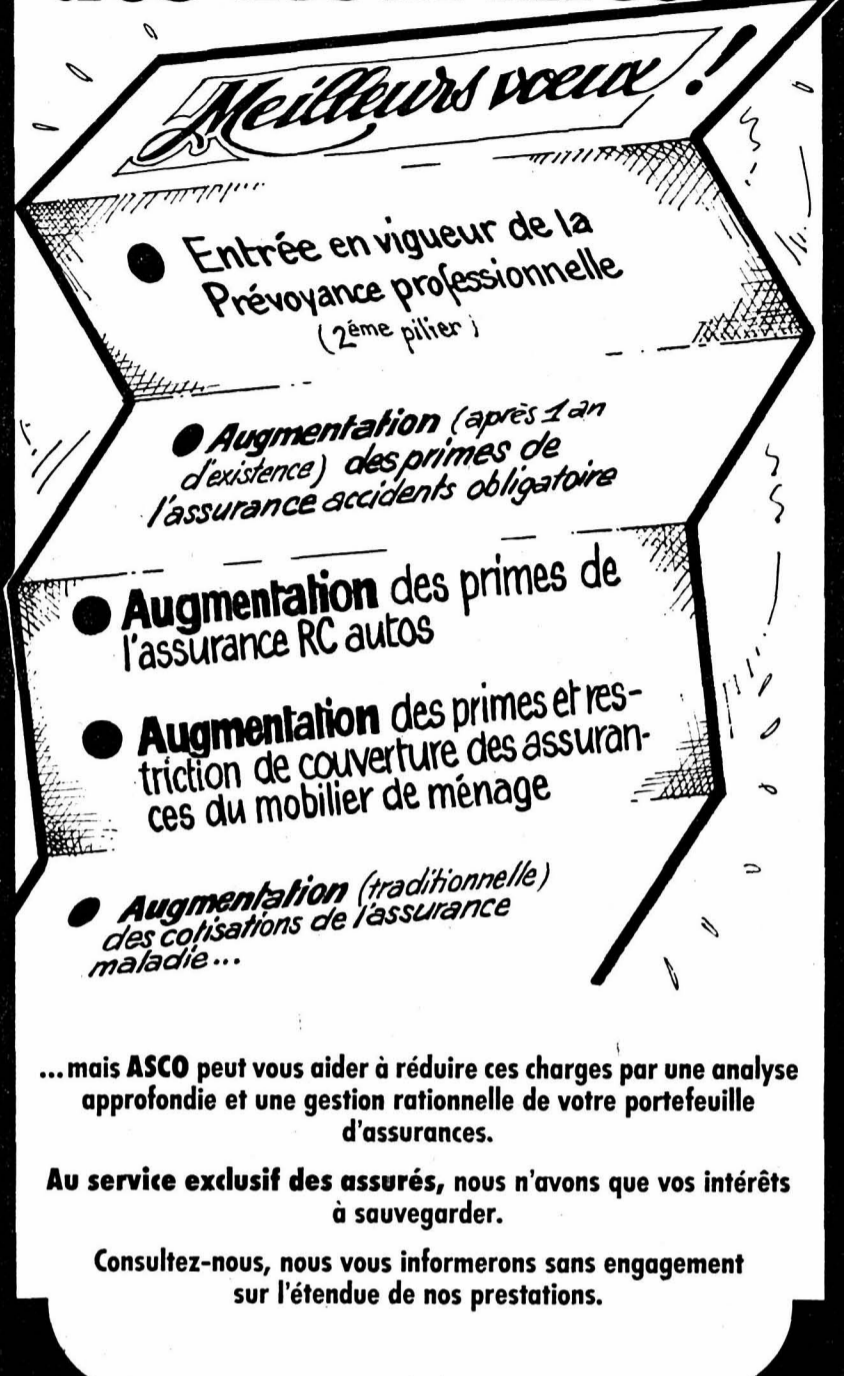
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 30

G	K	L	E	R	P	U	D	R	O	F	J	R
N	W	A	L	M	E	Z	T	E	R	K	U	O
O	Y	D	I	K	S	A	J	O	R	D	D	S
L	N	E	P	E	A	G	D	N	E	L	D	S
O	R	A	S	N	E	I	P	G	L	L	A	I
W	A	R	I	N	N	O	A	A	E	O	L	L
E	K	M	S	Y	H	S	H	U	R	A	O	O
R	E	A	M	L	A	C	G	A	U	S	U	E
V	J	N	O	L	O	I	C	D	P	K	C	L
E	A	T	Y	K	G	C	A	R	R	N	A	D
I	H	A	C	G	A	M	E	N	A	A	B	H
T	L	A	A	T	E	G	U	P	Y	B	U	T
B	Z	R	K	C	A	M	A	S	A	N	E	P

- (pécé)
- | | | | |
|---------|---------|---------|---------|
| A Amen | F Ford | Lipsi | Rojas |
| Arman | H Hajek | Long | Rossi |
| Arp | Hall | Loth | S |
| Asam | I Iguel | Lowe | Saly |
| B Banks | J Judd | M Mack | T Tacca |
| Blay | K Karny | O Oms | Tuby |
| C Caro | Kenny | P Pena | U Ubac |
| D Dalou | Koch | Pohl | V Veit |
| Degas | Kretz | Puget | W Werve |
| Dupré | L Ladea | R Raggi | Z Zack |
| E Eldh | Lauda | Rodin | Zemla |
| Elk | | | |

1985: année des assurances!



- Entrée en vigueur de la Prévoyance professionnelle (2ème pilier)
- Augmentation (après 1 an d'existence) des primes de l'assurance accidents obligatoire
- Augmentation des primes de l'assurance RC autos
- Augmentation des primes et restriction de couverture des assurances du mobilier de ménage
- Augmentation (traditionnelle) des cotisations de l'assurance maladie...

... mais ASCO peut vous aider à réduire ces charges par une analyse approfondie et une gestion rationnelle de votre portefeuille d'assurances.

Au service exclusif des assurés, nous n'avons que vos intérêts à sauvegarder.

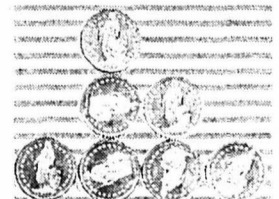
Consultez-nous, nous vous informerons sans engagement sur l'étendue de nos prestations.

ASCO John Matthys
Assurance-conseil
Le mandataire de l'assuré
Rue de l'Hôpital 11 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 33 03

Comment devenir propriétaire d'une maison grâce à des versements initiaux réduits?

En souscrivant maintenant auprès de la BCC une hypothèque à intérêts échelonnés.

L'hypothèque à intérêts échelonnés est une aide initiale. Vous pouvez construire plus rapidement, car vous ne devez payer directement qu'une partie de l'intérêt au cours des premières années. Voudriez-vous en savoir plus sur l'hypothèque à intérêts échelonnés BCC? Dans ce cas, nous vous enverrons volontiers notre prospectus. A moins que vous ne préfériez vous faire conseiller tout à fait personnellement par notre spécialiste.



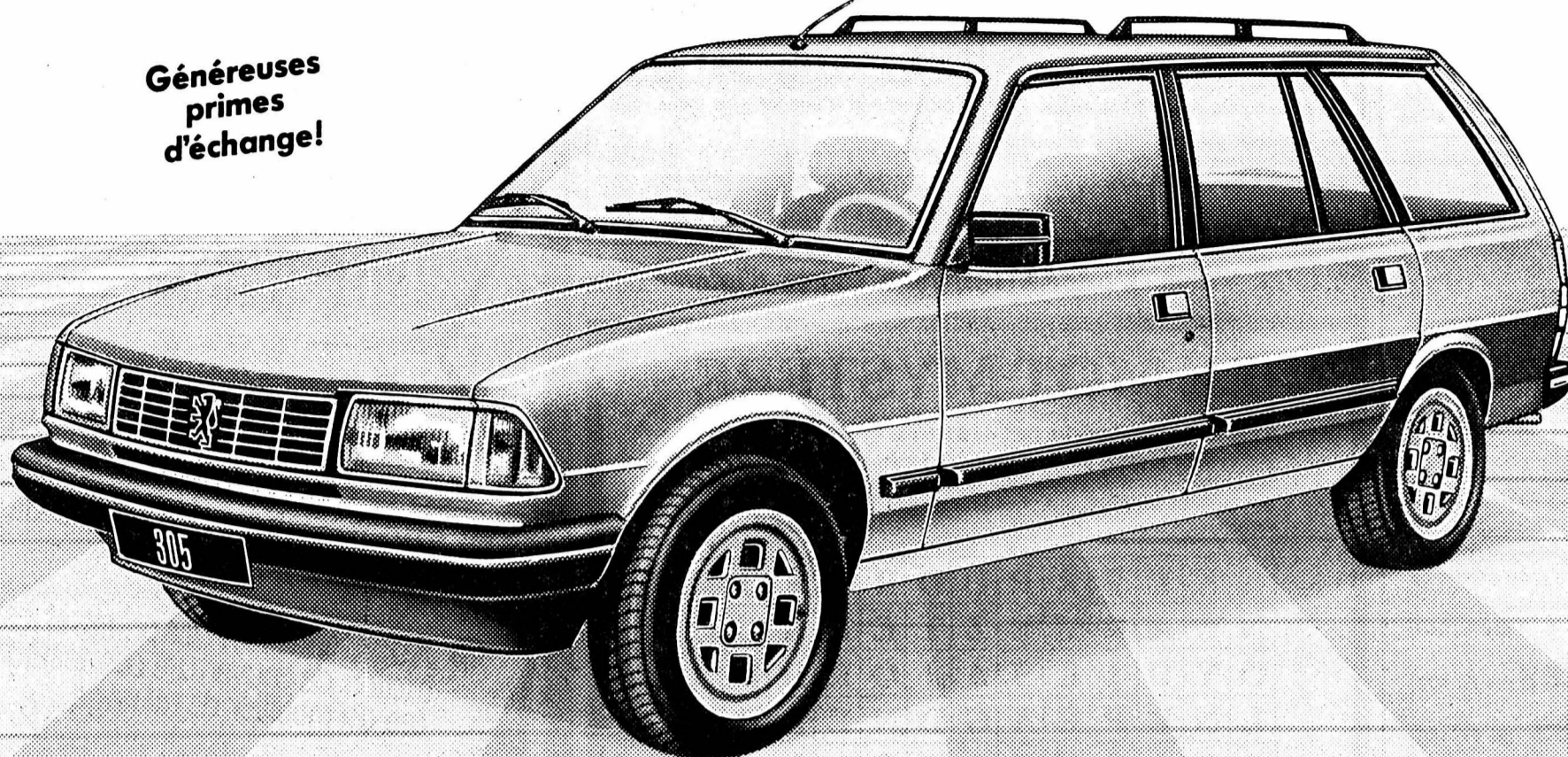
BCC 03-1125

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert / 2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir
2400 Le Locle, 11, rue du Temple / 2001 Neuchâtel, 1, rue St-Honoré
2900 Porrentruy, Sur les Ponts

LE DYNAMISME À PRIX MUSELÉ!

Généreuses
primes
d'échange!



UNE CARRURE À TOUT CASSER!

Break Peugeot 305: une carrosserie compacte mais fluide, qui accueille largement passagers et bagages. La nouvelle construction du train arrière se caractérise par des amortisseurs à éléments porteurs horizontaux. Résultat: un plancher plat et une soute encore plus vaste; extensible de 850 à 1510 l grâce aux sièges arrière individuellement rabattables!



EQUIPEMENT À TOUT CASSER!

Technique de pointe pour un confort d'élite: traction avant, suspension à quatre roues indépendantes, allumage transistorisé. Cockpit fonctionnel, tableau de bord richement équipé, puissant système de chauffage et de ventilation à trois vitesses, sièges-couchettes ergonomiques, moquette dans l'habitacle et la soute. La sécurité? - Vitre arrière chauffante, antibrouillards arrière, ceintures avant et arrière à enrouleurs, feux de recul, sécurité pour enfants aux portes, double circuit de freinage assisté d'un servofrein. Le tout de série!

DYNAMISME À (PRESQUE) TOUT CASSER!

Vous avez le choix entre 4 versions et 4 motorisations: 1290 cm³ / 65 ch DIN, 1472 cm³ / 78 ch DIN, 1580 cm³ / 92 ch DIN et un diesel de 1905 cm³ développant 65 ch DIN. 4 moteurs - 4 champions de la sobriété! Et puisque nous en sommes au chapitre de l'économie: vous obtenez déjà un break Peugeot 305 - six ans de garantie anticorrosion comprise - pour

Fr. 14 995.-

PEUGEOT 305



PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, 039/26 42 42

Les Breuleux/JU: Garage du Plateau SA, 039/54 11 83 - La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, 039/28 13 64 - Chézard: U. Schürch, 038/53 38 68 - Courtelary/BE: J.-P. Schwab, 039/44 14 44 - Les Genevez/JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - Le Locle: Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - Montfaucon/JU: Garage Bellevue, 039/55 13 15 - Les Ponts-de-Martel: R. Robert, 039/37 16 22 - Saignelégier/JU: Garage Nagels, 039/51 14 05 Saint-Imier/BE: Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - Tramelan/BE: Garage du Chalet, 032/97 56 19

54-78

VOITURE INCENDIÉE.

«J'ai été réveillé au milieu de la nuit, toute la ferme brûlait, c'était un vrai cauchemar. Comble de malheur, ma voiture est restée prisonnière des flammes. Elle a brûlé jusqu'au bout sous mes yeux sans que je puisse intervenir. Le lendemain matin, un collaborateur de la Mobilière Suisse est venu estimer les dégâts. Il nous a rendu d'immenses services. Grâce à lui,

l'affaire a été rapidement réglée. On va pouvoir commencer à reconstruire la ferme et moi, avec l'indemnité de l'assurance, j'ai pu m'acheter une nouvelle voiture peu de temps après.»

Thomas Jufer, mécanicien, Lotzwil. Assuré auprès de notre agence générale de Langenthal.



Mobilière Suisse
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

Lintas SMV 2184

79-6544

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL»

44

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vulliens

Dombresson se réservait d'y réfléchir. Pour l'instant, il se demandait s'il devait mettre la placidité du docteur sur le compte de sa vanité ou de sa sottise. Peut-être les deux. Oui, ce devait être ça: persuadé que personne n'oserait mettre en doute ses conclusions, Bourquin n'estimait pas Dombresson capable d'en découvrir la fausseté.

Il hâta le pas de façon à dépasser le plus de monde possible. Il voyait les dos et les reins, compacts et protégés, sans curiosité pour les faces et les poitrines. En arrivant à l'hôtel, il vit qu'on y buvait déjà. Certains Vibrénois avaient fait vite. Marion s'activait, seule à servir. Ce n'était pas le moment de le déranger. Il lui demanda pourtant s'il pouvait emprunter les jumelles de Madame Grandjean. Marion fronça les sourcils. Ça l'ennuyait de les lui remettre en son absence. Ne pou-

vait-il attendre son arrivée? Elle ne tarderait pas. Il monta dans sa chambre et patienta.

Les fleurs du vase avaient été changées. Les benoîtes et les salicaires avaient fait place à des myosotis et à des renouées. Il aimait ce rose et ce bleu, tellement plus beaux qu'au cimetière les zinnias et les glaéuls. Il voulut consigner quelques notes dans un carnet qu'il ne trouva pas. C'était singulier. Avait-on fouillé sa chambre? Pour ne pas avoir à en être sûr, il limita sa recherche à sa table où s'amoncelaient les cahiers, les livres et les manuels mycologiques. Il avait assez de préoccupations sans y ajouter celle-là.

Sur la place se multipliait le bruit des pas. Le gros du cimetière rentrait au village. De sa fenêtre, il vit tous ces gens que la circonstance avait endimanchés et distraits un moment de leurs besognes quotidiennes. Il voyait des têtes. Les chapeaux à crêpe se séparaient des feutres, les premiers allant aux domiciles, les seconds au café. L'auteur de la lettre anonyme était peut-être là, sous le feutre ou la paille, cette forte dame par exemple dont le sac innocent contenait des adresses, ou cet homme dont le gilet à chaîne d'argent comprimait des rancunes, ou celle-ci avec son œil sournois, ou celui-là avec sa canne, population cousue,

boutonnée, époussetée, habile à enfouir sous la surface de la bienséance les secrets qui la menacent. Pour soi-même l'habit ne fait pas le moine, mais pour les autres assurément, et c'est ce qui compte!

Dombresson se souvint de sa grand-mère qui avait tout dit en disant qu'une personne avait «bonne façon». Enfant, il avait eu un oncle romantique que son retour au pays, après un long exil, avait désœuvré, et dont s'était éprise une cousine éloignée. Il profita d'elle un jour de pluie et l'oublia le soleil revenu. Comme il lui avait laissé un enfant, la famille déclara que Mathilde l'avait eu d'un fiancé valétudinaire pressé par la crainte de la mort, en somme qu'elle avait été visitée par un songe. Ce n'était pas faux.

Parmi les chapeaux il aperçut celui de Madame Grandjean qui était bien le seul à prendre la direction de l'hôtel. Jérôme attendit un instant, puis descendit lui demander les jumelles. Elle se décoiffait devant le miroir du corridor. Il aurait aimé la contempler, car peu de gestes sont plus beaux chez une femme que celui d'ôter son chapeau, mais avec elle non plus ce n'était pas le moment. Les coudes levés, elle dit: «Les jumelles!» puis pria Marion d'aller les lui chercher dans sa cham-

bre. Quand il sortit un peu plus tard les ayant passées à son épaule, elles donnaient à Jérôme, avec la casquette anglaise dont il s'était coiffé, l'allure d'un touriste qui va voir les Alpes. Lui n'allait voir que la colline. Une force le poussait.

Il l'aborda par son versant oriental, au pied duquel se trouve la ferme de Ludovic Benz. La cheminée ne fumait plus. Il longea la barrière, se demandant à quel moment Médor le sentirait. Ce fut presque aussitôt. Le chien sortit de sa niche et se mit à japper furieusement. Heureusement, une chaîne ne lui permettait pas de s'avancer de plus de deux mètres. Le bruit fit sortir Benz sur le pas de sa porte.

- J'ai compris ce qui rend Médor furieux, lui lança Dombresson, ce sont les casquettes!

L'homme haussa les épaules.

- Mais si, et j'en suis bien la preuve. Voyez comme je l'excite aujourd'hui, or lundi, souvenez-vous, il m'aurait léché la main!

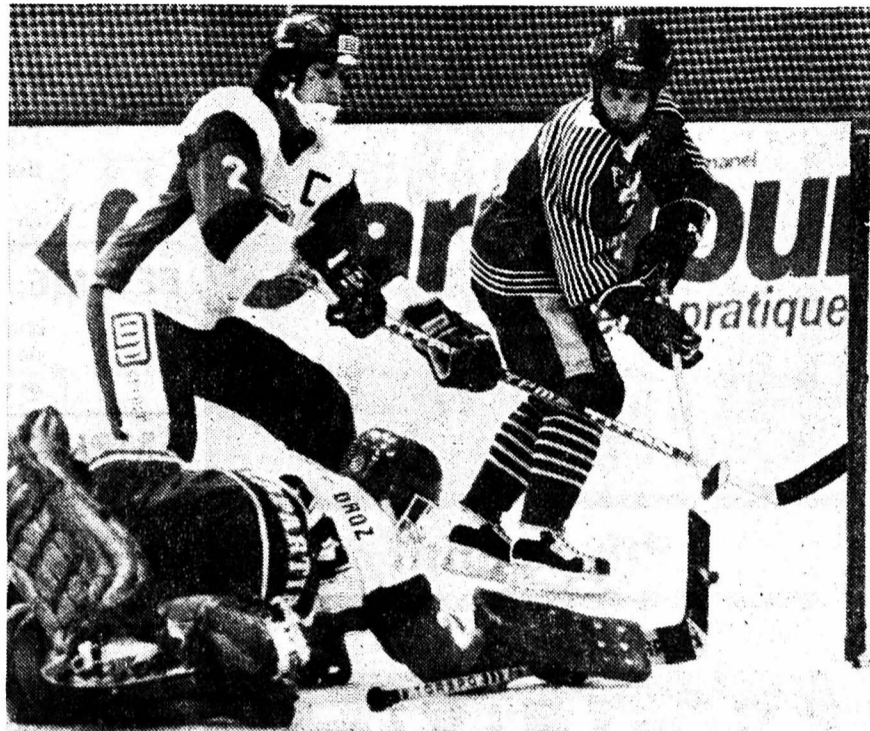
Benz grommela qu'il avait autre chose à faire qu'à s'occuper de ces bêtises et fit mine de rentrer dans sa maison.

- Je suis passé par chez vous hier après-midi, lui dit Dombresson, vous n'y étiez pas, mais de votre cheminée descendait une bonne odeur de viande. Est-ce que vous fumeriez à cette saison, Monsieur Benz?

(à suivre)

SPORTS

Première défaite du HC La Chaux-de-Fonds devant 7543 spectateurs à Malley Les Neuchâtelois ont fait le maximum mais...



Sur cette action, Nussberger ne pourra tromper la vigilance d'Alain Amez-Droz et du capitaine chaux-de-fonnier. (photo ASL)

regrets. Nous avons fait le maximum. A l'impossible, nul n'est tenu. Nous avons voulu vendre chèrement notre peau, renchérisseait de son côté Markus Rettenmund. Je crois que nous avons réussi. Propos que ne démentiront pas les supporters chaux-de-fonniers qui ont fait le déplacement.

Lausanne: Eisenring; Vincent, Monnier; Scherrer, Lussier, Courvoisier; H. Maylan, Ulrich; Joliquin, Déry, Maillard; Vallotton; Guscetti, Rod, Nussberger.
La Chaux-de-Fonds: A. Amez-Droz; L. Dubois, P.-A. Amez-Droz; Caporosso, Lengacher, Mauron; Gobat, Seydoux; J.-B. Dubois, Marti, Bader; Vuille; Mouché, Rettenmund, Stehlin.
Buts: 3e Scherrer 1-0; 6e Caporosso (Mauron) 1-1; 24e Joliquin (Maillard) 2-1; 36e Lussier (Vincent) 3-1; 37e Joliquin (Lussier) 4-1.
Arbitres: MM. Fahmy et Künzi.
Pénalités: 3 fois 2 et une fois 10 minutes (Vincent) contre Lausanne. - 6 fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.
Note: Patinoire de Malley, 7543 spectateurs.

Dans l'ultime période, les Jurassiens n'ont en rien modifié leur tactique. Ils se sont surtout attachés à limiter les dégâts. Ils se sont tout de même créés deux belles occasions par Mauron et Stehlin. L'ex-Fribourgeois a notamment pu tromper habilement le portier vaudois mais il a vu son tir arrêté de justesse sur la ligne de but par H. Maylan.

Jan Soukup ne se montrait pas trop déçu. Mes joueurs ont fait le maximum. Je suis très content du travail qu'ils ont abattu. Peut-être ont-ils manqué de force lors des tirs au but. Mais Lausanne était visiblement plus fort. Cette défaite ne doit en rien nous démoraliser. Bien au contraire, il faut aller de l'avant. Ce n'est pas un drame que de perdre à Lausanne.

De son côté, Richard David s'est déclaré surpris de l'équipe chaux-de-fonnière. Elle nous a posé davantage de problèmes que Martigny. Elle s'est montrée excellente sur le plan technique et tactique. Ce soir, j'ai assisté au meilleur match de hockey sur glace depuis que je suis en Suisse.

Paroles élogieuses pour le club des Mèlèzes qui, bien que battu, a largement contribué à la réussite du spectacle qui fut bien souvent d'un niveau de LNB.

Pour les joueurs du chef-lieu Une défaite qui engendre l'inquiétude

● NEUCHÂTEL-SPORT YOUNG SPRINTERS - SION 3-5 (0-2-2-3-1-0)

Il y a des défaites sans appel où l'on se console à la pensée d'avoir perdu contre plus fort que soi. Il y a des défaites qui laissent un goût d'amertume parce que le petit coup de pouce de dame fortune a favorisé l'adversaire. Et puis il y a des défaites qui engendrent l'inquiétude, du genre de celles où l'on s'incline à l'occasion d'un match important sans avoir donné l'impression d'avoir tout fait pour l'éviter. Ce qui était le cas, samedi soir, des Young Sprinters qui ont perdu une rencontre à leur portée.

Faute de discipline sur le plan collectif, faute aussi d'engagement à certaines occasions, ils ont totalement manqué leur objectif: dépasser Sion au classement et retrouver une certaine sérénité avant d'accueillir, demain soir, la lanterne rouge Marly.

Certes, il convient d'invoquer un brin de malchance. Alors que Sion menait par 4 à 1 et que Young Sprinters donnait l'impression de reprendre du poil de la bête, les arbitres ignorèrent un but de Turler (31e). Certes, alors que Sion avait augmenté le «score» à 5 à 2, Ryser (40e) ajusta le poteau. Psychologiquement, une troisième réussite aurait pu modifier le cours de la partie. Mais il convient également de relever que les Sédunois ont été pénalisés à onze reprises, contre une seule aux Neuchâtelois, et que ces derniers n'ont marqué qu'un but durant ces longs instants de supériorité numérique. C'est là, assurément, que les pensionnaires de Monruz ont galvaudé leurs chances.

Il leur reste désormais très peu de temps pour passer un rapide examen de conscience. Tous ne jouent présentement pas sur leur vraie valeur. Sauront-ils se ressaisir pour la venue à Neuchâtel de Marly? Un nouvel échec, même partiel, serait inacceptable. Et très grave pour l'avenir du hockey sur glace du chef-lieu.

Young Sprinters: F. Riedo; Waeber, Blättler; Dubois, Sobel; Leuenberger; Daneluzzi, Mulhauser, R. Riedo; Schindler, Longhi, Bourquin; Ryser, Turler, Guichard. Entraîneur: Turler.

Sion: Schöpfer; A. Métrailler, Bucher; Germanier, Nanchen; Locher, D. Métrailler, Python; Luthi, Zago, Zermatten; Schmidt, Muller, Mercuri. Entraîneur: Locher.

Buts: 11e D. Métrailler (A. Métrailler) 0-1; 18e D. Métrailler 0-2; 24e D. Métrailler (Locher) 0-3; 29e Turler (Guichard) 1-3; 29e Zermatten (Luthi) 1-4; 37e Bucher 1-5; 37e Mulhauser 2-5; 44e Dubois 3-5.

Arbitres: MM. Duvoisin et Luthi.
Note: Patinoire de Monruz, 200 spectateurs. Pénalités: 1 x 2 minutes contre YS et 11 x 2 minutes contre Sion. (dy)

Dans le groupe 1

Saint-Moritz - Schaffhouse 4-3, Ascona - Uzwil 4-3, Bülach - Frauenfeld 10-1, Weinfelden - Illnau Effretikon 3-2, Küsnacht - Urdorf 3-6, Niederhasli - Wil 4-5. - Classement: 1. Ascona 10 matchs et 17 points; 2. Weinfelden 10-16; 3. Schaffhouse 10-15; 4. Bülach 10-14; 5. Urdorf 10-12; 6. Saint-Moritz 9-11; 7. Illnau Effretikon 10-10; 8. Wil 10-8; 9. Uzwil 10-6; 10. Niederhasli 9-4; 11. Küsnacht 10-4; 12. Frauenfeld 10-1. (si)

Un renvoi pour une question de maillots

Le match Moutier - Lyss qui devait avoir lieu samedi soir, a dû être renvoyé, l'équipe de Lyss s'étant présentée sur la glace avec les mêmes maillots blancs que Moutier. Il n'a pas été possible de trouver des maillots de remplacement. (kr)

Résultats

GROUPE 2

Unterseen - Konolfingen	4-5
Ajoie - Adelboden	7-3
Aarau - Rotblau	7-3
Wiki - Berthoud	1-10
Zunzgen/Sissach - Soleure	6-5
Moutier - Lyss	renv.
Thoune - Grindelwald	3-5

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ajoie	12	11	0	1	112-33	22
2. Grindelwald	12	11	0	1	108-37	22
3. Aarau	12	11	0	1	67-38	22
4. Berthoud	12	9	0	3	76-43	18
5. Thoune	12	7	1	4	85-50	15
6. Zunzgen/Siss.	12	6	0	6	71-80	12
7. Lyss	10	5	1	4	62-48	11
8. Wiki	11	4	2	5	49-58	10
9. Adelboden	11	4	1	6	42-67	9
10. Moutier	11	3	0	8	46-87	6
11. Rotblau	12	3	0	9	44-79	6
12. Soleure	12	3	0	9	42-83	6
13. Konolfingen	11	1	2	8	28-71	3
14. Unterseen	12	0	0	12	35-93	0

GROUPE 3

Lausanne - Chx-de-Fds	4-1
Marly - Forward Morges	5-7
Neuchâtel - Sion	3-5
Meyrin - Villars	1-11
Fleurier - Champéry	4-6
Martigny - Monthey	11-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lausanne	10	10	0	0	96-16	20
2. Chx-de-Fds	10	8	1	1	56-28	17
3. Martigny	10	8	0	2	86-32	16
4. Villars	10	6	2	2	55-36	14
5. Fleurier	10	5	1	4	51-50	11
6. Champéry	10	5	0	5	44-43	10
7. Monthey	10	4	2	4	58-71	10
8. F. Morges	10	3	1	6	36-55	7
9. Sion	10	3	0	7	27-41	6
10. Neuchâtel	9	1	1	7	27-57	3
11. Meyrin	10	1	1	8	25-67	3
12. Marly	9	0	1	8	37-92	1

PROCHAINS MATCHS

Vendredi 7 décembre: Monthey - La Chaux-de-Fonds, Lausanne - Fleurier.
Samedi 8 décembre: Forward Morges - Meyrin, Champéry - Neuchâtel, Sion Marly, Villars - Martigny.

● LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-1 (1-1 3-0 0-0)

Le HC La Chaux-de-Fonds a perdu... logiquement! Mais il n'a pas à rougir de cette première défaite de la saison. Bien au contraire. Longtemps, il a tenu la dragée haute à la formation lausannoise qui dispose incontestablement de moyens supérieurs à ceux des protégés de Jan Soukup. C'est un peu comme si une voiture de tourisme devait se mesurer à un bolide de formule 1! Toutefois, le Lausanne HC, malgré deux étrangers, Lussier et Vincent, un réfugié politique en la personne de Déry et des joueurs expérimentés à l'image de Courvoisier, Joliquin et Guscetti, qui ont tous tâté de la ligue nationale, a été gêné aux entournures. Finalement, des pénalités infligées bien sévèrement à Caporosso (deux fois) et Rettenmund sont venues à son secours et lui ont permis de faire basculer définitivement la rencontre peu avant la fin de la période intermédiaire, pour la plus grande joie de la majorité des 7543 spectateurs présents! Excusez du peu! Il est vrai que pour cette rencontre qui coïncidait avec l'inauguration de la nouvelle patinoire de Malley, les dirigeants vaudois avaient décidé de ne percevoir aucun droit d'entrée. N'empêche que l'on a encore jamais vu une telle affluence pour un match de première ligue!

Sur l'ensemble de la partie, l'équipe de Richard David a mérité de s'imposer. Soixante minutes durant, elle a dicté sa

- par Michel DERUNS -

loi. D'ailleurs, le nombre de tirs au but en témoigne: 51 pour Lausanne contre 22 à La Chaux-de-Fonds!

Mais voilà, en face d'eux, les Vaudois ont trouvé un Alain Amez-Droz de la meilleure cuvée et une équipe extrêmement disciplinée, très à son affaire, qui a habilement joué le coup défensif.

COMME À MARTIGNY

Les Chaux-de-Fonniers avaient opté pour la même tactique qu'à Martigny qui consiste à attendre l'adversaire dans sa zone de défense et tenter de partir en contre-attaques. Les Vaudois ne se sont laissés piéger qu'une seule fois quand Caporosso (6e) put partir seul battre Eisenring et annuler ainsi la réussite initiale signée Scherrer trois minutes auparavant.

Le système adopté par Jan Soukup a été un demi-échec sur le plan offensif. Mais en défense...

Les Lausannois, Lussier en tête parfaitement neutralisé par Lengacher, se sont régulièrement cassés les dents sur le «mur» neuchâtelois. Il leur a fallu une erreur d'appréciation d'Amez-Droz, la seule du reste de toute la rencontre, pour reprendre l'avantage. Sur un tir de Joli-

quin (24e), le portier chaux-de-fonnier ferma mal son angle. Le palet put ainsi passer entre son bras et le montant droit des buts.

PÉNALTIES LOURDES DE CONSÉQUENCES

Sept minutes plus tard, Caporosso écopa de la première pénalité de la rencontre, une pénalité qui si elle ne permit pas aux joueurs locaux d'aggraver la marque, ébranla néanmoins la jeune phalange chaux-de-fonnière.

La pression lausannoise fut terrible. Amez-Droz multiplia les proesses. Mais à la 36e minute il dut s'avouer battu devant Lussier qui très habilement dévia un tir de Vincent.

Les Chaux-de-Fonniers n'eurent pas le temps de se remettre de leurs émotions que Caporosso, puis quelques secondes plus tard Rettenmund, furent victimes de la sévérité du duo arbitral et se retrouvèrent sur le banc d'infamie.

A trois contre cinq, les Neuchâtelois ne purent rien faire pour endiguer les assauts vaudois. Ils furent complètement submergés. Aussi, le quatrième but tomba comme un fruit mûr.

Les pénalités nous ont coûté cher, reconnaissait le capitaine chaux-de-fonnier Pierre-Alain Amez-Droz. Le fait qu'elles soient tombées coup sur coup nous a complètement désorganisé. Lausanne n'a pu en profiter. Domage. Mais finalement, je n'ai pas de

met toutefois en lumière le manque de réussite des attaquants qui savent pourtant créer toutes les conditions pour marquer un but mais ne parviennent que trop rarement à placer le puck au fond des filets. Un défaut qui devrait pouvoir se corriger.

Fleurier: Luthi; Ph. Jeannin, Aeschlimann; Marendaz, Liechti; A. Jeannin, Dubois, Hirschy; Kobler, Rota, Spagnol; Clottu, Pluquet, Gaillard.

Champéry: Vouilloz; H. Perrin, Anex; Croci-Torti, Amhad; Cachat, Chappot, S. Marietan; Clément, Gex-Collet, S. Perrin; Grenon, G. Marietan, Erismann.

Buts: 3e Croci-Torti 0-1; 11e Dubois 1-1; 15e Spagnol 2-1; 18e Croci-Torti (Chappot) 2-2; 19e Grenon 2-3; 38e G. Marietan 2-4; 45e S. Perrin 2-5; 53e Gaillard 3-5; 53e A. Jeannin (Dubois) 4-5; 54e Cachat 4-6.

Arbitres: MM. Borgeaud et Baumann.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

Note: 700 spectateurs.

J. P.

EN DEUXIÈME LIGUE

Delémont - Noiraigue 1-6
Court - Saint-Imier 0-12

Nous reviendrons plus en détail sur le championnat de deuxième ligue dans notre prochaine édition.

Avez-vous gagné?

LOTÉRIE À NUMÉROS

2 - 3 - 21 - 28 - 29 - 30.
Numéro complémentaire: 18.

SPORT-TOTO

1 2 1 1 2 2 1 2 2 1 1 1 2

TOTO-X

19 - 20 - 21 - 25 - 30 - 36.
Numéro complémentaire: 27.

PARI MUTUEL ROMAND

Course française:
4 - 13 - 8 - 3 - 12 - 14 - 1.

Course suisse:
13 - 7 - 16 - 8. (si)



Gilles Dubois (à gauche) s'est fait l'auteur d'un magnifique solo à «la Gosselin». (Photo Impar-Charrère)



Scotch Club

La Chaux-de-Fonds
Apéritif
**STRIP
TEASE**

du Lundi au Vendredi
de 17h30 à 20h

Prix apéritif

DEMANDES D'EMPLOIS

MAÇON CONFIRMÉ

cherche emploi région Le Locle - La Chaux-de-Fonds. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffres DV 30909 au bureau de L'Impartial.

JEUNE RESPONSABLE

dans les domaines du planing, ordonnancement, gestion de stock, statistiques, etc., cherche emploi région La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel.

Formation: CFC + Ecole Suisse de gestion d'exploitation.

☎ (039) 23 38 21 (heures des repas)

FEMME DE MÉNAGE

cherche à faire des heures, repassage. Personne de confiance.

☎ (039) 23 25 83 aux heures des repas. 31473

EMPLOYÉE DE BUREAU

ou employée de fabrication, consciencieuse, bonne dactylographe, téléphoniste, nombreuses années d'expérience, cherche changement de situation. Libre au 1er février 1985. Ecrire sous chiffre 91-745 à ASSA, Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A vendre VILLA

5 min. de Neuchâtel, situation tranquille. Vue panoramique, cheminée de salon, 2 salles d'eau, 6 pièces + dépendances et garage.

☎ 038/33 36 53, 24 34 22, 31 73 32 28-300775

Particulier vend viande de poulain

en quartier ou par débit.

Prix avantageux. ☎ 039/37 17 59 37 14 36 28-031961

A vendre

VW Passat Break

modèle 1976, 5 portes. Excellent état. Fr. 5200.-. Crédit à disposition. S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, ☎ (039) 61 12 14. 91-472

A vendre

VW Polo Coupé

modèle 1981, état impeccable. Fr. 6400.-. Crédit à disposition. S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, ☎ (039) 61 12 14. 91-472

HEUS & CHRISTEN
SA
Electriciens spécialisés

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
☎ 23 81 88

PETIT DOMAINE

est cherché dans le Jura Neuchâtois.

Ecrire sous chiffre CF 19967, au bureau de L'Impartial.

Réponse à toutes les offres. Discretion assurée.

Nous cherchons

gérant ou gérante

possédant certificat de capacité, pour petite pension.

☎ 039/23 44 21, de 8 à 12 h. ☎ 039/26 80 55 31202

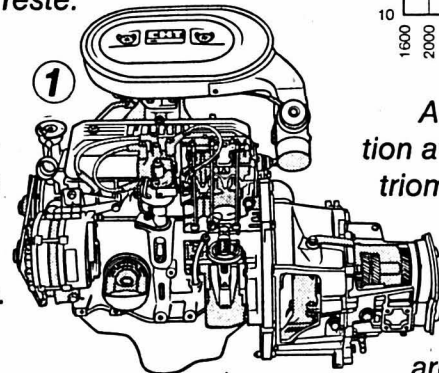
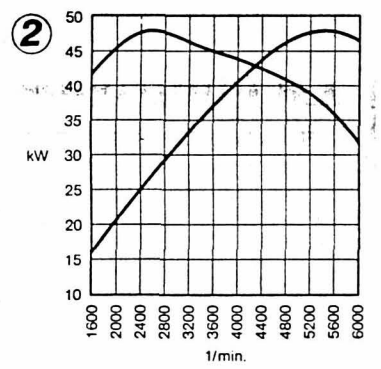
NOUVEAU: Ford Escort LX.

Une voiture fascinante - un prix séduisant: fr. 13 300.-



Découvrir la nouvelle Ford Escort LX, c'est découvrir une voiture bourrée de fascination. Prenez le **moteur ultrasobre 1,6 l** de 48 kW/66 ch (1) avec culasse en alliage léger: grâce à son **couple élevé à bas régime** (2), il est exceptionnellement

souple et brillant en accélération - ce qui vous épargne de nombreux changements de vitesses. La **boîte à 5 rapports** (3) garantit une conduite silencieuse et une consommation minimale. Bien sûr, le confort n'est pas en reste: **vitres teintées**, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, vitre arrière chauffante et lave/essuie-glace.



A l'instar de la traction avant, le chauffage triomphe du plus rude hiver - alors que les servo-frein et les feux antibrouillards arrière parachèvent la sécurité. Bref, l'Escort LX débordé de fascination! Et son prix n'est pas la moindre des surprises: Ford Escort LX 3 portes, fr. 13 300.-; Ford Escort LX 5 portes fr. 13 775.-.



Ford. Votre partenaire pour un contrat de leasing. Financement avantageux par Ford Credit S.A.

La nouvelle Ford Escort LX. Généreuse, mais pas onéreuse.



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

Bon d'information

- Informez-moi en détail sur la nouvelle Ford Escort LX: adressez-moi le prospectus détaillé.
- Informez-moi dorénavant sur toutes les nouveautés relatives à l'Escort.

Nom/Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/localité _____

A retourner à: Ford Motor Company, 5431 Wettingen

44-6824



La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krättinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérijà SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtilion.

SPORTS

Début de la Coupe du monde de ski alpin Marc Girardelli frappe d'entrée

Marc Girardelli a frappé d'entrée. Vainqueur la saison dernière de la Coupe du monde de slalom, l'Autrichien à la licence luxembourgeoise a réalisé un véritable festival dans le spécial de Sestrière, première épreuve masculine de la saison. Meilleur temps des deux manches, Girardelli a devancé de 2'32 l'étonnant Suédois Jonas Nilsson et de 2'53 l'Italien Paolo De Chiesa. Le Grison Martin Hangl, grâce à un chrono remarquable dans la seconde manche, a pris la cinquième place, derrière l'Autrichien Klaus Heidegger.



Le tiercé gagnant de cette première compétition. De gauche à droite: Jonas Nilsson, Marc Girardelli et Paolo de Chiesa. (Bélino AP)

Absent des Jeux de Sarajevo, Girardelli a fêté à Sestrière le septième succès de sa carrière en Coupe du monde. Sa victoire dans la station italienne est certainement la plus convaincante.

Un temps de 52"45 dans la première manche lui permettait de disposer d'une marge de sécurité considérable avant de s'élaner pour son deuxième parcours. Avec l'04 d'avance sur Nilsson, Girardelli aurait pu se contenter d'assurer. Mais malgré une visibilité précaire, le

skieur de Lustenau est repassé à l'attaque. Avec 54"35, il obtenait une nouvelle fois le meilleur temps, juste devant Martin Hangl, auteur d'une seconde manche étonnante.

STENMARK ÉLIMINÉ

Si Girardelli a répondu présent, Ingemar Stenmark, l'autre grand absent du rendez-vous olympique, a été contraint à l'abandon dans la première manche. Gêné par ses lunettes, le Suédois est sorti

de la piste après le temps intermédiaire, où il accusait déjà un retard de 91 centièmes sur son grand rival.

Martin Hangl, parti en 54e position, devait tout d'abord obtenir le 17e temps de la première manche. Le Grison n'en restait pas là. Profitant il est vrai d'une nette amélioration de la visibilité, le skieur de Samnaun (22 ans), a réalisé une seconde manche parfaite, à 74 centièmes de Girardelli.

Premier Suisse à s'élaner dans ce spécial, Max Julen était éliminé dans la première manche. Avant sa chute, il avait déjà concédé plus de deux secondes à Girardelli. Dans sa foulée, Pirmin Zurbriggen obtenait le dixième temps de la première manche. Le vainqueur de la Coupe du monde ne confirmait pas dans la seconde manche. Il était en effet en difficulté au début de la seconde manche et rétrogradait au 14e rang. Jacques Lüthy a connu l'élimination dans la première manche. Joël Gaspoz ne s'est pas présenté au départ en raison de douleurs aux adducteurs.

CLASSEMENT

1. Marc Girardelli (Lux) 106"80;
2. Jonas Nilsson (Sue) à 2"32;
3. Paolo de Chiesa (Ita) à 2"53;
4. Klaus Heidegger (Aut) à 2"40;
5. Martin Hangl (S) à 3"35;
6. Roberto Erlacher (Ita) à 3"44;
7. Ivano Edalini (Ita) à 3"62;
8. Florian Beck (RFA) à 3"92;
9. Daniel Mougel (Fra) à 4"04;
10. Roberto Grigis (Ita) à 4"07;
11. Richard Pramotton (It) à 4"34;
12. Daniel Fontaine (Fra) à 4"56;
14. Bengt Fjällberg (Sue) et Pirmin Zurbriggen (S) à 5"03. 78 partants, 25 classés.

A Val d'Isère Annulation

Le comité d'organisation du Critérium de la première neige, en raison des conditions météorologiques défavorables sur la région de Val d'Isère, durant les 48 heures à venir, a décidé d'annuler les épreuves masculines (slalom géant et Super-G) prévues dans la station.

Les descentes (messieurs et dames) avaient déjà été annulées la veille, l'épreuve féminine ayant été déplacée à Puy-Saint-Vincent. C'est dans cette station également que seront courus le slalom géant et le Super-G.

Quant à la descente masculine, les lieu et date de son déroulement ne sont pas encore fixés. La solution adoptée pourrait être un report à Bormio, sur le site des championnats du monde, le 21 décembre. (si)

Slalom féminin de Courmayeur La quinzième pour Perrine Pelen

Sous la neige et dans le brouillard, la première épreuve de Coupe du monde, un slalom spécial féminin, a tout de même pu être disputé samedi, dans des conditions difficiles il est vrai, mais qui n'ont finalement pas influé sur les résultats. Les meilleures spécialistes ont en effet émergé, la victorieuse revenant à Perrine Pelen. La Française signait du même coup son quinzième succès en Coupe du monde, toutes victoires acquises en slalom spécial.

Dans ce slalom spécial de Courmayeur, couru à plus de 2000 mètres d'altitude sur une piste unique, Perrine Pelen a forgé sa victoire dans la deuxième manche. Au terme du premier tracé, c'était en effet l'Allemande de l'Ouest Maria Epple, qui occupait la première place. Elle précédait alors l'Américaine Tamara McKinney de 32 centièmes de seconde et Perrine Pelen de 36 centièmes. Mais, dans la deuxième manche, la Française devait signer de manière assez nette le meilleur temps pour retourner la situation à son avantage et l'emporter finalement avec 37 centièmes d'avance sur l'Allemande et 61 centièmes sur l'Italienne Paoletta Magoni, la championne olympique de la spécialité.

ERIKA HESS DÉÇOIT

Parmi les grandes favorites, Erika Hess a légèrement déçu. Conséquence, elle n'a signé que le

sixième temps, à 68 centièmes de Maria Epple. Dans la deuxième manche, Erika ne devait guère faire mieux. Elle gagnait bien un rang, pour terminer à la cinquième place, mais en profitant de l'élimination sur chute de la Tchécoslovaque Olga Charvatova.

Trois autres skieuses helvétiques s'élançaient dans le premier groupe. Elles ont connu des fortunes diverses. C'est ainsi que Brigitte Gadiet est entrée «dans les points» pour la sixième fois de sa carrière tandis que Monika Hess et Brigitte Oertli se retrouvaient éliminées dès la première manche.

CLASSEMENT

1. Perrine Pelen (Fr) 94"18;
2. Maria Epple (RFA) 94"55;
3. Paoletta Magoni (It) 94"79;
4. Tamara McKinney (EU) 95"33;
5. Erika Hess (S) 95"40;
6. Maria-Rosa Quarzo (It) 96"48;
7. Anni Kronbichler (Aut) 96"55;
8. Daniela Zini (It) 96"68;
9. Mateja Svet (You) 96"77;
10. Malgorzata Tialka (Pol) 96"97;
11. Brigitte Gadiet (S) 97"08;
12. Ivana Valesova (Tch) 97"12;
13. Caroline Beer (Aut) 97"78;
14. Monika Maier-Hofer (Aut) 98"12;
15. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 98"13.

Puis les autres Suissesses: 17. Vreni Schneider 98"71; 21. Corinne Schmidhauser 99"67; 26. Murielle Studer 100"39; 30. Heidi Zurbriggen 100"97.

78 concurrentes au départ, 46 classés. (si)

Ouverture de la saison nordique Marchon brillant à Ulrichen

La saison suisse s'est ouverte dimanche à Ulrichen, où les épreuves prévues à Splügen avaient été déplacées en raison d'un enneigement plus favorable.

Chez les messieurs, les 15 kilomètres sont revenus à Markus Fährdrich, un membre du cadre national «A», qui a été le seul à descendre sous les 50 minutes dans cette épreuve. Fährdrich a battu de 23 secondes l'ancien champion du monde des 15 kilomètres en 1978, le Polonais Josef Luszczek.

Côté féminin, succès sans problème sur 5 kilomètres de la Grisonne Evi Kratzer.

Messieurs, 15 kilomètres: 12. Markus Fährdrich (Horw) 49'48"3; 2. Josef

Luszczek (Pol) 50'11"6; 3. Giachem Guidon (Saint-Moritz) 50'53"2; 4. Battista Bovisi (Sangernboden) 52'00"7; 5. Jean-Ph. Marchon (Saignelégier) 52'10"2; 6. Hans-Luzi Kindschi (Davos) 52'12"8; 7. Joos Ambühl (Davos) 52'20"1; 8. André Rey (Saint-Cergues) 52'48"1; 9. Daniel Sandoz (Le Locle) 52'53"8; 10. Bruno Renggli (Marbach) 54'29"3. - 31 classés. A notamment abandonné: Konrad Hallenbarter.

Dames, 5 kilomètres: 1. Evi Kratzer (Saint-Moritz) 21'55"; 2. Margrit Rühstaller (Einsiedeln) 22'05"; 3. Gabi Scheidegger (Pontresina) 22'13"; 4. Christian Brügger (Saint-Moritz) 22'20"; 5. Karin Thomas (Saint-Moritz) 22'39". (si)

Football sans frontières

RFA

16e JOURNÉE

- B. Leverkusen - VfB Stuttgart ... 0-2
- VfL Bochum - Mannheim ... 0-1
- Mönchengladbach - Düsseldorf ... 0-2
- SV Hambourg - E. Francfort ... 2-0
- A. Bielefeld - Werder Brême ... 3-4
- E. Brunswick - B. Uerdingen ... 0-0
- SC Karlsruhe - FC Cologne ... 1-4
- B. Dortmund - Schalke 04 ... 4-1
- Kaiserslautern - Bayern Munich ... 0-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. B. Munich	15	10	3	2	34-18	23
2. W. Brême	16	7	7	2	45-28	21
3. Hambourg	16	6	7	3	30-24	19
4. M'Gladbach	15	7	4	4	42-27	18
5. Uerdingen	15	7	3	5	30-21	17
6. Kaiserslaut.	15	5	7	3	23-19	17
7. Bochum	16	5	7	4	25-24	17
8. FC Cologne	14	7	2	5	35-31	16
9. Francfort	16	6	4	6	35-37	16
10. Stuttgart	16	6	3	7	38-28	15
11. Leverkusen	15	4	6	5	23-24	14
12. Düsseldorf	16	5	4	7	30-32	14
13. Mannheim	14	5	3	6	18-28	13
14. Schalke	15	4	5	6	26-33	13
15. Karlsruhe	16	3	6	7	25-42	12
16. Dortmund	15	5	1	9	20-27	11
17. Bielefeld	15	1	8	6	16-34	10
18. Brunswick	16	4	2	10	22-40	10

France

19e JOURNÉE

- Lille - Nantes ... 1-1
- Monaco - Bordeaux ... 3-0
- RC Paris - Auxerre ... 1-3
- Rouen - Metz ... 1-0
- Toulouse - Paris St-Germain ... 0-1
- Laval - Bastia ... 2-1
- Sochaux - Lens ... 1-2
- Nancy - Brest ... 0-2
- Strasbourg - Tours ... 1-0
- Marseille - Toulon ... 4-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Nantes	19	14	3	2	35-16	31
2. Bordeaux	19	12	5	2	35-16	29
3. Auxerre	19	9	6	4	30-18	24
4. Paris SG	19	9	4	6	32-29	22
5. Lens	19	8	5	6	31-20	21
6. Brest	19	6	9	4	28-20	21
7. Toulon	19	9	3	7	23-23	21
8. Metz	19	9	3	7	22-29	21
9. Bastia	19	8	4	7	21-30	20
10. Monaco	19	7	5	7	30-20	19
11. Laval	19	6	7	6	22-27	19
12. Sochaux	19	6	4	9	29-25	16
13. Marseille	19	7	2	10	25-35	16
14. Lille	19	4	7	8	20-21	15
15. Strasbourg	19	5	5	9	26-29	15
16. Toulouse	19	5	5	9	25-30	15
17. Nancy	19	6	3	10	21-28	15
18. Rouen	19	4	6	9	14-23	14
19. Tours	19	4	6	9	22-32	14
20. RC Paris	19	5	2	12	16-35	12

Italie

11e JOURNÉE

- Avellino - Torino ... 1-3
- Como - Atalanta ... 0-0
- Cremonese - Fiorentina ... 1-1
- Inter Milan - Napoli ... 2-1
- Juventus - Ascoli ... 2-2
- Roma - Udinese ... 2-1
- Sampdoria - Lazio ... 2-2
- Verona - Milan ... 0-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Verona	11	7	4	0	15-4	18
2. AC Torino	11	7	2	2	18-9	16
3. Inter Milan	11	5	5	1	15-8	15
4. Sampdoria	11	5	5	1	13-7	15
5. AS Roma	11	2	8	1	8-7	12
6. AC Milan	11	3	6	2	9-12	12
7. Fiorentina	11	3	5	3	12-9	11
8. Juventus	11	3	5	3	16-14	11
9. Atalanta	11	3	5	3	9-17	11
10. Avellino	11	2	6	3	11-10	10
11. Côme	11	3	4	4	7-9	10
12. Napoli	11	2	5	4	9-12	10
13. Lazio Rome	11	2	5	4	9-15	9
14. Udinese	11	3	1	7	12-16	7
15. Ascoli	11	0	6	5	5-13	6
16. Cremonese	11	1	2	8	6-15	4

Angleterre

17e JOURNÉE

- Arsenal - Luton ... 3-1
- Aston Villa - Sunderland ... 1-0
- Chelsea - Liverpool ... 3-1
- Coventry - Tottenham ... 1-1
- Everton - Sheffield W. ... 1-1
- Ipswich - Southampton ... 0-1
- Leicester - Queen's Park ... 4-0
- Manchester U. - Norwich ... 2-0
- Newcastle - Stoke City ... 2-1
- Watford - Nottingham F. ... 2-0
- West Ham - West Bromwich ... 0-2

CLASSEMENT*

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Everton	17	10	3	4	35-23	33
2. Manchest. U.	17	9	5	3	33-21	32
3. Arsenal	17	10	2	5	34-24	32
4. Tottenham	17	9	3	5	34-17	30
5. Southampton	17	7	7	3	21-17	28
6. Chelsea	17	7	5	5	29-18	26
7. Sheffield	17	8	5	5	28-20	26
8. West Ham	17	7	5	5	23-24	26
9. West. Bromw.	17	7	4	6	30-23	25
10. Liverpool	17	6	6	5	21-18	24
11. Nottingham	17	7	3	7	26-24	24
12. Newcastle	17	6	6	5	30-31	24
13. Sunderland	17	6	5	6	25-22	23
14. Norwich	17	6	5	6	25-25	23
15. Watford	17	5	6	6	35-34	21
16. Aston Villa	17	5	5	7	21-32	20
17. Queen's Park	16	4	6	6	21-29	18
18. Leicester	17	5	3	9	27-35	18
19. Ipswich	17	3	7	7	17-24	16
20. Coventry	17	4	4	9	16-29	16
21. Luton	17	3	5	9	20-36	14
22. Stoke City	16	1	4	11	13-38	7

* Trois points par match gagnés.

Fin des Six Jours cyclistes de Zurich Freuler et Gisiger comme en 1983

Comme l'an dernier, les Suisses Urs Freuler et Daniel Gisiger ont terminé victorieusement les Six Jours de Zurich. Ils se sont imposés avec un tour d'avance sur les Allemands Henry Rinklin et Josef Kristen, suivis par Gary Wiggins-Anthony Doyle (Aus-GB) et par l'espoir suisse Jürg Müller, associé à l'Allemand Dietrich Thurau.

La fin de l'épreuve a été passionnante. Sur une attaque de Gisiger, les «Diabes rouges» avaient réussi à prendre un tour d'avance à 44 minutes de la fin mais ils ne parvinrent pas à conserver cet avantage. Dix minutes plus tard, Thurau-Müller, Rinklin-Kristen et Wiggins-Doyle revenaient dans le même tour. La seconde offensive de la paire helvétique devait être décisive. Mais jusqu'à la fin, ils eurent à repousser les assauts des Allemands Rinklin-Kristen, leaders aux

points, qui ne possédaient cependant pas les ressources nécessaires pour reprendre un tour à une formation animée par un Gisiger particulièrement inspiré au cours de cette ultime nuit.

Chez les amateurs, la victoire est revenue aux Suisses Daniel Huwiler et Werner Stutz, vainqueurs de cinq étapes et qui ont terminé avec trois tours d'avance et plus sur leurs rivaux. Net succès aussi pour Max Hürzeler en demi-fond. Sa victoire, il l'a obtenue avec six points

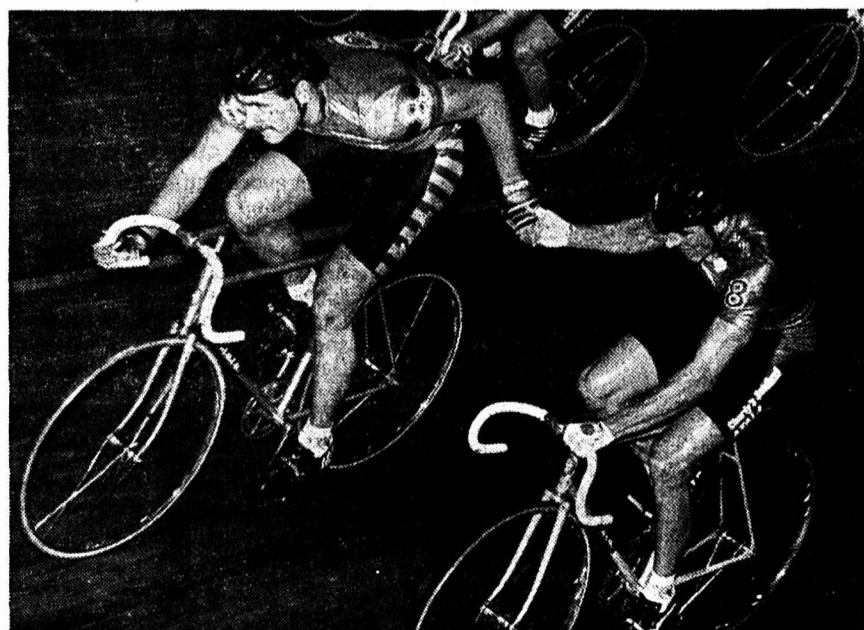
d'avance sur l'Allemand Horst Schütz, le champion du monde, et sept sur le Belge Stan Tourné.

LES RESULTATS

Professionnels. - Classement final:
1. Urs Freuler-Daniel Gisiger (S) 112 points; 2. A un tour: Josef Kristen-Henry Rinklin (RFA) 179; 3. Gary Wiggins-Anthony Doyle (Aus-GB) 103; 4. Dietrich Thurau-Jörg Müller (RFA-S); 5. A deux tours: Roman et Sigmund Hermann (Lie) 94; 6. Gert Franz-Michael Marcussen (Dan) 36; 7. René Pijnen-Ralf Elshof (Ho) 28; 8. A sept tours: Bernard Vallet-Yvon Bertin (Fr) 63; 9. A neuf tours: Hans Känel-Walter Baumgartner (S) 45; 10. A six tours: Heinz Isler-Alfred Achermann (S) 106; 11. A vingt tours: Dante Morandi-Acacio da Silva (It-Port) 49; 12. Albert Fritz-Daniel Wyder (RFA-S); 13. A vingt-six tours: Patrick Mörlen-Frédéric Vichot (S-Fr) 46; 14. A vingt-sept tours: Leo Schönenberger-Hans Ledermann (S) 96; 15. A trente tours: Roland Vögeli-Viktor Schraner (S) 40.

Amateurs. - Classement final:
1. Daniel Huwiler-Werner Stutz (S) 92 points; 2. A trois tours: Guido Winterberg-Pius Schwarzenruber (S) 22; 3. A cinq tours: Stefan Schütz-Markus Eberli (S) 33; 4. A six tours: Rolf Frei-Marius Frei (S) 28; 5. Mario Haltiner-Andreas Clavadetscher (S) 25.

Demi-fond. - Classement final:
1. Max Hürzeler (S) entraîneur Luginbühl, 29 points; 2. Horst Schütz (RFA), Dippel, 23; 3. Stan Tourné (Be), De Bakker, 22; 4. Stefan Maurer (S), Aebi, 18; 5. Bruno Vicino (It), De Lillo, 17. (si)



Urs Freuler (à gauche) et Daniel Gisiger: comme en 1983! (Photo Widler)

LA FORMULE DE L'AVENIR A ENCORE ÉTÉ PERFECTIONNÉE: TOYOTA TERCEL 4x4.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-679311



Rapports de boîte améliorés, habitacle encore plus luxueux, ventilation intérieure raffinée, pare-chocs et calandre redessinés. La Tercel 4x4 est le fruit d'une conception d'avant-garde: sa transmission sur les 4 roues, enclenchable à tout moment, son style non-conformiste et son habitabilité exceptionnelle lui ouvrent des perspectives nouvelles. Autres atouts: 5 portes, 5 places, 4 cylindres, 52 kW (71 ch) DIN, tournant aussi à l'essence sans plomb, 5 vitesses et rapport extra-lent, traction avant, 4 roues motrices enclenchables, capacité de remorquage de 1010 à 1300 kg avec freinage continu, roues avant indépendantes, direction précise à crémaillère et démultiplication variable, double circuit de freinage assisté. En série: radio OL/OM/OUC et décodeur pour informations routières, compte-tours, économètre, montre numérique, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, console médiane à vide-poches, dossier de banquette rabattable en deux parties, grand hayon, soute variable, lave-phares, glaces teintées, bavettes d'aile avant et arrière, essuie-lave-glace sur lunette arrière chauffante et tout ce qui fait l'équipement proverbial des Toyota. **Fr. 18490.-**. En option: peinture bicolore, fr.350.-; toit ouvrant électrique, fr. 800.-.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA
TELEPHONE 01-495 24 95

TOYOTA

Le No 1 japonais.

Agences principales: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 – **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Tarditi, Tél. 039/28 25 28 – **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch.A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

BON À SAVOIR !

Grâce aux frais réduits, nous pouvons vendre meilleur marché les mêmes meubles que la concurrence
Meubles Graber - Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers pour l'industrie et le bâtiment Travaux en Suisse et à l'étranger Conditions exceptionnelles
Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28



POURQUOI?

Pourquoi tant d'hommes et de femmes du second et troisième âge confient-ils à Beaufort leurs soucis de cheveux? Parce que chez Beaufort, la solution à cet évanouissement indésirable de la chevelure est résolue de façon professionnelle et personnelle. Pas d'opération ni de collage: vous conservez vos propres cheveux, nous les nousons avec de nouveaux cheveux naturels. Et le service Beaufort, justement réputé, vous délièvrera de tout souci. Si vous savez déjà le «pourquoi», nous vous dirons le «comment» et le

«quoi». La visite d'information est gratuite. Alors, sautez vite sur votre téléphone et nous convenons d'un rendez-vous. Saisissez l'occasion aux cheveux: vous avez tout à y gagner.



Genève	Rue du Port 8	022 28 87 33
Lausanne	Rue de Bourg 8	021 20 45 43
Bienne	Versuisstr. 10	032 22 33 45
Barne	Efingenstr. 8	031 25 43 71
Thoune	Frutigenstr. 6	033 22 30 49
Olten	Wiesenstr. 10	062 26 35 26
Bâle	Elisabethenstr. 7	061 23 30 55
Zürich	Bahnhofplatz 3	01 211 86 30
Lucerne	Pfistergasse 7	041 22 46 88
Winterthur	Technikumstr. 38	052 22 57 25

Egalement à Cors, Saint-Gall et Soleure
Ouvert sans interruption dès 10h30

VICHY le digestif sport



EAU MINÉRALE ALCALINE FLUORÉE NATURELLE

VOTRE OPTICIEN
SANDOZ PLACE DE LA GARE
EXÉCUTION minutieuse DES ORDONNANCES MÉDICALES

Apprenez à conduire



- avec
- Succès
 - Maîtrise
 - Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»

Téléphone (039) 28 29 85 66418

STORES-BOUTIQUE

G. BELPERROUD

Rue du Locle 24

La Chaux-de-Fonds

☎ bureau 039/26 56 60

privé 039/26 50 04

FUST L'offre du moment

Lave-vaisselle Bosch R 400

12 couverts, cuve en acier chromé

- Nous avons toutes les marques de qualité en stock
- Livraison gratuite
- Rabais important à l'emporter
- Appareils d'exposition avec un rabais Super
- La remise la plus élevée pour votre ancien appareil
- Garantie allant jusqu'à 10 ans

Durée de location minimum 3 mois
Prix Fust 998.-
Location 58.-/mo. Possibilité d'achat.

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électroménagers en stock!

FUST

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
Marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

ÉDOUARD VUILLE Tapissier-Décorateur

- rembourrage de meubles de styles et modernes
- vente et montage de broderies
- réfection de matelas crin
- pose de tapis, rideaux et tentures murales.

Travail soigné !

Miéville 113, 2314 La Sagne, ☎ 039/31 53 54

91-482

SPORTS

Finale surprise pour le GP d'hiver à La Chaux-de-Fonds Un régal de tennis offensif

Le sixième tournoi de tennis de la Métropole a vécu. Les joueurs ont rangé leurs habits de lumière et leurs raquettes assassines avant d'aller combattre dans d'autres arènes. Il faudra donc attendre une année pour pouvoir admirer une nouvelle fois ce spectacle si passionnant qu'est le tennis de haut niveau. C'est long une année...

La Chaux-de-Fonds était la quatrième étape d'un circuit qui en compte six et qui distribue de l'argent et des points ATP. Des points qui permettent aux «modestes» de s'inscrire dans les qualifications de tournois internationaux comme Genève, Gstaad ou Bâle. Ainsi Jakub Hlasek, actuellement classé dans les quatre-vingt meilleurs joueurs mondiaux, a participé plusieurs fois à ce circuit avant de percer au niveau international.

LES FAVORIS DISPARAISSENT

Les favoris du public et des observateurs avertis ont sombré sous les coups de boutoirs respectifs de Christophe Macht et Renato Schmitz. Marco Ostojic ne semblait pas bien réveillé dimanche matin, ses coups n'étaient pas aussi précis et rapides que la veille. Mais il faut dire qu'il se trouvait face à un colosse d'un mètre nonante-deux (pointure 46½!). Christophe Macht, 20 ans, est ce que l'on peut appeler une belle pièce, il est rapide, solide et endurant. Le petit Yougoslave a donc littéralement éclaté sous les services de Macht. Et un favori aux oubliettes, un!

Marc Krippendorf avait remporté les deux premières étapes du circuit d'hiver. Joueur extrêmement rapide, la porte de la finale lui semblait grande ouverte. Mais c'était sans compter Renato Schmitz, matricule 10 au classement suisse, un habitué du tournoi de La Chaux-de-Fonds (il a participé aux six éditions). Autre géant du court (1 m. 90), Renato possède lui aussi un service «fusée». Après avoir perdu le tie-break du premier set, Krippendorf a soldé la seconde manche. Et deux favoris aux oubliettes, deux!

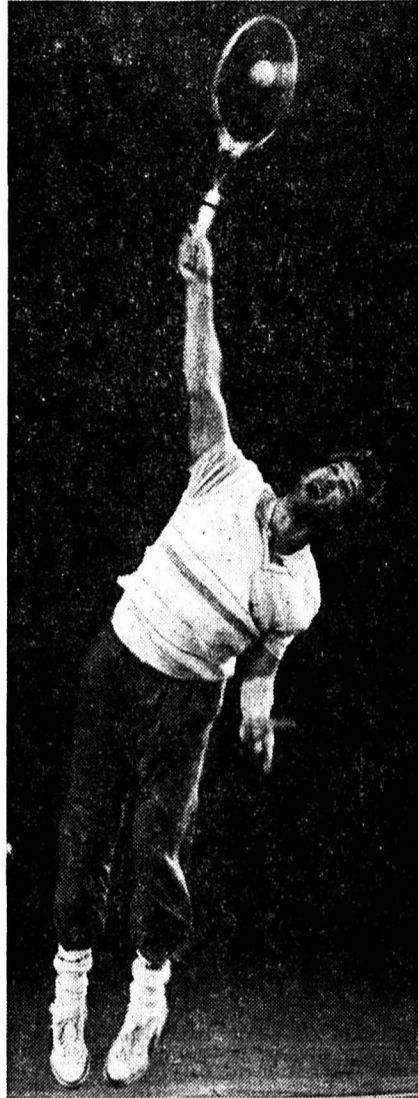
Pour faire patienter les spectateurs jusqu'à l'heure de la finale, les organisateurs avaient programmé le dernier match du tournoi des «pommes» en guise d'amuse-gueule. Eric Nagels, de Saignelégier, a pris la mesure en deux manches du finaliste surprise René Guillet.

Dès les premiers échanges de la finale du Grand Prix, on a senti que Schmitz et Macht n'allaient pas se cantonner sur la ligne de fond et attendre la faute de l'adversaire. La surface très rapide du tennis club du Grenier ne se prête d'ailleurs pas à un jeu de renvoieurs. Les deux géants ont donc suivi systématiquement leurs engagements au filet. Schmitz a fait la différence dans le premier set grâce à de bons retours qui n'ont pas toujours permis à Macht d'exploiter son terrifiant service. Un seul break a suffi au Suisse pour emporter la première manche par 6 jeux à 3.

Le second set s'est déroulé de façon similaire, si ce n'est que Macht n'a pas perdu une fois son engagement. Le spectacle devenait monotone avec ses aces de part et d'autre.

Le tie-break a redonné du suspens à la rencontre. En onze points les deux adversaires n'ont pas fait une faute sur leurs engagements. Le Suisse a obtenu une balle de match que Macht a annulé... par un service gagnant bien sûr! Ce n'est qu'à sept points partout que Schmitz a sorti une volée sur un beau retour de l'Allemand.

Les 150 spectateurs ont remercié les deux joueurs du spectacle qu'ils leur présentaient en applaudissant à maintes reprises. Les mains ont continué de claquer pendant la troisième manche alors que les deux joueurs continuaient leur



Le «canonier» Macht au service!
(Photo Impar-Gladioux)

festival de services gagnants. C'est au cinquième jeu que Schmitz a perdu pour la première fois son service. Ce break a regonflé Macht qui a terminé la partie à cent à l'heure sur le score de 6 jeux à 3.

J'ai senti quelques douleurs au dos au début de la troisième manche, nous a expliqué Renato Schmitz dans les vestiaires. Mais je suis content, ce tournoi de La Chaux-de-Fonds est sensationnel, les gens sont si accueillants et sympas que je reviendrai tant que je le pourrai. Cette saison je vais travailler ma condition physique afin de jouer en Coupe du Roi pour la Suisse comme l'an passé.

Christophe Macht s'est lui aussi montré satisfait de son passage à La Chaux-de-Fonds. Schmitz était fatigué au dernier set. Après avoir sauvé cette balle de match, le public m'a encouragé et je n'ai pas voulu le décevoir. Je prend rendez-vous pour l'année prochaine, c'est sûr!

RÉSULTATS

Demi-finales: R. Schmitz - M. Krippendorf 7-6 6-1; C. Macht - M. Ostojic 6-4 6-3.

Finale: C. Macht - R. Schmitz 3-6 7-6 6-3. Jacques HOURIET

Championnat suisse de volleyball Deux équipes à égalité

Dans le match au sommet de la neuvième journée du championnat suisse de ligue nationale A, joué jeudi soir déjà, le CS Chénois s'était imposé 3-1 à Leysin, de sorte que les deux équipes sont désormais à égalité à la première place du classement, avec 2 points d'avance sur Lausanne UC, qui a éprouvé les pires difficultés pour s'imposer (3-2) sur le terrain de la «lanterne rouge», Bienne.

MESSIEURS, ligue nationale A: Leysin - CS Chénois 1-3, Genève Elite - Volero 3-2, Bienne - Lausanne UC 2-3, Uni Bâle - Lucerne 0-3. Match à rejouer: Uni Bâle - Volero 3-0. - Classement (9 matchs): 1. Leysin 16 points (25-4); 2. CS Chénois 16 (25-6); 3. Lausanne UC 14; 4. Lucerne 12; 5. Uni Bâle 6; 6. Genève Elite 6; 7. Volero 2; 8. Bienne 0.

Ligue nationale B, Ouest: VBC Berne - Colombier 1-3, Montreux - Lausanne UC 3-1, Tramelan - Aeschi 2-3, Kôniz - Soleure 3-0, Spiez - Morat 3-0. - Classement (7 matchs): 1. Kôniz 14; 2. Colombier 12; 3. Spiez 10; 4. Morat 10; 5. VBC Berne 6; 6. Montreux 6; 7. Soleure 6; 8. Lausanne UC 4; 9. Aeschi 2; 10. Tramelan 0.

DAMES, ligue nationale A: Carouge - Uni Bâle 0-3, VB Bâle - Lucerne 0-3, Spada Academica - VBC Berne 3-1. - Classement: 1. Lausanne UC 8-16; 2. Uni Bâle 9-16; 3. VBC Bienne 8-10; 4. Lucerne 9-10; 5. Carouge 9-8; 6. Spada

Coupe d'Europe Leysin battu

Le VBC Leysin a été battu lors du match aller des huitièmes de finale de la Coupe masculine de la fédération: en Hollande, face à Deltaloyds, les Vaudois se sont en effet inclinés sur le score de 3-2 (13-15 10-15 15-6 15-10). Un résultat qui permet tous les espoirs pour le match retour.

Uni Lausanne a fait un pas important vers la qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe féminine des champions: dans la banlieue parisienne, les Lausannoises ont en effet battu le CSM Clamart 3-1 (5-15 15-11 15-11 15-10), en match aller des huitièmes de finale. (si)

En LNA de hockey sur glace Arosa à nouveau sur orbite

Siggi Suttner ne pouvait pas rêver d'une si belle sortie. Pour son dernier match en Suisse, le gardien ouest-allemand d'Arosa a subi un blanchissage à l'Obersee. Dans ce match au sommet de la 18e journée, les Grisons n'ont pas fait le détail face à Kloten en s'imposant par 7-0. Après 10 jours forts difficiles (trois défaites et un nul), les Grisons se sont remis sur orbite.

Davos, 6-1 à Langnau, et Fribourg-Gottéron, 4-2 à Saint-Léonard devant Coire, ont fêté deux victoires fort logiques. A Lugano, Bienne s'est incliné 4-2 (trois buts de Johansson). Cette défaite laisse les Biennois seuls à la sixième place. Mais avec 10 points d'avance sur Langnau, les Biennois sont pratiquement assurés de leur participation pour le tour final.

Les matchs en bref

● AROSA - KLOTEN 7-0
(3-0, 2-0, 2-0)

Obersee: 3720 spectateurs
Arbitres: MM. Tschanz, Pahud-Moreno.

Buts: 8' Dekumbis 1-0, 11' Lindemann 2-0, 18' Dekumbis 3-0, 24' Neining 4-0, 25' Mattli 5-0, 49' Malinowski 6-0, 52' Malinowski 7-0.

Pénalités: 2 × 2' contre Arosa, 5 × 2' contre Kloten.

● LUGANO - BIENNE 4-2
(3-0, 1-0, 0-2)

La Resega: 5500 spectateurs
Arbitres: MM. Weilenmann, Jetzer-Kaul.

Buts: 6' Waltin 1-0, 17' Johansson

2-0, 20' Johansson 3-0, 27' Johansson 4-0, 49' Kohler 4-1, 52' Niederer 4-2.
Pénalités: 8 × 2' contre Lugano, 8 × 2' + 2 × 10' (Poulin et Niederer) contre Bienne.

● FRIBOURG - COIRE 4-2
(1-0, 1-1, 2-1)

Patinoire communale: 5700 spectateurs.

Arbitres: MM. Frey, Kunz-Schneiter.

Buts: 1' Richter 1-0, 21' Fuhrer 2-0, 39' Stebler 2-1, 46' Stebler 2-2, 56' Lüdi 3-2, 56' Theus 4-2.

Pénalités: 3 × 2' contre Fribourg, 3 × 2' + 10' (Gross) contre Coire.

● LANGNAU - DAVOS 1-6
(1-1, 0-4, 0-1)

Ilfishalle: 4813 spectateurs.

Arbitres: MM. Robyr, Ramseier-Zimmermann.

Buts: 2' Eberle 0-1, 5' Ford 1-1, 22' Eberle 1-2, 28' Thomas Müller 1-3, 29' Nethery 1-4, 40' Eberle 1-5, 54' Thomas Müller 1-6.

Pénalités: 6 × 2' + 5' (Mazzoleni) contre Davos.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Arosa	18	11	4	3	91	64 26
2. Davos	18	12	0	6	112	73 24
3. Lugano	18	9	4	5	80	67 22
4. Kloten	18	10	1	7	87	67 21
5. Fribourg	18	10	1	7	76	68 21
6. Bienne	18	8	3	7	64	64 19
7. Langnau	18	3	3	12	52	100 9
8. Coire	18	1	0	17	51	110 2

PROCHAINS MATCHS

Mardi 4 décembre: Bienne - Langnau, Davos - Lugano, Kloten - Fribourg, Coire - Arosa. (si)

Aux Internationaux d'Australie Hiérarchie respectée à Melbourne

La hiérarchie a été respectée, dimanche à Melbourne, tant dans le tableau masculin que dans le tableau féminin, lors de la septième journée des Internationaux d'Australie. Aucune des têtes de série engagées n'a en effet connu la défaite contre un plus mal classé.

Le Suédois Joakim Nyström, tête de série No 3, s'il a été poussé au tie-break dans la première manche, a pris ensuite la mesure de l'Américain Dan Cassidy qu'il a battu en trois manches.

De leur côté, le Sud-Africain Kevin Curren (No 9) et l'Américain Brad Gilbert (No 12) ont écartés en quatre sets leur adversaire respectif, le Sud-Africain Eddie Edwards et l'Allemand Andrea Maurer. Enfin, l'Américain Ben Testerman (No 14) a dû lutter pendant cinq sets pour venir à bout de son compatriote Matt Mitchell.

Deux jeunes ambitieux ont réussi à se frayer un chemin jusqu'au huitième de finale: l'Allemand Boris Becker et le Français Guy Forget, qui ont respectivement sorti les Américains Hank Pfister et Matt Doyle. Les deux joueurs se rencontreront au prochain tour.

Huit des seize têtes de série sont pour l'instant qualifiés pour les huitièmes de finale, un total qui pourrait passer à neuf si le Tchèque Ivan Lendl (No 1) bat le Français Tarik Benhabib dans une rencontre qui n'a pu se terminer en raison de la pluie.

Aucune surprise n'est venue non plus bouleverser la hiérarchie chez les dames. Ainsi, les Américaines Martina Navratilova (No 1) et Chris Lloyd-Evert (No 2) se sont qualifiées toutes les deux.

PLUS DE SUISSES

Il n'y a plus de Suisses en lice. En seizièmes de finale du simple messieurs, Jakub Hlasek a en effet été éliminé par l'Australien Pat Cash (No 5), tandis qu'en huitièmes de finale du simple dames, Christiane Jolissaint subissait la loi de la Française Sophie Amiaich.

Simple messieurs, 16es de finale: Mats Wilander (Su) bat Dale Houston (Aus) 6-3, 2-6, 7-6, 6-1; Stefan Edberg (Su) bat Tim Gullikson (EU) 6-1, 6-2, 7-5; John Frawley (Aus) bat Mike Bauer (EU) 6-3, 6-4, 6-3; Pat Cash (Aus) bat Jakub Hlasek (S) 5-7, 6-3, 6-3, 5-7, 5-7; Johan Kriek (EU) bat Bruce Derlin (NZ) 7-6, 7-6, 6-7, 6-4; John Sadri (EU) bat Tom Gullikson (EU) 4-6, 3-6, 7-6, 6-2, 6-4; Stefan Simonsson (Su) bat Robert Seguso (EU) 1-6, 6-2, 2-6, 7-5, 6-3; Boris Becker (RFA) bat Hank Pfister (EU) 7-5, 6-2, 6-2; Scott Davis (EU) bat Francisco Gonzales (Par) 6-4, 6-4, 6-4; Joakim Nyström (Su) bat Dan Cas-

Dans le groupe 2 de première ligue Une victoire en demi-teinte

● AJOIE - ADELBODEN 7-3 (2-2 3-0 2-1)

Quelle déception pour les 2400 spectateurs venus assister à la dernière rencontre de championnat à domicile. Il y a parfois des victoires qui laissent des goûts amers, et celle-ci ne fera pas exception. Les protégés de Jean Trottier n'ont rien présenté de bien sur le plan collectif. Ils sont entrés sur la place avec un excès de confiance gros comme ça. A tel point que cette suffisance face à Adelboden, limité techniquement, a irrité son monde et déclenché des sifflets. Cette façon de jouer, qui s'est déjà vue en d'autres occasions, risquerait bien une fois de remettre en cause certaines valeurs. Allons messieurs, un peu de mesure et de sérieux s'il vous plaît.

Adelboden lui, a joué franchement le coup et s'est montré accrocheur et discipliné.

La tactique des Jurassiens, disons-le franchement, ne fut pas adaptée aux circonstances. Ils se sont fait piéger par les Alémaniques regroupés en défense et jouant le contre, pendant presque toute la rencontre.

Durant la première période, on a pu découvrir ainsi l'inefficacité des Jurassiens en supériorité numérique. On a fait du «à toi, à moi» en veux-tu en voilà, oubliant de tirer au but.

Exemple, en huit minutes de supériorité numérique, les Ajoulots n'ont adressé que trois lancers. Bien appliqués, en jouant rapidement et collectivement, Ajoie devait avoir une avance d'au moins quatre buts à la fin de ce tiers. A la reprise nous espérons bien que les choses allaient changer. Hélas.

Les Jurassiens étaient régulièrement contrés par un Adelboden toujours aussi appliqué et avec un gardien en veine. A nouveau Ajoie n'a pas pu crocher la deuxième vitesse, et ses sorties de camp furent laborieuses. De plus, surveillés à la semelle, Trottier et Steudler furent sous l'éteignoir. On a dès lors pas su varier le jeu par des combinaisons. Les rares toutefois ont amené trois buts.

Il n'y avait pas trois minutes que le dernier tiers avait commencé que Boileau inscrivait le numéro 6. Nous avons cru cette fois au signal de départ d'une furia, ou du moins que les Ajoulots allaient retrouver leur esprit de corps. Rien qu'un feu de paille, chacun se battait comme s'il était seul dans son coin.

Exception toutefois pour les frères Berdat. Ceux-ci ont compris mieux que d'autres la façon de jouer mais ils étaient bien seuls à le vouloir ce soir-là. Certes, deux points sont restés là où ils devaient être. Mais cette performance nous laisse pantois. On verra bien d'ailleurs mardi à La Chaux-de-Fonds, si les Jurassiens ont retrouvé leurs esprits. Dans ce cas il faut

dra s'attendre à un bon spectacle, et surtout du meilleur hockey que celui vu samedi soir. Cela rassurerait bien des supporters jurassiens.

Buts: 2' M. Siegenthaler 1-0; 14' Weisser 1-1; 16' Willen 1-2; 19' Berdat 2-2; 27' Bohusky 3-2; 31' Baechler 4-2; 39' Steudler 5-2; 43' Boileau 6-2; 52' Ch. Berdat 7-2; 53' Jungen 7-3.

Pénalités: 2 × 2' contre Ajoie, 10 × 2' plus 10' contre Adelboden.

Ajoie: A. Siegenthaler; Boileau, Terrier; Baechler, Dietlin; Corbat; Steudler, Trottier, M. Siegenthaler; Sanglard, Ch. Berdat, F. Berdat; Barras, Bohusky, Bergamo; O. Siegenthaler.

Adelboden: Inniger; P. Willen, L. Allenbach; Bareschi, Grunder; Baszi, A. Willen, L. Marcon; Burn, Jungen, Weisser; E. Marcon, Kuenzi, Maurer; Huber, M. Allenbach, Zimmermann.
Arbitres: MM. Imark et Pfammatter.
Bertrand Voisard

En LNB Berne s'échappe

RÉSULTATS

Berne - Rapperswil 6-4
(2-0, 1-4, 3-0)

Ambri Piotta - Dübendorf 2-4
(1-0, 1-2, 0-2)

Langenthal - Bâle 4-7
(1-6, 2-0, 1-1)

Olten - Wetzikon 6-3
(1-1, 4-1, 1-1)

Zurich - Viège 5-3
(1-1, 2-1, 2-1)

Sierre - Herisau 5-5
(1-2, 0-3, 4-0)

Zoug - Genève Servette 6-3
(0-1, 3-1, 3-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Berne	18	13	2	3	98	51 28
2. Ambri	18	12	1	5	120	60 25
3. Olten	18	11	3	4	81	62 25
4. Zurich	18	11	2	5	102	66 24
5. Sierre	18	11	1	6	102	66 23
6. Bâle	18	8	5	5	95	83 21

7. Zoug	18	9	1	8	92	97 19
8. Herisau	18	6	6	6	90	101 18
9. Rapperswil	18	7	2	9	78	75 16
10. Dübendorf	18	8	0	10	103	111 16
11. GE Servette	18	6	2	10	68	82 14
12. Wetzikon	18	5	1	12	69	108 11
13. Langenthal	18	3	1	14	65	128 7
14. Viège	18	2	1	15	57	130 5

Mardi 4 décembre à 20 h.

AJOIE



INTER MEUBLES

Mieux servis et plus avantageux

Place Neuve 2-4, ☎ 039/28 52 81, La Chaux-de-Fonds

SOYEZ OK

LA CHAUX-DE-FONDS

Hôtel Fleur-de-Lys
Trattoria Toscana
 Restauration soignée jusqu'à 23 h.
 ☎ 039/23 37 31

CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORGES

Numa-Droz 208
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 95 66

BIERI & GRISONI S.A.
 Entreprise de construction
 Département TER
 Transformation - Entretien - Rénovation
 La Chaux-de-Fonds
 039/26 02 02

Bolomey
 Revêtements de sols
 Moquette, lino, plastique
 Ormes 32
 ☎ 039/26 03 26
 La Chaux-de-Fonds

Oberli
J.L. Gonzales
 OPTICIEN
 Léopold-Robert 15

VAC
RENE JUNOD SA
 115 avenue Léopold-Robert
 La Chaux-de-Fonds
 Articles de ménage - Tapis - Rideaux - Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné - Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.
VAC AMEUBLEMENT
 130, rue des Crétens - La Chaux-de-Fonds
 Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

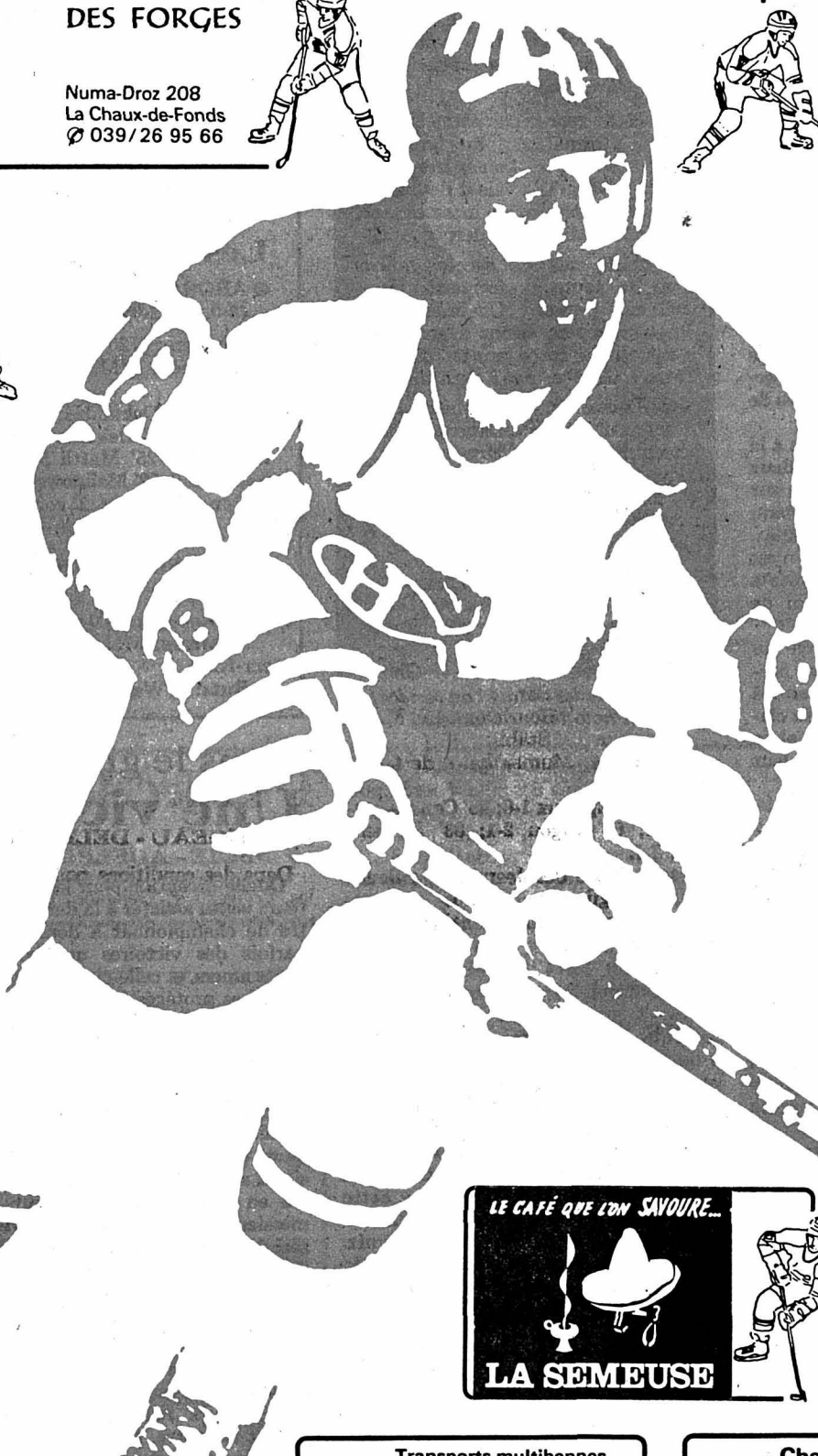


Merci !

Lors de la dernière rencontre de championnat aux Mélézes, les dirigeants du HC La Chaux-de-Fonds se sont vus remettre par différents groupes de supporters, quatre chèques d'un montant total de 35 500 francs. Un geste qui a été hautement apprécié.

Sur notre photo, de gauche à droite, les présidents du «Puck-Club», d'une équipe de supporters du Locle et des Villers-le-Lac, du «Coup de Pouce» et du «Club des 40» aux côtés de M Paul Jörg, président du HCC.

Entrée gratuite pour tous les jeunes jusqu'à 15 ans (contrôle)



Carrosserie des Grandes-Crosettes

Travail de qualité
 ☎ 039/23 14 85

Renault Mercedes Garage
P. Ruckstuhl SA
 F.-Courvoisier 54
 ☎ 039/28 44 44

VideoShop
 H. Benninger
 Vente - Location - TV
 Vidéo - Cassettes
 Progrès 2a
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 20 28

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

LA SEMEUSE

Transports multibennes

R. TANNER

039/28 78 28
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 122

Chaussures ville et sport

J. KURTH SA

Place du Marché
 Rue Neuve 4

TAXIS BLEUS
 26 91 91
 Radio-téléphone
 Ville et extérieur
 Jour et nuit
 M. et Mme André Godin

Prochain match de championnat samedi 15 décembre 20 h

Forward-Morges

Coop City

La Chaux-de-Fonds
 le magasin des sportifs

EB
Eugenio Beffa
 Vernis, couleurs, papiers peints
 Carrosserie, outillage
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 08 33

AF Discount du Marché

Appareils ménagers
 Agencement de cuisines
 ☎ 039/28 40 33
 Marché 6, La Chaux-de-Fonds

PEUGEOT 205

ENTILLES SA

Garage et carrosserie
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 42 42
 Le Locle
 ☎ 039/31 37 37

Championnat JUNIORS ÉLITE
 Groupe B ouest
 dimanche 9 décembre à 12 h 30
LAUSANNE
 jeudi 13 décembre à 20 h 15
LYSS

Liste des points de vente des billets HC:
 Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
 A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
 Buvette de la patinoire

CSZ Carrosserie du Sentier
 J.-L. Zosso
 Réparations transformations
 peintures au four catalyseur
 Ronde 21a, 039/23 93 33

adescap

SPORTS

Choc au sommet dans le groupe 1 de première ligue Saine réaction après le couac de Savièse

LE LOCLE - STADE LAUSANNE 3-1 (1-0)

On attendait avec impatience cette rencontre au sommet. Et surtout on attendait de voir la réaction des Loclois après l'incident de Savièse. En effet cette défaite en terres valaisannes avait-elle eu des effets négatifs sur la formation locloise ou bien était-ce un simple accident de parcours.



Epitoux (à gauche) qui échouera de peu sur ce coup de tête, a pleinement justifié son titre de meilleur marqueur en signant la première réussite locloise. (Photo Schneider)

Après cette rencontre avec le chef de file on peut sans doute répondre que l'expédition valaisanne n'est plus qu'un mauvais souvenir. Mais on a craint un instant que la «poisse» poursuive les Neuchâtelois quand au début de la seconde mi-temps Manuel Cano, sur coup de coin habilement tiré par les Lausannois, trompait sans bavure son gardien Piegay, d'un magnifique coup de tête, obtenant ainsi l'égalisation pour les visiteurs. Il n'en fut rien heureusement.

A VIVE ALLURE

La partie débuta à vive allure, les protégés de Richard Durr tentant de surprendre les Loclois qui cherchaient leurs marques. Aussi la première demi-heure fut à l'avantage des hommes de Vidy, et Ferreira toucha du bois à la cinquième minute.

Mais les Loclois, calmement et avec méthode, s'organisèrent. Après une pre-

mière intervention de Vuffray à la 23', sur un coup de tête d'Epitoux, le centre-avant loclois justifiait son titre de meilleur marqueur en trompant habilement Vuffray, après une belle action entre Bonnet et Gardet et un cafouillage indescriptible devant la cage vaudoise.

A la reprise Epitoux fut bien près de doubler la mise pour les Loclois, mais Vuffray veillait. Piegay se signalait peu après par des interventions décisives. Il ne put rien malheureusement face à son co-équipier Cano.

Ce coup de sort n'affecta en rien la formation des Jeanneret qui se mit en devoir de reprendre l'avantage. Moins de dix minutes plus tard Richard Gigon reprenait victorieusement un centre de Gardet sur coup de coin et redonnait espoir aux maîtres de céans.

Stade tenta alors à son tour de réta-

blir la parité. Piegay eut un arrêt-réflexé décisif à la 70', sur nouveau coup de coin des visiteurs. Le match était tendu. Le résultat pouvait basculer d'un instant à l'autre, les banlieusards tentant le tout pour le tout.

Cette tactique favorisa les contre des attaquants loclois qui portèrent alors le danger devant Vuffray. Finalement, après un débordement du numéro neuf loclois, Jacky Epitoux, ce dernier adressa un centre tendu que Rothenbühler reprit de plein fouet, assurant du même coup la victoire neuchâteloise.

Cette fois-ci le succès était définitif. Conservant habilement le ballon dans leurs rangs, les Loclois se créèrent même encore quelques occasions.

Ainsi cette rencontre entre les deux meilleures formations du groupe a tourné justement en faveur des Loclois qui ont prouvé qu'ils avaient des ressources morales et physiques intactes, après l'«accident» de dimanche dernier.

Nul doute que ce succès, qui est l'oeuvre de toute la formation et de l'entraîneur Bernard Challandes aura d'heureuses répercussions avant le dernier match de cette année, dimanche prochain à Genève, face à Saint-Jean.

Stade-Lausanne a également prouvé qu'il méritait son classement. Sous la direction de Richard Durr cette équipe pratique un football plaisant et agréable, ce qui a contribué à la beauté du spectacle, les Loclois, ayant de leur côté, fait preuve de leur réelles qualités.

Le Locle: Piegay; Favre; Berly, Schafroth, De La Reussille; Gardet, Chassot, Cano; Bonnet (79' Rothenbühler), Epitoux, Gigon.

Stade Lausanne: Vuffray; Chirico; Bender, Schock, Santi; Katz, Zweili, Bleul; Vergères, Bourloud (75' Ménétre), Ferreira (61' Stähli).

Arbitre: M. Mumenthaler de Granges.

Buts: 34' Epitoux 1-0; 58' Cano (autobut) 1-1; 67' Gigon 2-1; 83' Rothenbühler 3-1.

Notes: Stade des Jeanneret; pelouse lourde et glissante; temps couvert, humide; avertissement à Santi (34') pour réclamation.

Mas

Dans le groupe 1 de première ligue Quatre équipes dans un mouchoir

GROUPE 1

Fétigny - Malley	0-0 (0-0)
Fribourg - Lalden	2-0 (0-0)
Le Locle - Stade Lausanne	3-1 (1-0)
Leytron - Echallens	2-2 (1-2)
Montreux - Savièse	2-2 (1-0)
Renens - Saint-Jean	2-2 (0-0)
Vernier - Payerne	2-2 (1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Le Locle	14	8	5	1	39-19	21
2. St. Lausanne	14	9	2	3	32-17	20
3. Fribourg	15	8	4	3	30-18	20
4. Saint-Jean	14	7	5	2	24-16	19
5. Montreux	15	4	9	2	21-16	17
6. Payerne	15	5	7	3	16-16	17
7. Renens	15	5	6	4	30-24	16
8. Vernier	15	5	5	5	30-24	15
9. Malley	15	5	4	6	18-27	14
10. Leytron	15	5	3	7	24-29	13
11. Echallens	15	3	5	7	13-27	11
12. Fétigny	14	3	3	8	12-25	9
13. Savièse	15	3	2	10	22-32	8
14. Lalden	15	3	0	12	15-36	6

GROUPE 3

Ascona - FC Zoug	1-1 (1-0)
Klus/Balsthal - Brugg	2-2 (1-1)
Kriens - Bremgarten	2-1 (1-1)
Littau - Buochs	1-4 (1-1)
Olten - Emmenbrücke	4-1 (3-0)
Reiden - Suhr	2-2 (2-0)
Sursee - Ibach	7-3 (4-0)

CLASSEMENT

1. FC Zoug	15	15	5	5	25
2. Kriens	15	15	25	3	15
3. Suhr	15	15	20	4	15
4. Sursee	15	15	20	5	15
5. Olten	15	15	18	6	15
6. Buochs	15	15	15	8	15
7. Klus-Balsthal	15	15	15	8	15
8. Emmenbrücke	15	15	14	9	15
9. Ibach	15	15	13	10	15
10. Littau	15	15	12	11	15
11. Ascona	15	15	11	12	15
12. Reiden	15	15	9	13	14
13. Brugg	14	6	6	14	15
14. Bremgarten	14	5	14	15	15

GROUPE 2

Boncourt - Old Boys	0-3 (0-0)
Breitenbach - Langenthal	0-2 (0-0)
Berthoud - Ostermund	2-1 (1-0)
Concordia - Berne	2-1 (1-0)
Köniz - Thoune	1-1 (1-1)
Longeau - Delémont	2-2 (0-0)
Soleure - Nordstern	1-3 (1-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Longeau	15	9	4	2	37-18	22
2. Old Boys	15	9	3	3	31-20	21
3. Concordia	15	8	4	3	34-25	20
4. Delémont	14	7	3	4	20-17	17
5. Langenthal	15	7	2	6	30-23	16
6. Soleure	15	5	6	4	30-25	16
7. Breitenbach	15	6	4	5	28-27	16
8. Köniz	14	4	7	3	20-22	15
9. Berthoud	15	5	4	6	15-21	14
10. Nordstern	15	4	3	8	23-29	11
11. Berne	15	3	5	7	17-27	11
12. Boncourt	14	3	4	7	18-25	10
13. Thoune	14	3	4	7	21-31	10
14. R. Ostermund	13	2	1	10	11-25	5

GROUPE 4

Altstätten - Turicum	4-0 (2-0)
Einsiedeln - Brüttsellen	0-1 (0-0)
Frauenfeld - Rüti	1-0 (0-0)
Gossau - Kreuzlingen	1-0 (1-0)
Red Star - Künsnacht	1-0 (1-0)
Rorschach - Dübendorf	2-1 (1-1)
Stäfa - Vaduz	1-1 (0-1)

CLASSEMENT

1. Red Star	15	15	22	2	22
2. Stäfa	15	15	21	3	15
3. Altstätten	15	15	18	4	15
4. Frauenfeld	15	15	18	5	15
5. Gossau	15	15	17	7	15
6. Brüttsellen et Dübendorf	15	15	17	8	15
7. Vaduz	15	15	16	9	15
8. Rorschach	15	15	16	10	15
9. Künsnacht	15	15	12	11	15
10. Kreuzlingen	15	15	10	12	15
11. Turicum	15	15	10	13	15
12. Einsiedeln	15	15	8	14	15
13. Rüti	15	15	8	14	15

Les Jurassiens face au leader Du spectacle et un partage équitable

LONGEAU - DELÉMONT 2-2 (0-0)

Dans des conditions pourtant difficiles, Longeau et Delémont ont présenté un spectacle d'excellente qualité. En effet, malgré la pelouse très grasse, les acteurs de cette rencontre ont enthou-

siasmés les quelque quatre cents spectateurs qui entouraient le stade bernois.

Après avoir subi une évidente pression suisse alémanique durant le quart d'heure initial, les SR Delémont ont rapidement fait surface. S'appuyant sur un football fait de passes précises et empreint d'une intéressante imagination, les Jurassiens ont alors fait jeu égal avec le premier du classement. D'ailleurs, jusqu'à l'heure du thé, c'est Delémont qui s'est aménagé les meilleures occasions de buts. Seuls face à Muehle-

mann, Kaelin et Sambinello ont en effet raté la cible, alors que tout laissait à penser que le gardien bernois était irrémédiablement battu. L'ouverture du score a été l'oeuvre des Jurassiens. De la tête, Sambinello détournait magnifiquement un centre du Français Coinçon dans les buts suisses alémaniques. Cependant, la réaction bernoise allait être foudroyante. En l'espace de cinq minutes seulement, Longeau retourna la situation en sa faveur. Heureusement, Delémont ne baissa pas les bras et Kaelin, également de la tête, remettait justement les deux équipes à égalité. C'était alors un équitable partage des points récompensant deux formations ayant pratiqué un football des plus agréables.

Longeau: Muehleman; Blaesi; Tschaggel, Tuescher, Baumann; Spielmann, Ghisoni, Bollinger; Haenzi, Beutler, Wolf.

Delémont: Schmidlin; Chavaillaz; Jubin, Lauper, Bron; Sambinello, Chappuis, Kaelin; Lachat, Rebetez, F. Coinçon.

Buts: Sambinello (61e, 0-1); Baumann (64e, 1-1); Ghisoni (66e, 1-2); Kaelin (80e, 2-2).

Notes: Avertissements à Lauper, Jubin, Tuescher et Baumann. Changements: Kohler prend la place de Coinçon à la 61e minute, Humair entre pour Lauper (75e). Delémont joue sans Sandoz, Farine et Sabot.

Arbitre: M. Walter Nussbaumer de Crans près de Celigny. (rs)

Sanctions contre Vevey

Vevey-Sports avait aligné lors du week-end des 10 et 11 novembre un joueur suspendu, Gérald Devanthery, tant avec sa première équipe qu'avec la formation des espoirs, contre Saint-Gall. De ce fait, le résultat de ces deux rencontres a été changé en 3-0 forfait pour les Saint-Gallois. Saint-Gall l'avait emporté par 4-2 en championnat de LNA mais avait été battu 3-2 dans la compétition des espoirs. (si)

Championnat des espoirs au stade des Charmilles

Tout ne fut pas négatif pour les Neuchâtelois

SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-1 (2-1)

Malgré la nouvelle et nette défaite enregistrée par les espoirs chaux-de-fonniers sur le terrain des Charmilles, l'entraîneur Claude aura pu tirer quelques enseignements positifs de ses hommes. Si la ligne d'attaque a une fois de plus été incapable de concrétiser les occasions qu'elle s'est créées, à l'exception du but d'Angelucci consécutif à un tir puissant et bien placé des vingt mètres, l'introduction des deux juniors Castro et Maranesi a apporté un peu de beaume sur les plaies du mentor chaux-de-fonnier. Chavelure blonde au vent, Maranesi a surpris au milieu du terrain. Ne manquant nullement de culot, le jeune Chaux-de-Fonnier a plus d'une fois

démonstré de réelles capacités, ratant même d'un cheveu l'égalisation à 2-2 après une action de belle envergure. Autre jeune lancé dans le bain, Castro placé au poste d'avant centre a lui aussi sorti son match. Jouant plus souvent qu'à son tour en piquet, d'un jeu fait énormément de déviations il a fait plus d'une fois souffrir son cerbère, donnant de très bonnes balles à ses coéquipiers, chez qui Huot a semblé montrer un regain de forme, axant lui aussi son jeu sur plusieurs remises directes qui se sont avérées beaucoup plus utiles que ses dribbles incessants auxquels il nous avait habitués depuis plusieurs rencontres.

Malheureusement la défaite s'est une fois de plus trouvée au bout des nonnantes minutes, mais il est objectif de

constater que bien des joueurs n'ont pas l'envergure d'un championnat de cette valeur. N'acceptant pas la critique, s'occupant beaucoup trop des problèmes autres que ceux rencontrés sur le terrain, certains devraient d'abord penser à augmenter leur rendement afin d'aider «les copains» dans leur tâche, que de continuellement vouloir faire la loi eux-mêmes. Le chemin de la remontée au classement passe impérativement par cet état de chose.

Servette: Pedat; Jan; Eberle (713 Bergonzi), Batardon, Hirt; Jay, Gobet, Giannoli (62e Guex); Racine, Curtet, Abriel.

La Chaux-de-Fonds: De Rossi; Montandon (56e Lager); Matthey (81e Mendez); Rech, Donzé; Schwaar, Maranesi, Angelucci; Castro, Renzi, Huot.

Note: Charmilles, 50 spectateurs.

Arbitre: M. Raemy de Fribourg qui donne deux avertissements à Jan (21e) et Schwaar (75e).

Buts: 13e Curtet 1-0, 23e Angelucci 1-1, 31e Jay 2-1, 74e Curtet 3-1, 76e Guex 4-1.

Marcel Robert

Xamax sans peine

NE XAMAX - WINTERTHOUR 3-0 (2-0)

L'équipe des Espoirs de Neuchâtel Xamax continue sa progression vers la tête du classement. Winterthour n'était pas un obstacle insurmontable. Les Neuchâtelois menaient par deux buts à zéro déjà à la 26e minute, et à ce moment-là la victoire était pratiquement acquise.

Le demi Froidevaux, avec ses deux buts, et Goetz, concrétisaient la supériorité nette de Xamax. Jamais en danger, la défense neuchâteloise n'eut aucun problème contre un adversaire plutôt modeste.

NE Xamax: Enrico; Ribeiro, Meier, Huguenin, Grob (73e Dori); Froidevaux, Bozzi, Tacchella (62e Garcia); Mayer, Goetz, Ramseier.

Winterthour: Chelos; Michael; Weidmann, Bamert, Dergnana; Signer, Zimmermann, Isler; Schibitschimo (60e Egli), Denoth (80e Rengger), Egli.

Buts: 10e Froidevaux 1-0; 26e Goetz 2-0; 88e Froidevaux 3-0. (si)

Session extraordinaire du CIO

Soutien total à Calgary et Séoul

La résolution adoptée au terme de la 89e session du Comité international olympique (CIO), à Lausanne, ne prévoit pas de sanctions pour les pays qui décident de ne pas participer aux Jeux. Néanmoins, les représentants d'un Comité national olympique (CNO), qui auront décidé de ne pas envoyer de délégation, seront désormais écartés des Jeux. Cela signifie que, contrairement à ce qui s'était produit à Los Angeles, les officiels d'un pays boycotté ne seront plus admis. Les points de la résolution adoptée par le CIO sont les suivants:

- Le mouvement olympique réunit le Comité international olympique, les fédérations internationales et les Comités nationaux olympiques, dans la poursuite de leurs idéaux communs et des principes qui les lient.

- L'un des principaux devoirs d'un CNO est d'assurer, sur invitation du CIO, la participation des athlètes de son pays aux Jeux olympiques.

- Le CIO condamne le fait de punir des athlètes en les empêchant de prendre part aux Jeux olympiques.

- La solution de ce grave problème ne consiste pas à prendre des mesures édictant des sanctions supplémentaires contre les athlètes pour qui les Jeux sont organisés. Il s'agit d'identifier les raisons de la non-participation et de faire en sorte que les représentants du CNO en question soient également écartés des Jeux, conformément à leur propre décision.

- Le CIO est la seule autorité habilitée à constater si les conditions requises pour la célébration des Jeux olympiques sont réunies, si la Charte olympique a été respectée, et à prendre les mesures appropriées.

- Le CIO réitère son ferme soutien aux comités d'organisation en vue de la tenue des Jeux olympiques à Calgary et à Séoul en 1988. Il note à cet égard le soutien des fédérations internationales et des CNO. Il déclare que les préparatifs en vue de la célébration de ces jeux sont parfaitement conformes aux dispositions de la Charte olympique. (si)

En LNB Granges consolide sa position

Vainqueur d'Yverdon par 5 à 3, Granges a consolidé sa position en tête du classement. Grâce à la victoire d'Etoile Carouge sur Bienne (3-0), les Soleurois comptent quatre longueurs d'avance sur Schaffhouse qui a obtenu un succès précieux à Baden (0-1). En s'imposant face à Bulle, Martigny a également réalisé une excellente opération qui lui permet d'occuper désormais la troisième place.

LIGNE NATIONALE B

Baden - Schaffhouse	0-1 (0-0)
Etoile Carouge - Bienne	3-0 (1-0)
Laufon - Monthey	3-2 (0-1)
Locarno - Chiasso	2-1 (2-0)
Lugano - Bellinzona	1-2 (1-1)
Chênois - Mendrisio	3-0 (1-0)
Granges - Yverdon	5-3 (3-1)
Martigny - Bulle	3-1 (1-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Granges	14	9	5	0	36-12	23
2. Schaffhouse	14	7	5	2	20-13	19
3. Martigny	14	7	4	3	36-21	18
4. Et. Carouge	14	8	2	4	28-17	18
5. Bienne	14	7	4	3	29-20	18
6. Baden	14	8	2	4	29-21	18
7. Chiasso	14	8	1	5	27-18	17
8. Locarno	14	3	9	2	17-16	15
9. Bulle	14	5	4	5	20-17	14
10. Lugano	14	5	3	6	21-19	13
11. Bellinzona	14	4	4	6	21-28	12
12. CS Chênois	14	4	4	6	14-23	12
13. Laufon	14	3	5	6	17-30	11
14. Mendrisio	14	3	3	8	13-22	9
15. Yverdon	14	2	2	10	12-36	6
16. Monthey	14	0	1	13	13-40	1

PROCHAINS MATCHS

Samedi 8 décembre, 14 h. 30: Bulle - Granges. 15 h.: Baden - Locarno, Bellinzona - Mendrisio. Dimanche 9 décembre, 14 h. 30: Bienne - Laufon, Chiasso - Martigny, Monthey - Lugano, Schaffhouse - Etoile Carouge, Yverdon - CS Chênois. (si)

SPORTS

Première défaite de la saison de La Chaux-de-Fonds à domicile Une superbe démonstration d'un futur champion.

● LA CHAUX-DE-FONDS - SERVETTE 0-6 (0-3)

Dix minutes ont suffi. Evoluant en futur champion, le Servette FC est arrivé à prendre rapidement le large à La Charrière. La pelouse collante et la fraîche température lui ont certainement posé plus de problèmes que leurs adversaires. Déclarés «mûrs pour la défaite» après le point perdu contre le SC Zoug mercredi dernier, les Genevois se sont chargés de donner une cinglante réponse à leurs détracteurs au dépens d'un adversaire décidément mal inspiré depuis une quinzaine de jours. Les réussites obtenues par Umberto Barberis (9') et Robert Kok (56') au terme de longues actions individuelles ont, mieux que toutes les autres, illustré l'actuel passage à vide connu par les «jaune et bleu».

Face à un champion d'automne résolu et efficace, le FC La Chaux-de-Fonds s'est incliné pour la première fois de la saison à domicile. Cette défaite a pris un goût de plus en plus amer au fil des minutes en raison d'une contre-performance collective à la limite du ridicule. Aucun des dix joueurs de champ n'est parvenu à se sauver d'un naufrage nullement envisagé avant le début de la partie.

Si les conditions météorologiques le permettent, la troupe de Marc Duvillard disposera d'une dernière occasion de se racheter avant la pause hivernale. Dimanche 9 décembre dès 14 h. 30, face à Aarau qui évolue dans le même style qu'eux, les Chaux-de-Fonniers devront cependant faire preuve d'une plus grande maturité et d'une efficacité supérieure pour empocher les deux points.

EFFICACITÉ MAXIMALE

À La Charrière, les treize joueurs engagés par Guy Mathez ont confirmé leur statut de professionnel. Nonante minutes durant lesquelles Eric Burgener, Michel Renquin, Alain Geiger, Umberto Barberis, Michel Decastel et autres Robert Kok, Rainer Hasler se sont battus dans le bon sens du terme pour glaner deux nouveaux points.

- par Laurent GUYOT -

Dimanche après-midi, l'équipe genevoise a profité au maximum des cadeaux de l'adversaire. Les deux premiers centres (6' et 9') se sont terminés dans les buts chaux-de-fonniers grâce à Michel Decastel et Umberto Barberis. Cet avantage appréciable a permis aux visiteurs d'évoluer en toute décontraction réussissant tout... ou presque dans les mouvements offensifs. Les trois actions dangereuses comptabilisées aux 26e, 56e et 67e se sont, en effet, soldées par des buts de Michel Decastel, Robert Kok et Marc Schnyder.

Profitant d'un marquage de zone déficient du côté chaux-de-fonnier surtout au milieu du terrain, les «grenat» ont passé l'épaule quand et comme ils l'ont voulu.

Sur le plan défensif, les champions d'automne se sont montrés presque aussi bons. Eric Burgener a su mettre ses coéquipiers en confiance grâce à des arrêts sur un tir de Raoul Noguès (14'), un coup-franc de Charly Zwygart (44') et des percées solitaires de Carlo Gianfreda (83'), Christian Matthey (88').

En fait la défense genevoise ne s'est jamais trouvée totalement hors de position grâce surtout au remarquable travail de filtrage et de pressing effectué par le quatuor Michel Decastel-Umberto Barberis-Pascal Besnard-Marc Schnyder.

En LNA

Pas de surprise

14e JOURNÉE

Aarau - Bâle	1-0 (1-0)
Chaux-de-Fds - Servette	0-6 (0-3)
Grasshoppers - Lucerne	2-1 (1-1)
Saint-Gall - Wettingen	2-0 (0-0)
Vevey - Sion	3-4 (3-1)
Winterthur - Xamax	0-3 (0-1)
Young Boys - Lausanne	3-0 (1-0)
SC Zoug - Zurich	1-5 (0-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Servette	15	10	5	0	40	8 25
2. Aarau	14	7	6	1	30-19	20
3. NE Xamax	14	7	4	3	30-18	18
4. Saint-Gall	14	7	3	4	35-18	17
5. Grasshoppers	14	7	3	4	22-17	17
6. Young Boys	14	7	2	5	23-20	16
7. Zurich	14	5	5	4	28-23	15
8. Sion	14	6	3	5	25-29	15
9. Lausanne	14	4	6	4	21-24	14
10. Bâle	14	4	5	5	19-21	13
11. Chx-de-Fds	14	3	7	4	20-25	13
12. Wettingen	14	3	5	6	13-17	11
13. Lucerne	14	4	3	7	14-26	11
14. Vevey	14	2	4	8	15-24	8
15. SC Zoug	15	2	4	9	13-31	8
16. Winterthur	14	1	3	10	11-39	5

PROCHAINES MATCHES

Dimanche 9 décembre, 14 h. 30: Bâle - Young Boys, La Chaux-de-Fonds - Aarau, Lausanne - Grasshoppers, Lucerne - Winterthur, Wettingen - Neuchâtel Xamax. 15 h.: Sion - Saint-Gall, Zurich - Vevey. (si)

der. Les demis servettiens ont remarquablement quadrillé le terrain souvent en première période empêchant le FC La Chaux-de-Fonds de développer son jeu habituel, le contraignant même à la faute.

Seul point noir dans cet ensemble «grenat»: les multiples fautes du jeune espoir Pascal Besnard. Ce dernier a pu sévir une dizaine de fois au bon moment dans la première demi-heure sans se voir administrer un avertissement mérité.

La Chaux-de-Fonds: Läubli; Mundwiler; Meyer (60' Gianfreda); Laydu, Capraro (46' Veral); Ripamonti, Noguès, Zwygart, Hohli; Matthey, Pavoni.

Servette: Burgener; Renquin; Hasler, Geiger, Henry (71' Castella); Besnard, Barberis, Decastel, Schnyder; Brigger (75' Jaccard), Kok.

Arbitre: M. Jean-Marie Macheret, de Ruyres-Saint-Laurent.

Spectateurs: 3800.

Buts: Decastel (0-1), 9' Barberis (0-2), 26' Decastel (0-3), 56' Kok (0-4), 67' Schnyder (0-5), 79' Jaccard, pénalty (0-6).

Notes: stade de La Charrière, pelouse glissante et grasse, temps couvert et pluvieux; Servette sans Favre (blessé); une minute de silence est observée à la mémoire du père de Gilbert Castella récemment décédé; corners: 9-4 (3-2).



Comme à l'entraînement Robert Kok (au centre maillot foncé) s'en va marquer le quatrième but du Servette FC sous les yeux de son coéquipier Umberto Barberis (No 8 tout à gauche) et en slalomant entre Adriano Ripamonti, Charly Zwygart et Francis Meyer (de gauche à droite). (Photo Impar-Schneider)

L'avertissement reçu au stade Saint-Jacques à Bâle est demeuré lettre morte. Une semaine plus tard le FC La Chaux-de-Fonds a commis les mêmes erreurs sur sa pelouse. Le mauvais filtrage au milieu du terrain et les lacunes au niveau de la défense se sont révélées catastrophiques.

Pourtant les «jaune et bleu» ont bien failli ouvrir la marque. Sur le premier corner de la partie tiré par Charly Zwygart (5'), Jean-Paul Brigger a sauvé son camp à 2 mètres de la ligne de but sur un coup de tête de Raoul Noguès. Sur la contre-attaque Michel Decastel s'est trouvé étrangement seul pour profiter victorieusement d'un service de Robert Kok. Ce coup de semonce n'a même pas porté. Trois minutes plus tard Umberto Barberis, pourtant tout sauf sprinter, s'est payé le luxe de traverser balle au pied tout le camp chaux-de-fonnier pour battre Roger Läubli d'un tir croisé.

Malgré la rentrée de Charly Zwygart, le milieu de terrain chaux-de-fonnier souvent brillant cette saison a commis un nombre inhabituel d'erreurs. A la

construction Raoul Noguès et dans une moindre mesure Charly Zwygart se sont montrés trop individualistes. De leur côté, Adriano Ripamonti et Albert Hohli ont passé à côté du sujet dans leur rôle d'«essuie-glace».

La charnière centrale défensive André Mundwiler - François Laydu ne s'est pas montré beaucoup meilleur tout comme les latéraux Francis Meyer et Mario Capraro d'ailleurs. Sur le front de l'attaque, Christian Matthey, le «presque-déjà» Zurichois et Gabor Pavoni n'ont pas échappé à cette contre-performance.

La seule lueur d'espoir est venue de Michel Vera. Introduit après la pause, l'espoir chaux-de-fonnier a plu par sa combattivité, son punch et ses actions tranchantes. L'attaquant du lieu aurait mérité d'inscrire le but de l'honneur à la 69e minute lors de son tir consécutif à un débordement de Christian Matthey. Malheureusement cette seule action limpide chaux-de-fonnière s'est terminée par un but annulé pour hors-jeu de Carlo Gianfreda.

Une balade qui finit mal pour les «rouge et noir»

Deux points, deux cartons, deux suspensions

● WINTERTHOUR - NEUCHÂTEL XAMAX 0-3 (0-1)

Deux points: à première vue, l'essentiel paraît acquis pour les Neuchâtelois. Mais à y regarder de plus près, c'est un peu une victoire à la Pyrrhus qu'ont obtenue Karl Engel et ses coéquipiers sur sol zurichois. Ce devait être un de ces matchs sans histoire, où la différence de classe tout simplement finit par forcer la décision. A cet égard, rien à redire, sinon que NE Xamax, sans trop forcer son talent, a mis à jour de manière criante la terrible indigence collective de Winterthur.

Mais où ça se corse et très sérieusement c'est que les «rouge et noir» ont dû terminer la partie sans Patrice Mottiez (expulsé à la 68e minute) et que Don Givens a récolté son troisième avertissement. On sait ce que tout cela peut signifier.

Winterthur on l'a dit, fut bien mal inspiré. Mais la prestation fournie par M. Philippe Mercier fut plus inquiétante encore. Qu'on en juge. Quarante minutes durant, le latéral zurichois Reto Arrigoni put sévir honteusement avant de se voir signifier tout de même que l'on était là pour jouer au football, si possible... Et peu après, Tiziano Salvi, qui crocheta par derrière et dans les seize mètres Urs Egli qui s'en allait seul affronter Karl Engel, vit jaune lui aussi. C'était ou penalty, ou rien du tout. Le coup franc qui s'ensuivit, tiré de l'orée de la surface de réparation fit long feu.

Quelques poignées de secondes après la reprise, Don Givens eut le tort, sembla-t-il, de manifester sa joie après avoir obtenu le deuxième but pour Ne Xamax. Ruedi Elsener exécuta parfaitement un coup franc; la trajectoire du ballon, qui partait au premier poteau fut habilement modifiée par Don Givens qui effleura du chef, en plongeant. Pris à contre-pied, le gardien Lehmann ne put qu'admirer. Un tout beau but qui fit perdre un court instant son flegme à l'Irlandais. Il se releva, se précipita derrière le but en exécutant deux ou trois moulinets de l'avant-bras, par plaisir uniquement.

Rien à voir avec l'horrible bras-de-fer revanchard qui se pratique impunément depuis belle lurette. L'exubérance fit long feu, coupée net par un carton jaune de M. Mercier. Dur, dur, car c'était le troisième dont écopait Don Givens cette saison. Mais on n'en resta pas là.

PATRICE MOTTIER EXPULSÉ

Vingt minutes plus tard, ce fut le carton rouge pour l'attaquant neuchâtelois.

Ses camarades terminèrent sans lui et marquèrent encore un but peu après son expulsion. Maurizio Jacobacci, excellent hier, et Philippe Perret préparèrent la revanche sportive que paracheva calmement Peter Küffer. Mais qu'avait donc fait Patrice Mottier pour s'attirer les foudres de l'arbitre? Renseignements

De notre envoyé spécial:
Georges Kurth

pris: rien, absolument rien. Ce fut d'abord le joueur neuchâtelois qui nous l'affirma au terme du match et sa parole ne fut pas mise en doute, puisque le Zurichois Daniel Haefeli vint s'excuser sportivement auprès de lui, navré de ce qui s'était passé et déclarant publiquement qu'il ne comprenait vraiment pas pourquoi il y avait eu sanction à l'égard de son adversaire qui n'avait eu aucun geste répréhensible. Forts de ces déclarations et selon la teneur du rapport de l'arbitre, les dirigeants neuchâtelois ont d'ailleurs l'intention de faire recours. On veut espérer que l'équité et le bon sens vont prévaloir et l'on doit relever d'ores et déjà la sportivité du joueur de Winterthur.

DES INCIDENTS, MAIS ENCORE...

Il convient de dire aussi que selon ses plans, NE Xamax sut prendre d'emblée l'initiative. Et très logiquement, Pierre Thévenaz concrétisa les intentions. Un coup de coin échu à Ruedi Elsener. Lehmann, le nouveau gardien de Winterthur, transfuge de Schaffhouse, ne put qu'effleurer et prolonger la trajectoire. Tiziano Salvi remit sur Pierre Thévenaz

qui ouvrit imparablement la marque. On en resta là bien longtemps parce que Winterthur jouait un peu l'une de ses dernières cartes, et que cela sous-entendait une débauche d'énergie peu commune. Mais comme les idées collectives faisaient absolument défaut, il aurait fallu un miracle pour que les recevants puissent forcer le destin. Et ce n'est pas en appliquant aveuglément un marquage individuel à la culotte, sur tout le terrain, qu'on allait y parvenir. Preuves à l'appui!

Il y avait une classe de différence, et la victoire de Ne Xamax est indiscutable, relevait Hans Kodric, l'entraîneur de Winterthur, à l'issue du match. Deux chances de buts nous sont échues, que nous avons manquées. On ne peut se permettre cela, si l'on veut espérer quoi que ce soit contre une équipe qui a pris part à la Coupe UEFA.

L'essentiel pour l'immédiat a été acquis, relevait Philippe Perret. Ce sont des matchs-pièges comme celui-ci qu'il s'agit de ne pas perdre. Ce n'est pas toujours facile contre des équipes qui spéculent sur le contre uniquement. Je me demande si mon garde-chiourme m'aurait suivi jusqu'aux toilettes, concluait-il.

Winterthur: Lehmann; Franz; Arrigoni, Haefeli, Chelos; Streule, Rapolder, Graf (68e Muller), Schleiffer; Egli, Zuffi. Entraîneur: Hans Kodric.

NE Xamax: Engel; Givens; Salvi, Mata, Thévenaz; Küffer, Perret, Jacobacci; Mottier, Zaugg, Elsener. Entraîneur: Gilbert Gress.

Arbitre: M. Philippe Mercier (Pully). Spectateurs: 2500 (Schützenwiese). Buts: 14e Thévenaz, 0-1; 47e Givens, 0-2; 70e Küffer, 0-3.

Notes: Winterthur sans Christinger (blessé), von Niederhäusern (suspendu) et Zimmermann (en désaccord avec son entraîneur et ses dirigeants).

NE Xamax sans Bianchi et Lüthi (blessés).

Avertissements: Arrigoni et Salvi (fauls), Givens (méconduite) et Mottier (provocation?)

B

boîte à confidences

Spéciale La Chaux-de-Fonds - Servette

Malgré l'ampleur du score, l'entraîneur et les joueurs du Servette FC se sont refusés à considérer comme facile leur dernière rencontre du premier tour. Les quatre «grenat» interrogés ont reconnu l'importance des dix premières minutes et le mérite du FC La Chaux-de-Fonds de ne pas fermer le jeu.

Guy Mathez, le mentor genevois, est venu nous dire le premier ses impressions:

A l'issue du match on peut avoir l'impression que tout s'est passé comme à l'entraînement. Le couac des Charmilles face à Zoug nous a mis sous pression. Il était super-important de remporter la totalité de l'enjeu à La Charrière avant de partir au Brésil. Vous pensez bien qu'un nouveau point perdu aurait permis à nos détracteurs de marquer le coup. Nous voulions prendre l'emprise tout de suite et réaliser les occasions. Les joueurs ont très bien su le faire. Ils sont parvenus à réagir pour reprendre à notre compte un championnat que nous ne voulons pas lâcher. Notre disposition sur le terrain nous a donné cette supériorité traduite par les deux premiers buts.

Malgré un pouce portant un gypse, Umberto Barberis s'est montré très à l'aise à La Chaux-de-Fonds marquant un joli but au terme d'une course de 40 mètres balle au pied.

On n'a pas le droit de dire que c'était un match comme à l'entraînement. Cela n'existe pas. C'est une appréciation que je vous laisse. Servette a démontré après son demi-échec contre Zoug qu'il n'était pas en crise. Les buts sont tombés et peut-être que la défaite est un peu sévère. La Chaux-de-Fonds est une équipe qui joue un peu comme Aarau. C'est des gens qui prennent tous les risques. Cela leur donne ce côté sympathique et il y a des jours où tout leur rigolent et ils peuvent mettre en difficulté n'importe qui!

Auteur d'un cinquième but superbe, Marc Schnyder a relevé l'importance de ce premier but.

Ce n'est jamais facile. Nous avons la chance de marquer un goal très rapidement ce qui nous arrive très fréquemment à Genève. Après les équipes sont obligées de se découvrir. La Chaux-de-Fonds n'a jamais pris l'habitude de fermer le jeu et encore moins à domicile. Mais il y a des jours où rien ne réussit et d'autres où sur chaque action le ballon finit sa course au fond des filets. Nous avons bien quadrillé le terrain en début de partie et notre défense de zone s'est révélée efficace.

Dans les vestiaires chaux-de-fonniers les traditionnelles plaisanteries et boutades n'ont pas trouvé de place. Pour la deuxième fois de suite, Marc Duvillard s'est montré particulièrement critique envers ses joueurs.

J'avais demandé de faire attention et de serrer au milieu du terrain de la part de Hohli et Ripamonti pour tenter d'enrayer la machine genevoise. Les Servettiens ont pu le faire. Malgré les conseils nous sommes passés à travers. Cela sert-il encore de dire quelque chose? En plus je m'aperçois que nous avons entamé cette rencontre à deux à l'heure. Est-ce que nous sommes fatigués, est-ce que nous en avons ras-le-bol? Il me semble que nous n'avons pas envie de jouer. C'est une impression que j'ai de l'extérieur. Je pense notamment au but de Barberis. C'est une chose qui ne doit pas arriver. La différence est là. Servette c'est des vedettes mais des vedettes qui ont couru à cent à l'heure tout le match. Ils défendent, ils attaquent alors que nous nous attaquons mais ne défendons pas. C'est tout l'opposé de ce que nous sommes capables de faire. Vraiment nous étions deux classes en dessous.

Très rapidement rechangé comme à son habitude, Raoul Noguès a parfaitement résumé la rencontre: Ils nous ont donné une leçon de football. C'est tout! Servette ne nous a jamais convenu. Ils sont trop forts et en plus nous ne sommes pas dans notre meilleure période. Nous avons eu de la peine dans tous les secteurs. Une équipe de foot c'est un tout. Quand cela va bien l'ensemble fait des résultats.

Roger Läubli, pour sa part, ne s'est pas rappelé d'une pareille correction sans de véritables tirs avant d'ajouter: Soit ils sont très forts ou soit nous sommes très mauvais! A quoi Christian Matthey a répondu pour conclure: Il y a certainement un peu des deux!

Laurent GUYOT

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Attendus au contour

Les Neuchâtelois ont approuvé massivement le crédit de 18,7 millions sollicités par l'Etat pour une nouvelle étape d'amélioration des routes cantonales. Voter un crédit routier à 4 contre 1 par les temps qui courent, plutôt grimaçants à l'égard du trafic automobile, ce n'était pas évident.

Faut-il en déduire que dans le canton de Neuchâtel, un des plus fortement motorisés de Suisse, on est plus fortement qu'ailleurs porté par le souffle de la communication routière et moins douché par les pluies acides dans lesquelles la pollution routière a une part que d'aucuns grossissent à l'échelle de leur vision sociale?

Pas nécessairement. Ce crédit routier, pour impressionnant qu'en puisse être le montant aux yeux de qui les millions font encore impression, était en somme bien modeste, bien sage. Rien pour le vroom-vroom, tout, ou presque, pour la sécurité, surtout celle des plus vulnérables usagers: piétons, cyclistes. Au point que même les formations écologistes, comme le parti Ecologie et liberté, ou l'Association suisse des transports, qui auraient pu se cantonner dans un silence prudent, ont manifesté clairement leur approbation, et recommandé le «oui», malgré leurs réserves. A l'évidente utilité de chaque projet de correction, à la part faite au cyclotourisme, il faut ajouter la répartition des travaux par districts, qui contribue aussi à sensibiliser les citoyens. Sans même évoquer cette majorité silencieuse des deux-tiers d'abstentionnistes, qui cautionnent de toute façon la décision des urnes, on peut dire que c'est d'abord un crédit et des travaux routiers «raisonnables» que les Neuchâtelois ont raisonnablement acceptés.

Sans doute peut-on déceler dans la majorité acceptante spécialement forte des deux districts du Haut une sensibilité particulière à l'importance de bonnes communications routières. Une sensibilité qui devrait trouver bientôt à s'exprimer de manière plus spectaculaire encore.

Dans quelques jours, en principe, les Chambres fédérales devraient décider d'appliquer aux routes principales transjurassiennes les mêmes critères de subventionnement fédéral qu'aux routes alpines, ouvrant ainsi la porte à la concrétisation du projet de tunnel routier sous La Vue-des-Alpes. Un projet d'importance majeure pour tout le canton, et encore plus pour le Haut, auquel les mêmes citoyens neuchâtelois seront appelés dans un délai relativement bref à donner le feu vert décisif.

C'est là qu'on saura si, en matière de voies de communications routières, ces Neuchâtelois savent se montrer aussi déterminés pour des réalisations historiques que pour des reblatzages de routine.

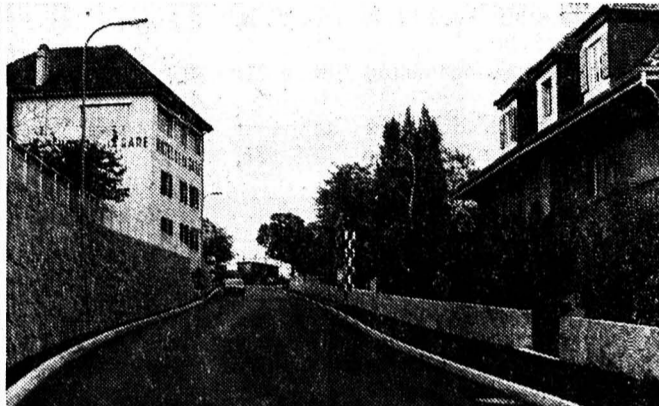
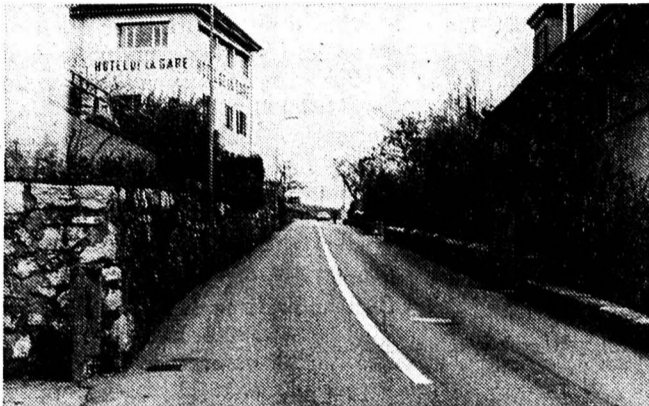
Comme on dit chez nous: on les attend au contour...

Michel-H. KREBS

Neuchâtel: la sécurité routière à quatre contre un

Par 24.934 oui contre 6438 non, citoyens et citoyennes du canton de Neuchâtel ont accepté, ce week-end, le crédit de 18,7 millions de francs destiné à la huitième étape de restauration et de correction des routes cantonales. Ils ont, en fait, dit oui à quatre contre un à une sécurité routière accrue, puisque tel était le but fondamental des travaux envisagés ces prochaines années grâce à ce crédit. MHK

● LIRE EN PAGE 22



A l'instar de cet «avant-après» de la route de la Brena, à Auvernier, correction réalisée récemment grâce au précédent crédit routier de la septième étape de correction, voté en 1980, c'est un programme d'améliorations ponctuelles de la sécurité dans quelques points noirs du réseau cantonal qu'ont approuvé les Neuchâtelois. Des améliorations qui, comme ici, sont pensées au moins autant pour les non-motorisés que pour les motorisés. (Photo CNSR)

Votations dans le Jura bernois Des verdicts très nets

Les trois districts francophones du Jura bernois ont dit oui aux deux objets cantonaux qui leur étaient soumis en votation cette fin de semaine. La loi sur la santé publique a été acceptée par 72,6% de oui dans le district de La Neuveville, par 72,7% de oui dans celui de Courtelary et par 73% de oui dans celui de Moutier. C'est dans le district de La Neuveville que le centre de perfectionnement de Tramelan a recueilli le moins d'enthousiastes, soit 65%, contre 73 dans le district de Moutier et 74,8 dans celui de Courtelary.

Sur le plan fédéral, c'est en chœur que les trois districts francophones du Jura bernois ont dit non à l'initiative pour une protection efficace de la maternité. Le non a été le plus résolu dans le district de Courtelary, avec 78,9% d'opposants. Le district de Moutier suivait avec 76% et celui de La Neuveville avec 74,7%. Les deux autres objets fédéraux ont très bien été accueillis dans la Berne francophone: ils ont recueillis entre 63,9% de oui et 78,9% de oui. L'article sur la radio et la télévision a été accepté par 66,8% de votants dans le district de La Neuveville, par 66,2 dans celui de Courtelary et par 63,9 dans celui de Moutier. L'aide aux victimes de violence a été soutenue par 78,8% des votants dans le district de La Neuveville, par 77,9 dans celui de Courtelary et 76,4 dans celui de Moutier. C. D.

● LIRE AUSSI EN PAGE 27

Société neuchâteloise d'utilité publique à Fleurier Un don de 3000 fr. pour «Poney-handicap»

L'Association poney-handicap, de Fleurier, a reçu samedi matin 3000 francs de la Société neuchâteloise d'utilité publique, la SNUP. Ce prix, remis par M. Bernard Cousin, a été créé l'an dernier, pour le 125e anniversaire de la SNUP. Il est destiné à récompenser ceux qui œuvrent pour faciliter les relations humaines ainsi que la vie quotidienne des personnes défavorisées. En 1983, c'est la Fondation suisse pour les téléthèses qui avait été encouragée de la sorte. Aujourd'hui, «Poney-handicap» en bénéficie. Ce n'est que justice.

«Poney-handicap» est une association créée par Patrick Chaboz et Jacqueline Bossy, à Fleurier. On y pratique l'hippothérapie. Enfants infirmes moteurs cérébraux et handicapés bénéficient du contact avec l'animal et des vibrations que provoque sa marche pour reprendre confiance ou moins souffrir de douleurs musculaires.

C'est une physiothérapeute, spécialisée en hippothérapie, Mme Sybille Jacob, qui collabore avec «Poney-handicap». Elle cite, dans son rapport annuel, l'exemple d'une femme atteinte de sclérose en plaques qui vient à cheval depuis 1982.

Le «tölt», pas accéléré des chevaux islandais, mobilise agréablement le bassin et les hanches de cette femme par des mouvements rythmiques et lui procure une détente des jambes qui élimine les douleurs. La cavalière affirme ne plus souffrir lorsqu'elle est à cheval, alors que ses jambes lui font mal quotidiennement et presque continuellement.

Un enfant du centre IMC est fidèle au rendez-vous depuis l'automne 1981. Si,

au départ, il était incapable de se tenir en équilibre, aujourd'hui, il contrôle beaucoup mieux la position de sa tête et

les réactions d'équilibre se sont amorcées. JJC

► Page 25

Scrutin fédéral dans le canton du Jura Initiative sur la maternité: relative surprise

L'initiative populaire «pour une protection efficace de la maternité» a été balayée - le mot n'est pas trop fort - dans le canton du Jura par 3117 oui contre 8619 non. C'est une relative surprise.

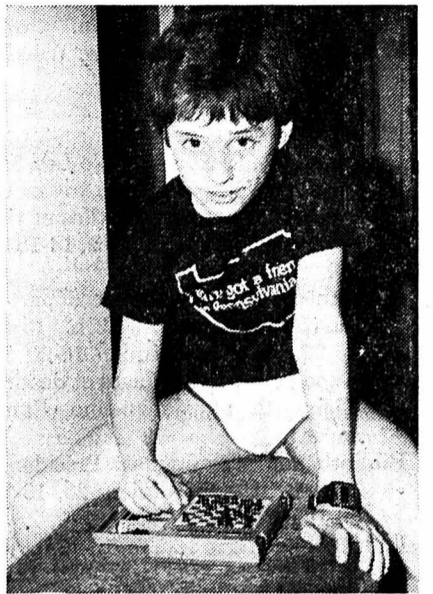
Certes, la campagne a été quasiment inexistante dans le Jura; certes elle a été éclipsée par les élections communales du week-end dernier, mais l'on s'attendait tout de même à ce que cet objet divise plus nettement les Jurassiens.

Cela n'a pas été le cas: l'initiative est rejetée par 73,44% des votants, soit par un contre trois. Le rejet est même très net en ville de Delémont.

Sur les 82 communes jurassiennes, une seule accepte cette initiative, Pleujouse, par 7 oui et 5 non.

Les deux autres objets sont largement acceptés mais ont - et c'est sans doute une petite surprise - davantage divisé les Jurassiens. L'arrêté fédéral concernant un article constitutionnel sur la radio et la télévision obtient 63,57% des oui, le contreprojet relatif à l'initiative populaire «sur l'indemnisation des victimes d'actes de violence criminels» est accepté par 74,33% des votants. La participation est très faible, 27,8%, l'une des plus faibles depuis l'entrée en souveraineté du Jura. P. Ve

► Page 29



Q

quidam

Henri Lechaire, 13 ans, de Couvet, fait partie de la SFG locale depuis trois ans. Ce petit bonhomme jouait aux échecs dans les coulisses de la grande salle vendredi soir, pendant que les gymnastes donnaient leur spectacle sur le plateau:

- Si je joue aux échecs, c'est pour me détendre, pour oublier le trac.

Henri joue beaucoup aux échecs. Il a appris tout seul, en lisant un bouquin. Affronte son père mais ne fait pas partie d'un club. Il en existe pourtant un à La Côte-aux-Fées:

- La Côte-aux-Fées, c'est trop loin de chez moi...

(jic - photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

Les ballons du 700e de Fleurier

Le 1er septembre dernier, Fleurier avait profité de la journée officielle du Comptoir du Val-de-Travers pour fêter son 700e anniversaire. Les enfants furent invités à lâcher 300 ballons.

Si l'un d'entre-eux resta pris à la toiture de la patinoire, d'autres sont allés très loin. Le premier, de Mélanie Rub, a été retrouvé dans la nord de l'Italie, à Oleggio, province de Novarre. Cinq autres, unis par leurs ficelles, ont aussi pris le chemin de l'Italie. Ils sont tombés au sud d'Arborio.

Mélanie a gagné un bon d'achat de 50 francs. Quarante cartes ont été retournées à la commune de Fleurier. Depuis l'Italie, mais aussi du Jaunpass, de Sierre, Villeneuve, Lugano, Zermatt, Adelboden. (jic)

S

sommaire

UNE NOUVELLE «MISS» POUR LE SAUT-DU-DOUBS.

PAGE 21

BUDGETS COMMUNAUX: - NON À SAINT-IMIER - OUI À TRAMEALAN.

PAGE 27

billet

Avec la mauvaise saison renaît la vogue des matchs de loto. Le système est simple et des mêmes peuvent y participer puisqu'il suffit de poser des morceaux de verre ou de métal, voire des pièces de 5 centimes, sur les numéros inscrits sur votre carte. Pour autant que le crieur daigne annoncer ceux qui sont devant vous!

Quand une, deux ou trois lignes sont remplies, il suffit de crier «quine», «double quine» ou «carton» pour que tous les participants vous regardent d'un œil réprobateur. Les gagnants ne sont pas bien vus puisqu'ils empochent le lot que chacun convoitait.

Les lots vont de la plaque de lard au jambon. Dans le Littoral, il faut admettre que les cochons ont été victimes de la nanisme cette année: leurs jesses sont de plus en plus petites...

J'ai été entraîné à un de ces matchs la semaine dernière. Il faut bien que les sociétés locales puissent remplir leur caisse en vue de la prochaine sortie des membres!

J'ai réussi à gagner la sympathie de certaines de personnes. Volontairement, sans effort, sans sacrifice. Il suffit de crier «quiné» en sachant pertinemment que l'on a rien gagné. Il y a con- trôle, l'erreur est annoncée à forte voix et c'est alors la liesse autour de toutes les tables; le jeu continue, la chance reste intacte pour tout le monde.

Une fois quand même, j'ai été la grande gagnante. Mon prix? Fabuleux: Six bouteilles de vin... Du vin rouge... Du vin rouge... français! Quine!

RMS

Rhumatisme • Sciaticque
 Arthrite • Lumbago
 Névralgies • Maux de tête
 Etats grippaux

Soulagement rapide par
 Dans toutes les pharmacies
 et drogueries



IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Club 44: Henri Guillemain - La trajectoire de Charles de Gaulle.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musées fermés lundi.
Galerie Club 44: expo Ung-No Lee, 18-20 h. 30.
Galerie Le Plume: expo textiles et tissages de Coraline Sandoz, 14-18 h. 30.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque: 16-20 h. Expo peintures, collages et dessins Claire Pagni, Jacqueline Ramseyer.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
Patinoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing.
Le Scotch: Bar-dancing-attrac.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand (Doubs 107): me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.
Informations touristiques ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial, Rocher 1: ☎ 28 56 56.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, et 23 98 00 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ☎ 35 13 76 ou (038) 33 53 95.
Crèche de l'Amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50.
Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
Assoc. des sourds: Jardinière 23, dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie CPS: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits CPS: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CPS: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Léopold-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42, ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, perm. 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques) ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: «Les Oeillets»: ☎ 26 51 50 ou ☎ 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Bertallo, L.-Robert 39. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-20 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, jurid., conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
Chômage-info: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.
Assoc. défense chômeurs, Ronde 21: ☎ 28 40 22.
Société protectrice des animaux: Daniel-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
Cinéma
ABC: 20 h. 30, L'air du crime.
Corso: 20 h. 45, Marche à l'ombre.
Eden: 20 h. 45, Signé Lassister; 18 h. 30, Tourbillons érotiques.
Plaza: 20 h. 45, Même à l'ombre le soleil leur a tapé sur la tête.
Scala: 20 h. 45, Supergirl.
● communiqué
Au Temple de l'Abeille: Mardi 4, 20 h., Siegfried Idyll de Wagner et la Messe de Puccini seront donnés par le Chœur Vivaldi de Delémont, l'Orchestre de chambre jurassien et le Chœur et Orchestre du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds dirigé par M. John Mortimer. A Delémont, dimanche 18, ce même concert a été reconnu comme un événement musical d'une rare intensité devant une salle comble.

Neuchâtel

Théâtre: 20 h., «Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu», de M. Joly.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau me et sa, 14-17 h. Plateau libre: dès 22 h., El duo Porteno, tango.
Musées fermés lu.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., L'Orangerie, rue de l'Orangerie. Ensuite ☎ 25 10 17.
Info diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Alcooliques anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.
La Main-Tendue: ☎ 143.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les rues de feu; 17 h. 30, Baby Doll.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Rive droite, rive gauche.
Bio: 18 h. 30, Jonathan Livingston le goéland; 20 h. 45, Macadam Cowboy.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Joyeuses Pâques.
Rex: 18 h. 30, 20 h. 45, Marche à l'ombre.
Studio: 15 h., 21 h., Le moment de vérité.
Le Landeron
Galerie Schneider: expo peintures et dessins de Francine Schneider, 14-18 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
Cinéma Lux: relâche.
CCL: expo artisanat, lu-je 14-17 h., je aussi 19 h. 30-21 h., sa 15-18 h.
Bibliothèque municipale: (Ecole primaire), me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.

Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30-15 h., 18 h. 30-19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30-16 h., 18 h. 30-20 h. Privé, 13 h. 30-20 h.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

Courtelary

Préfecture: expo dessins et aquarelles d'Ewald Graber, lu-ve 8-11 h. 30, 14-16 h. 30.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
Administration district: ☎ 44 11 53.
Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.

Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ☎ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landeau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, La Traviata.
Bureau renseignements Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.

Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 18 71.

Bienne

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Greystone, la légende de Tarzan.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Le gendarme et les gendarmettes.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Hotel für Fremdenverkehr.
Lido 1: 15 h., 20 h. 30, Les ripoux; 17 h. 45, Monty Python
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 1984.
Métro: 19 h. 50, Marschier oder stirb.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Joyeuses Pâques.
Rex: 15 h., 20 h. 15, Amadeus.
Studio: 14 h. 30, 20 h., Doktor Schiwago.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h., sa 10-12 h.
Ludothèque: M.-A. Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
La Main-Tendue: ☎ No 143.
AVIVO: ☎ 31 51 90.
Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: ☎ 28 56 56.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, La femme publique.
Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier: collège primaire Longereuse, bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvét: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
Fleurier, Pro senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Val-de-Ruz

Centre scolaire: expo Aloys Perregaux, 10-12 h., 14-17 h.
Château Valangin: fermé lu.
Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.
Aide familiale: ☎ 53 10 03.
Main-Tendue: ☎ 143.
SOS Alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Protection suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Hôpital, maternité et service ambulance: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, ☎ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Footloose.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, La Corde.
Bibliothèque de la ville: Wicka 2: lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.

Ludothèque: rue du Fer 4, ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu-ve, 9-21 h.; ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.

Bureau de renseignements: ☎ 22 66 86.
Services industriels: ☎ 22 17 31.

Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, ☎ 22 11 93.
Sœur visitante: ☎ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.
Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.
Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: programme non reçu.
Cinéma Colisée: programme non reçu.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
Ludothèque: Tilleuls 2, me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.

Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 11 79.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desboeufs, ☎ 66 25 64.
Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

L'IMPARTIAL

— informe
— distrait
— commente

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

La Paternelle fête Noël

Ça schtroumpfait dans l'air



Le spectacle des enfants, pour les enfants. (Photo Impar-Gladioux)

C'est devenu une tradition que de s'embarquer dans les festivités de Noël en commençant par le grand spectacle donné par La Paternelle. Il se déroulait ce week-end, avec quatre représentations en matinée et une soirée avec bal. L'affluence fut énorme et l'on dénombre environ 700 spectateurs, enfants et parents, à chaque édition.

Il est vrai que tout y était pour attirer les amateurs de merveilleux et fabuleux, de même que les admirateurs de prouesses diverses.

On y trouvait de la musique, avec l'orchestre Charlan Gonseth, lui à l'accordéon, elle aux claviers et le fiston à la batterie: tout le nécessaire pour donner le ton d'une bonne ambiance. Ensuite, Charlan, sur fond musical de ses partenaires, a joué à l'illusionniste et nous a bien eu avec ses cordes coupées et ses disques changeant de couleur.

Renée et sa partenaire ont démontré l'équilibre instable du vélo à une roue et comment superposer les seaux de champagne, et jongler avec n'importe quoi; ce fut drôle, plein d'astuces pour démontrer les trucs, et pourtant remarquable de travail.

Les mêmes artistes se sont produits en équilibristes, des numéros propres à arrondir bien grands tous les regards portés sur eux.

Au passage des clowns, ce furent des cris d'enthousiasme et de puissantes

réponses aux questions qui sortirent de bouches émerveillées. Les Petillos, clown blanc et son Auguste, sont de la plus pure tradition, dans le costume, dans le propos, etc. Et ils sont d'un bon comique, d'une drôlerie pas niaise du tout, teintée d'une finesse qui fait plaisir. Des qualités qui deviennent rares dans ce genre de prestation.

Dans son show, musical Peder Rizzi a joué de la bouteille; de manière astucieuse, transformant ses flacons à la mode de la flûte de pan; il est aussi très bon joueur de flûte douce. C'est l'orchestre The Lions qui a assuré l'accompagnement général, et le rythme du bal.

Toute cette féerie a commencé par la visite du Père Noël; il avait choisi cette année de débarquer dans un village Schtroumpf, remarquablement réalisé et mis en scène par les papas et les mamans de La Paternelle; les enfants avaient les

rôles des petits hommes bleus et aucun ne manquait. De petits épisodes de leur vie agitée furent joués, pour le plaisir de tous.

A voir l'envergure d'une telle fête, le travail ainsi impliqué et le nombre de gens qui s'y activent, il devient inutile de dire que La Paternelle est une grande famille. Ça se sent, ça se vit en ces deux jours; quelques discours, des remerciements aux membres et aides dévoués, l'expriment aussi. Ils sont amplement dédommagés par le plaisir des enfants et si ces derniers apprécient bien le cornet de Noël, ils ont aussi au fond des yeux un reflet radieux qui dit bien que c'était là une bien belle fête.

(ib)

Contre les rochers

Samedi vers 21 h., une voiture conduite par M. C.N. de Neuchâtel descendait la route de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds. Peu avant le virage de la Motte, dans une courbe à gauche, il a perdu le contrôle de son véhicule qui a traversé la chaussée et a heurté les rochers. Dégâts importants.

Journée officielle du timbre

«Maman, il n'a rien aux dents»

Un timbre c'est un rectangle de papier que l'on se passe sur la langue avant de le coller sur une carte postale mais c'est aussi un objet de collection dont le prix peut atteindre des sommets vertigineux. Ce n'est pas le rectangle de papier qui a été fêté hier dans tous les clubs philatéliques de Suisse mais l'objet de collection.

L'Union philatélique suisse avait désigné cette année Vevey comme centre de la journée officielle du timbre, alors que s'organisait parallèlement dans tous les clubs des bourses d'échange et des expositions.

Le club de La Chaux-de-Fonds, Timbrophilia, n'est pas restée en dehors du rang, elle avait loué la salle du restaurant de la Channe valaisanne pour une bourse d'échange et une exposition. Cette société compte approximativement cent cinquante membres, elle est présidée par M. Jean-Pierre Blaser. La journée officielle du timbre est la seule occasion pour Timbrophilia de se faire connaître du grand public, ce qui explique le sérieux mis dans l'organisation de l'exposition.

Quelques membres du club avaient

prêté une partie de leurs bijoux aux organisateurs. Et même si les pièces présentées ne peuvent être comparées à des collections comme celles de la reine d'Angleterre ou du Saint-Siège, l'exposition valait le détour.

Un premier panneau présentait les «classiques», c'est-à-dire des timbres fédéraux de 1850 à 1907. Les tableaux suivants étaient consacrés à la série des Pro Patria depuis l'année 1938. Suivait une collection thématique sur la Croix-Rouge. La seconde partie de l'exposition était consacrée aux cartes postales. Un domaine que chacun assimile désormais à la philatélie. Un panneau était réservé aux cartes peintes à la main par des illustrateurs. Mais c'est la dernière paroi qui a retenu le plus l'attention des visiteurs,

avec des cartes chaux-de-fonnières. Ces photographies sont de véritables témoignages sur le passé de notre ville. On a pu ainsi apprécier les dégâts de l'Hôtel de la Fleur de Lys après l'incendie du 13 mars 1911. Ou encore retrouver l'Hôtel de Paris et la Gare de la Place d'armes, autant de bâtisses aujourd'hui disparues.

Pour se monter de telles collections, les philatélistes de La Chaux-de-Fonds se retrouvent tous les quinze jours pour une soirée d'échange. Bon nombre de membres parcourent aussi la Suisse pour assister aux bourses ou aux ventes aux enchères réservées aux timbres poste. Une passion pour laquelle on soigne les dents mais on laisse des plumes.

J. H.



Plusieurs petits négociants ont fait le bonheur des clients philatélistes lors de cette bourse d'échange. (Photo Impar-Gladioux)

Xalam à l'Ancien Stand

Marche au soleil!

Ça fait un moment que tout cela dure. La vague musicale branchée sur l'afro-rock n'en finit pas de venir mourir puis se régénérer sur les plages de nos oreilles, réveillant d'une vieille torpeur tous ceux qui avaient peur de ne plus pouvoir danser avec la new wave. Xalam (on prononce Ralam, s'il vous plaît) était hier soir dans la grande salle de l'Ancien Stand pour y donner le dernier concert d'une tournée romande qui a fait remuer bien du monde.

Première chose: c'est fou ce que les musiques venues du soleil plaisent au public de la région. Salle pleine (même si, à ras bord, petite contenance) et chauffée à blanc. Clichés-clichés, sans doute, mais cette seule vérité-là sautait aux yeux de prime abord.

Après donc, il y a la musique de Xalam. Huit musiciens qui jouent ensemble depuis longtemps, qui savent y faire comme pas deux pour faire tanguer plusieurs centaines de personnes comme un seul homme. Cela n'est pas le seul de leurs insignes mérites. Ils exécutent, en vrais pros, une musique essentielle aux sens. Elle vient d'Afrique, du Sénégal pour mieux cadrer le sujet, cette

musique. Et elle est portée par une sono intelligente. C'est assez rare pour être souligné; les instruments ne disparaissent pas comme un mauvais enchantement dans le brouillon infâme d'un mixage débile, dont on croise souvent les effets dans les salles de concert d'ici et d'ailleurs.

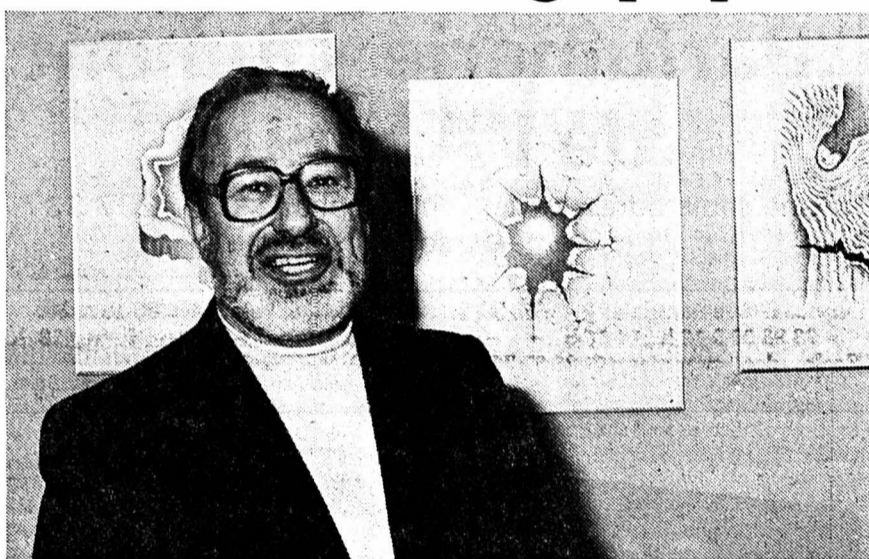
Xalam est un ensemble remarquablement cohérent. Honnête jusqu'au terme de chaque solo: tous les musiciens valent le déplacement. Ils possèdent leur métier jusqu'au bout et, sans donner dans un folklore dont même les plus lucides peuvent être les prisonniers, ils vous rejettent le monde africain avec l'intelligence et le plaisir de ceux qui ont compris quelque chose à l'évolution musicale.

Cela signifie qu'on ne fait pas que frapper le tam-tam, pour illustrer l'authentique de son certificat de naissance; mais que ce tam-tam, on le fait sonner avec synthétiseurs et caisses claires et trombone à coulisse. Voilà une des nobles causes qui participent du succès actuel et grandissant de Xalam. Dont on a pu apprécier l'opportunité éclairée en avant-première. Grâce au film de Michel Blanc, Marche à l'ombre.

ICJ

André Paratte expose à la Galerie de L'Échoppe

Le retour à l'image palpable



André Paratte devant ses œuvres. (photo Impar - Gladioux)

Qu'est le cinéma, sinon une succession d'images qui passent, qui fuient, insaisissables? André Paratte, cinéaste, poète de l'image, sentit sourdre en lui le besoin, de jour en jour plus impérieux, de la retenir cette image, de la retrouver, palpable. En opposition à l'expression fugitive, il voulut faire une halte, se recueillir.

La feuille blanche. Y faire renaître le dessin, point par point, la plaque de métal préparée pour l'eau-forte, lui donnent l'équilibre, le repos.

Celui qui regarderait ses encre de Chine d'un œil distrait pourrait être tenté de les comparer à des paysages cosmiques. Dans les travaux de macro cinématographie qu'André Paratte effectue parfois, il trouve dans la composition des éléments, des formes qui ouvrent vers la fantasmagorie, veines d'un morceau de bois, racines de romarin, bois fossilisé.

Un profond besoin de communiquer l'élément plastique de la nature, le minéral, la vie végétale qui ne veut pas mourir, autant d'éléments qui fournissent à André Paratte matière à s'exprimer, laves d'Irlande et leurs formations basaltiques, mer, algues, crustacés, poissons, barques. Dessins à la plume, encre de Chine, courbes et pointillés se côtoient avec une profusion surprenante, s'organisent pour recréer le symbole de l'élément végétal, minéral. André Paratte se laisse envahir par ses songes, il plaque sur le papier des images tantôt figuratives, le plus souvent abstraites.

Près de 150 personnes se faufilant parmi les groupes ont assisté samedi à l'inauguration de l'exposition. Y assistaient MM. Rolf Graber, conseiller communal du Locle; Jean-P. Brossard, délégué culturel chaux-de-fonnier, des représentants du MIH.

M. Gabriel Jacot, président du Musée d'horlogerie du Château des Monts, présente le créateur. On suivit le cheminement d'une vie professionnelle partie de l'École d'ingénieur pour aboutir au cinéma, on apprit, qu'en fait, André Paratte venait de retrouver la passion qui le dévore depuis l'enfance: le dessin.

D. de C.

● Galerie de L'Échoppe (Jardinière 41), tous les jours de 14 à 19 h.; samedi 14 à

17 h. et sur rendez-vous. Fermé le dimanche. Jusqu'au 12 janvier.



Concert extraordinaire

Mardi 4 décembre, dès 20 h., au Temple de l'Abeille, a lieu un concert extraordinaire. Extraordinaire, il l'est parce que se produisent, sous l'égide du Conservatoire, le Chœur Vivaldi de Delémont, le Chœur et l'Orchestre de chambre du Conservatoire et l'Orchestre de chambre jurassien, placés sous la direction de John Mortimer. Il sera interprété Siegfried Idyll, de Wagner, et Missa di Gloria de Puccini; ténor solo: Guido Mayer, baryton solo: Frédéric Gindraux. L'entrée est libre. (Imp.)

Voix d'or: Yvan Rebroff en concert

Le célèbre chanteur russe Yvan Rebroff interprétera des œuvres liturgiques orthodoxes, classiques et tirées du folklore russe, mercredi 5 décembre, dès 20 h. 15, au Temple de l'Abeille. Il sera accompagné à l'orgue par Franz Fiedl. La première partie de ce concert unique est assurée par la Chorale Faller. (Imp.)

Histoire de rire: Avron au Théâtre

Avron Big Bang: c'est cela le titre du spectacle présenté jeudi 6 décembre par le comique français Philippe Avron, dès 20 h. 30 au Théâtre. Un professeur de philosophie folâtre face à une classe cosmique. Un regard libre posé sur le monde, une pensée lucide énoncée par un clown-philosophe qui a de la tendresse et de la poésie dans ses mots. Avron dit encore de son spectacle qu'il est optimiste, gai, mais pas si simple... comme le monde. (Imp.)

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Gerber Claude Eric et Lew Chin Marie Mildred Patricia.

Mariages

Banjac Borislav et Sankovic Vida. - Jeannet Claude Alain et Brügger Gabriella Angela. - Rosat Alain et Setiawan Ingrid Hanna Imania. - Susino Francesco et Loriot Cosetta Maria-Pia.

Décès

Perret Arnold Emile, né en 1889, époux de Rose Aurèle, née Berthoud-dit-Gallon. - Scheggia Carlo, né en 1914, cél.



Votre cadeau

INGRID MILLET

Paris

et



INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE

avenue Léopold-Robert 53

vous invitent cordialement à découvrir

PERLE DE CAVIAR

du 4 au 8 décembre

une esthéticienne INGRID MILLET vous présentera ces produits de beauté d'une efficacité remarquable, à base de substances actives d'extraits marins.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et serons heureux de vous remettre un précieux cadeau, lors de votre achat de produits INGRID MILLET dès Fr. 30.— (jusqu'à épuisement du stock).

Double chèques fidélité + cadeau de fin d'année

Parfumerie Dumont de l'Avenue

une seule adresse - un seul téléphone 039/237 337 le même personnel spécialisé

ESPAGNE

Venez au soleil de Ciudad Quesada (Alicante) Climat sec 16,5° de moyenne à l'année



Torre Vieja) Idéal pour la retraite et les vacances

VILLAS

avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, salle de bain, terrasse et 500 m² de terrain, à partir de 3 487 500 pesetas (environ Fr. 48 000.-).


BUNGALOWS

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 1 944 000 pesetas (environ Fr. 27 000.-).

EXPOSITION PERMANENTE CIUDAD QUESADA

Ch. des Cèdres 2, 1004 Lausanne. ☎ (021) 38 33 28/38 33 18

Depuis 10 ans déjà avec vous



en plaques, blocs, barres et tubes débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne 1032 Romanel-sur-Lausanne ☎ (021) 35 41 51

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41 ☎ 039/23 75 00 2-111051

Publicité intensive, publicité par annonces

BCC - la banque sympathique

Prêt personnel

Beaucoup de place pour des achats importants.

Lorsqu'il s'agit de faire face à une dépense inattendue. Lorsqu'il s'agit de réaliser un vœu qui vous tient à cœur. Moins compliqué, moins cher, plus rapide que vous ne le pensez. En toute discrétion. Faites-nous parvenir le coupon.

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
5 000.-	440.40	231.10	161.40	126.50
10 000.-	880.70	462.20	322.70	253.--
20 000.-	1761.50	924.50	645.50	506.--
30 000.-	2642.20	1386.70	968.20	759.--

Nos conditions: intérêt 10 1/2 % p.a. y compris remise de mensualités, resp. du solde de la dette en cas d'incapacité totale de travail et de décès.

Demande de prêt pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____

Nom/Prénom: _____ Nationalité: _____
 Date de naissance: _____ Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____
 Profession: _____ Même emploi depuis: _____ Permis de séjour A B C
 Rue: _____ NPA/Lieu: _____ Tél.: _____
 Même adr. depuis: _____ Loyer mens. Fr. _____ Total des revenus Fr. _____
 Date: _____ Signature: _____

BCC

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert / 2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir / 2400 Le Locle, 11, rue du Temple / 2001 Neuchâtel, 1, rue St-Honoré / 2900 Porrentruy, Sur les Ponts

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

A louer appartement de 3 chambres

cuisine, salle de bain, chauffage général, eau chaude, 3e étage, rue du Parc 89. Fr. 460.- tout compris.

☎ 039/23 25 70 31501

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe « imprimé à 35 cts » l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

(à conserver s.v.pl.)

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____
 No postal _____ Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____
 Rue _____
 Localité _____
 Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

Vous n'avez pas besoin de nous envoyer de coupon.

Il vous suffit de nous téléphoner si vous désirez obtenir un prêt comptant BPS. Nous vous donnerons volontiers tout renseignement utile et ferons immédiatement le nécessaire. Le numéro de téléphone de la BPS la plus proche figure dans la colonne ci-contre.

Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	52
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	14
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tavannes	032 91 33 41	15
Tramelan	032 97 54 33	16
Moutier	032 93 35 51	18
Bévilard	032 92 25 21	6
Neuchâtel	038 24 77 66	78
Bienne	032 22 56 11	304

BANQUE POPULAIRE SUISSE
 La Banque proche de chez vous

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.pl.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
 Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
 Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

LE LOCLE

LA BRÉVINE, samedi 8 décembre, 20 h 15

Superbes quines: sucre, appareils ménagers, fromage à raclette, dindes, jambons, cageots garnis, etc.

30 tours Fr. 16.-; 2 abonnements = 3e gratuit - Premier et dernier tours GRATUITS

Dès 23 heures BAL avec les Rodgyers BAR

GRAND LOTO

organisé par le Hockey-Club

Grande et petite salles de l'Hôtel de Ville

3 cartons à Fr. 2.-, avec:

- 1 pendule neuchâteloise
- 1 cochon fumé entier
- 1 pendule neuchâteloise

29173

A vendre ou à louer au Locle

magnifique appartement 5 1/2 pièces en duplex

tout confort, poutres apparentes, cheminée de salon. Chauffage électrique indépendant. Dépendances. Belle situation ensoleillée et dégagée.

Conditions très favorables.

Renseignements et visites: Gérance Bolliger, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77. 31503

A louer tout de suite ou à convenir, au Locle, dans petit immeuble rénové

appartement de 5 pièces

Labo agencé, cheminée de salon, chauffage électrique individuel, quartier ouest, tranquille, ensoleillé, dégagement. Possibilité de louer garage. 31263

☎ 039/31 16 29 ou 31 76 08

A vendre

Patrol 4 x 4

2,8 HT

Première mise en circulation 1984, prix à débattre

Reprise éventuelle

☎ 039/31 29 41 91-304

A vendre au Locle dans immeuble rénové

appartement duplex 6 pièces

2 salles d'eau. Possibilité de le terminer soi-même.

☎ 038/33 14 90 et 039/28 48 65 87-52

Publicité intensive publicité par annonces

LE LOCLE

et son district

Le Conseil général est appelé à lui vendre une parcelle de terrain Nouvelle entreprise en vue au Locle

Sur le plan de la diversification industrielle et des nouvelles implantations d'entreprise, Le Locle semble avoir le vent en poupe. Son tissu économique pourrait encore se renforcer avec le projet d'une société, Chelec SA, de construire un bâtiment industriel.

Après l'arrivée de Xidex, le projet très avancé d'une nouvelle usine Intermedics au Chemin-Blanc, les actuels travaux d'implantation d'une activité industrielle au Col-des-Roches, l'annonce de la possible vente d'une nouvelle entreprise efface encore davantage les ombres au tableau économique de la Mère-Commune qui peut sérieusement se remettre à croire à des jours meilleurs.

Certes ce n'est qu'un projet et de cuisantes expériences passées ont appris aux Loclois à être prudents avant de crier leur joie. Attendons le premier coup de pioche... mais le projet semble tout de même suffisamment avancé pour que la commune mette tous les atouts dans son jeu et propose au Conseil général de vendre une parcelle de terrain à cette société qui envisage la construction d'un bâtiment industriel au sud-est de l'immeuble Jambe-Ducommun 5 à 13.

Ce sera l'un des points de l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif convoqué pour vendredi 14 décembre prochain.

Sur le nombre de places de travail possibles que cette société pourrait offrir, le Conseil communal n'en dit pour l'instant rien dans son rapport. Il précise en revanche que c'est le 24 août dernier qu'un groupe industriel a constitué la Société Chelec dont le siège est au Locle.

Celle-ci envisage le développement de

la production de traversées isolantes hermétiques en technique électrique et électronique. Il s'agit en fait de platines dont les ouvertures sont obstruées par du verre fondu, renfermant des équipements électriques qui peuvent être installés dans des ambiances particulières comme l'atmosphère marine et qui résistent à la corrosion, l'humidité, la pression.

Dans un premier temps l'entreprise envisage d'ériger un bâtiment industriel de 36 mètres sur 32 m. 50 et réserve le solde de la parcelle pour une extension future. Etant entendu que la viabilisation de ce terrain industriel fera l'objet de rapports ultérieurs, le Conseil communal sollicite de la part du Conseil général, l'autorisation de vendre une parcelle de quelque 4500 mètres carrés au prix de 15 francs.

BUDGET: DÉFICIT-RECORD

Plat de résistance de la séance du 14 décembre: le budget 1985. A la lumière des explications que le Conseil communal donnera à la presse mercredi prochain nous aurons l'occasion d'y revenir.

Relevons pour l'heure qu'il prévoit un excédent de charges d'un million 390.650 francs. Soit bien davantage que les prévisions 1984 alors établies à 726.000 francs.

A cela deux raisons principales: les amortissements comptables prévus pour 1985 sont nettement plus élevés qu'en 1984: 2.615.550 francs contre 1.942.450. De plus le Conseil communal, par prudence, n'a pas tenu compte, dans l'évolution des recettes fiscales, de l'imposition des frontaliers qui entrainait pour 450.000 francs dans les prévisions pour 1984. L'entrée en vigueur de l'accord est toujours dépendant d'une décision des Chambres fédérales.

Quant au boni financier, déterminant par ailleurs la marge d'autofinancement, il est de 1.224.900 francs. Il représente la différence favorable entre les revenus et les charges du compte de fonctionnement.

Le Conseil communal relève par ailleurs que par rapport aux prévisions 1984, les charges augmentent de 0,73 pour cent alors que les revenus diminuent de 0,46 pour cent.

L'exécutif indique que le budget 1985 n'est de loin pas amélioré par rapport à celui de 1984 et que le déficit qu'il affiche est le résultat des difficultés financières de l'ensemble des corporations de droit public qui proviennent de la conjoncture économique défavorable de ces dernières années. Il souhaite que les effets d'une légère reprise économique influenceront favorablement les comptes 1985.

(jcp)

Fête de fin d'année de La Paternelle



Un très jeune public pour la fête de La Paternelle. (Photo Impar-Perrin)

Malgré un soleil éclatant, plusieurs centaines d'enfants, pour la plupart accompagnés de leurs parents, se sont installés, samedi après-midi, dans la salle Dixi pour prendre part à la fête de fin d'année de La Paternelle. Sans en avoir réellement le nom, cette fête est aussi - et déjà - la fête de Noël puisque le sapin illuminé avait été disposé juste devant la scène.

Après quelques mots de bienvenue prononcés par le président de la section locloise de La Paternelle, M. J.-L.C. Robert, le public découvrit les gracieuses évolutions d'un petit groupe d'adeptes de

la gymnastique ballestétic de la salle de culture physique de Christian Matthey.

Total changement de présentation ensuite avec la venue de l'excellente pantomime Tommy Tomek qui présenta son spectacle. Après l'entracte le clown, jongleur et acrobate Fulvio occupa la scène et distrair les enfants en les faisant largement participer à son spectacle muet. Après une dernière pirouette il s'en alla chercher le Père Noël qui prit plaisir à entendre quelques récitations et chants d'enfants. Ce fut ensuite la traditionnelle distribution de cornets garnis de friandises. (jcp)

LA CHAUX-DU-MILIEU

Collision

Samedi à 9 h. 50, Mlle L. P., de Saint-Imier, circulait de La Chaux-du-Milieu à La Brévine. A l'entrée de cette dernière localité, à la sortie d'un virage à droite, elle a perdu le contrôle de son auto qui a glissé sur la route. De ce fait, le véhicule a été déporté sur la gauche de la chaussée où il est entré en collision avec le mini-bus conduit par M. A. B., de Neuchâtel, qui circulait normalement en sens inverse. Légèrement blessée, Mlle P. et son passager M. R., du Locle ont été conduits à l'Hôpital du Locle. Ils ont pu regagner leur domicile. Dégâts.

Deuxième veillée de la Société d'embellissement de La Brévine

Ascension du «KR 7», expédition exaltante et sans prétention!

Beau succès vendredi soir de la deuxième veillée organisée par la Société d'embellissement de La Brévine. Un bon nombre de spectateurs

a en effet assisté à la projection d'une série de 260 diapositives (sur 3000 réalisées) «Expédition Himalaya 1981», présentée par Jean-François Robert de La Chaux-de-Fonds.

Visages d'enfants et d'indigènes, fleurs, monuments et surtout images grandioses de l'ascension du «KR 7», sommet de plus de 6000 mètres d'altitude, se sont succédés sur l'écran. Ces images, tristes mais réalistes d'un peuple, d'une beauté pure et simple, ont réussi à enthousiasmer, à impressionner et également émouvoir tout un public.

Au début de l'automne 1981, une douzaine d'alpinistes, dont trois Chaux-de-Fonniers, se sont lancés dans cette expédition fort exaltante mais sans prétention. Elle leur a permis de découvrir une région presque inconnue du monde alpin, située à quelque mille kilomètres de Delhi, capitale de l'Inde. Profitons de cette occasion pour relater les péripéties par lesquelles tous ces hommes ont passé, aventures dont ils garderont des réminiscences impérissables.

Les photographies du début montrent le long voyage effectué avec un bus loué afin d'atteindre ces contrées désertiques et glacées. C'est tout un pays, avec ses coutumes et ses habitants, qui a défilé sous les yeux ébahis des gens de la troupe. Des têtes curieuses jaillissent des échoppes; des dizaines de gosses rient, piaillent, crient, tournent autour du véhicule et tendent la main.

Au bord des routes, des ouvriers du service de la voirie travaillent avec un matériel des plus archaïque. Dans les villages, une agitation peu commune accueille à chaque fois les voyageurs. Les enfants font l'école en plein air. L'ardoise est une simple planche sur laquelle ils écrivent avec du charbon de bois.

Des temples, construits entièrement en bois et sculptés, témoignent des traditions et des croyances de cette civilisation. Trouville encore de nombreux murs de pierre où est gravé un texte en hommage à une personne. Arrivée à Darcha, terminus du car.

DE LONGUES JOURNÉES DE MARCHÉ

Depuis là, c'est la longue marche d'approche avec une quinzaine de mules (qui transportent 60 à 80 kilos de marchandises) et muletiers, ainsi qu'un petit nombre de porteurs. Il faut remonter la rivière Koa-Rong jusqu'à Mulkila, dernier village avant de gravir les sommets enneigés. Les journées se suivent et se ressemblent, avec certaines étapes de plus de dix heures de marche, sur des pentes où les sentiers et balisages sont inexistantes.

Au fur et à mesure de l'avance, le terrain devient très accidenté et d'accès difficile. C'est le moment pour les muletiers et porteurs de décharger tout le matériel et de prendre congé de la troupe, sans oublier auparavant leur salaire. Ils vont

redescendre dans la vallée et revenir à une date fixée.

A cet endroit situé déjà à 4800 mètres (altitude du Mont-Blanc), le camp de base est installé. Plus haut, tout au long de la piste, d'autres camps sont aménagés. Ils se trouvent à six heures de marche environ l'un de l'autre et sont un refuge en cas de très forte tempête.

Les véritables difficultés commencent au moment où il faut munir de cordes et de piolets, sur 1200 mètres, la face à escalader.

L'équipe doit d'abord affronter de violentes chutes de neige, qui rendent le travail malaisé et provoquent des rentrées scabreuses. Si l'on en croit Jean-François Robert, la tâche n'a pas toujours dû être facile.

«Les éléments se déchainent. Des rafales de vent, accompagnées de neige, nous cinglent le visage. Pour l'heure, il nous faut abdiquer et entamer la descente. La visibilité devient très mauvaise et nous nous égarons à plusieurs reprises. Je ne retrouve plus les traces, ni les jalons. Il nous faut contourner ou enjamber quelques larges crevasses aux prix de grands efforts et de belles frayeurs. (...) Quel réconfort de retrouver les amis du camp de base.»

Par chance, le mauvais temps est de courte durée et dès le soleil revenu, les traces en altitude sont refaites. Enfin, l'assaut final se décide. Debouts très tôt le matin, à moins 30 degrés, tous se pressent. La fièvre monte. Trois hommes remontent le long des cordes fixes de la face, tout en devant brasser une bonne quantité de neige. A quelques heures du sommet, ils apprennent la mort d'un de leurs camarades, suite à un malaise cardiaque. Le moral n'y est plus, alors ils conviennent de redescendre...

La route parcourue aura été longue et difficile, parsemée de problèmes et d'embûches; mais également pleine d'espoir et de joie, ternie malheureusement par le décès de Serge Viret le 15 septembre 1981. Fin dramatique et merveilleuse à la fois pour ce compagnon qui avait préparé le chemin de l'ascension tant attendue.

Ce soir-là, l'état d'esprit de la troupe était au beau fixe, la face de glace du «KR 7» entièrement équipée sur près de 800 mètres de cordes. Le sort en aura décidé autrement... Le sommet n'aura pas été violé.

Cette veillée rétrospective à La Brévine, empreinte de chaleur et d'amitié, a été dédiée à cet ami duquel tous ses compagnons de route conserveront le meilleur souvenir. (paf)

Elue samedi à Villers-le-Lac

Une nouvelle «miss» couronne le Saut-du-Doubs

«Vous comprenez, en France les simples bals ça marche plus», explique le président du Vélo-Club des cantons de Morteau et de Montbenoit. «Alors il nous fallait trouver autre chose.»

Et cet autre chose c'est l'élection de Miss Saut-du-Doubs. Un bon filon que les organisateurs, qui avaient inauguré cette formule en 1983, sont bien décidés à exploiter encore.

«Nous aimerions aussi que des jeunes filles des Brenets et du Locle soient de la partie l'année prochaine», poursuit-il.

S'il est vrai qu'une telle compétition peut intéresser des candidates de part et d'autre de la rivière frontrière dont on connaît la fameuse chute autant suisse que française, samedi à Villers-le-Lac, c'était plutôt la chute des reins qui intéressaient plus particulièrement le jury chargé de désigner, parmi sept concurrentes, Miss Saut-du-Doubs 1985.

Longs cheveux blonds, joli visage très doux, mignonne, elle a 22 ans et se prénomme Brigitte. Elle s'est présentée, explique-t-elle «pour faire plaisir à sa maman qui est gravement malade.»

A croire que toute la jeunesse au-dessous de 25 ans s'était donnée rendez-vous à Villers-le-Lac. Dès minuit la salle est pleine à craquer. Quelques couples arrivent encore à trouver une petite place pour danser au milieu de la salle des fêtes.

Beaucoup d'autres jeunes, debouts, discutent, traînent du côté du bar. L'orchestre - Kiwiz, neuf musiciens - se donne à fond. Tiens, une valse musette où l'accordéon dispute à la batterie la priorité du volume sonore.

Changement de rythme. L'ambiance monte et quelques-uns se mettent à danser à califourchon sur les épaules d'un copain. «Alors cette élection ça vient?». Il est près d'une heure.

«Mais bois donc un coup, vain diou! insiste un gars auprès de l'animateur de

ce concours, Michel Blanchebarbe, dont Radio Val de Morteau porte fréquemment la voix.

«Pas le temps», répond-il en lissant sa belle barbe... noire très soignée. «Il faut que j'aie mettre les filles en condition» lance-t-il en adressant un clin d'œil avant de fendre la foule

PAS À DÉCOUVERT...

«Mais non, c'est pas du voyeurisme, me répond un gars à qui j'avais posé la question. On est là pour s'amuser et boire un coup avec les copains. Cette élection, c'est rigolo, mais je m'en fiche. On est plutôt ici pour siffler les filles lorsqu'elles seront sur scène.»

Goguenard, l'œil pétillant, le visage fleuri par une belle barbe, même si dans cette juvénile assemblée il fait figure de

patriarche, le père d'une candidate, première dauphine l'an dernier se marre. «Albane ne voulait pas revenir cette année. Ben quoi c'est marrant, il faut jouer le jeu. Alors on l'a un peu poussée.»

Au bas des escaliers deux jeunes gars, le nez fourré dans leur porte-monnaie commentent l'argent qui leur reste. «Viens faut y aller, ça va commencer». On sent chez eux une certaine excitation

Mais ils seront peut-être légèrement déçus. De «la fesse» comme ils espéraient, ils n'en verront pas. Ces sept demoiselles se présenteront en vêtements de ville normaux.

«Nous leur avons toutefois demandé d'être en jupe ou en robe explique un organisateur. Mais deux ont refusé et seront en pantalons» ajoute-t-il avec une pointe de regret.

Il reconnaît aussi qu'il n'était pas très aisé de dénicher des participantes et qu'il a fallu beaucoup de persuasion pour convaincre certaines de ces jeunes filles.

CRITIQUES ESSENTIELLEMENT FÉMININES

Des jeunes filles qui ne manquent pas d'un certain cran. Arriver sur la scène en faisant face à une salle surchauffée, où l'alcool aidant, certains excès oratoires ne sont pas fait pour rassurer ce n'est pas évident.

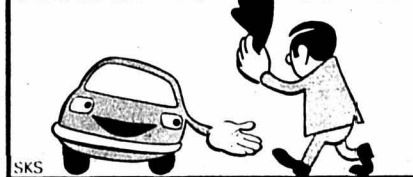
Dans un brouhaha monstre, parmi des applaudissements frénétiques, des coups de sifflet stridents, des cris, des commentaires de toutes espèces hurlés dans tous les coins de la salle, les demoiselles arrivent. Elles ont de 17 à 22 ans. Albane, Cathy, deux Brigitte, Evelyne, Valérie, Josette répondent aux quelques questions que leur pose Michel Blanchebarbe. Plutôt timides, on ne perçoit pas leurs réponses. A l'annonce de leur prénom les coups de sifflet redoublent. C'est un tonnerre d'applaudissements lors de la présentation de la candidate numéro 5, Brigitte. Elle a la cote du public et aura aussi celle du jury puisqu'elle sera élue Miss Saut-du-Doubs. Légèrement nerveuses les jeunes filles attendent en coulisse le verdict du jury. Pas d'angoisse et d'anxiété dans la salle mais de l'impatience. Pour faire passer le temps l'animateur énumère tous les cadeaux que chacune d'elle recevra. Les résultats sont connus. Brigitte est entourée de Cathy, première dauphine qui revient sur scène sous une bordée huées, et de Valérie, deuxième dauphine. Les plus fortes huées de désapprobation provenaient de quelques représentantes déchainées de la gent féminine...

(jcp)



Toutes les candidates sous les yeux du public et du jury. Troisième depuis la droite, la concurrente numéro 5 qui a remporté le concours. (Photo Impar-Perrin)

Amabilité = sécurité



CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

DISTRICTS	VOTATIONS FÉDÉRALES						CANTONALE		
	Assurance maternité		Radio et télévision		Aide victimes actes violence		Crédit routes cantonales		
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
NEUCHÂTEL									
Neuchâtel	1300	4419	3925	1539	4248	1389	4232	1431	
Hauterive	117	362	347	117	353	126	404	82	
Saint-Blaise	119	618	493	219	516	219	637	109	
Marin-Epagnier	104	415	310	186	378	143	395	128	
Thielle-Wavre	26	78	75	23	71	31	92	14	
Cornaux	65	186	185	61	143	105	198	52	
Cressier	49	280	231	93	242	83	264	62	
Enges	11	46	37	17	43	10	45	11	
Le Landeron	112	488	363	202	432	154	447	145	
Lignières	26	108	86	43	86	47	96	43	
Total	1929	7000	6052	2500	6512	2307	6810	2077	
BOUDRY									
Boudry	104	562	439	190	456	201	491	180	
Cortaillod	159	555	489	200	496	204	555	164	
Colombier	130	716	574	239	572	261	689	166	
Auvernier	96	349	343	87	328	111	364	95	
Peseux	195	854	681	326	779	257	822	232	
Corcelles-Cormondrèche	136	642	556	198	578	193	637	146	
Bôle	85	282	274	73	258	105	283	83	
Rochefort	38	185	158	52	158	60	189	34	
Brot-Dessous	9	17	11	14	18	8	14	10	
Bevaix	113	435	368	157	395	146	408	141	
Gorgier	60	301	215	136	243	111	255	104	
Saint-Aubin-Sauges	111	347	304	140	322	132	367	84	
Fresens	6	56	36	20	51	9	47	15	
Montalchez	4	37	21	20	27	16	15	26	
Vaumarcus	15	39	37	15	37	17	46	8	
Total	1261	5377	4506	1867	4718	1831	5182	1488	
VAL-DE-TRAVERS									
Môtiers	22	113	84	40	83	48	101	39	
Couvet	82	256	219	104	239	95	282	59	
Travers	34	223	148	97	155	92	207	51	
Noiraigue	12	74	42	42	50	35	59	27	
Boveresse	16	42	24	32	34	23	44	13	
Fleurier	96	380	293	162	326	141	389	90	
Buttes	27	105	82	47	88	45	97	36	
La Côte-aux-Fées	13	113	67	56	66	54	96	32	
Saint-Sulpice	11	31	19	22	23	18	28	11	
Les Verrières	44	119	89	64	104	55	129	37	
Les Bayards	14	50	29	30	46	15	47	16	
Total	371	1506	1096	696	1214	621	1479	411	
VAL-DE-RUZ									
Cernier	64	292	242	106	260	93	282	78	
Chézar-Saint-Martin	74	220	208	74	214	76	232	64	
Dombresson	49	236	185	89	192	88	210	77	
Villiers	21	65	49	35	66	18	74	15	
Le Pâquier	19	40	30	26	34	22	36	25	
Savagnier	28	125	84	66	83	70	107	47	
Fenin-Vilars-Saules	33	104	87	41	91	38	101	36	
Fontaines	42	119	89	66	113	46	114	47	
Engollon	4	28	21	11	19	13	19	13	
Fontainemelon	53	187	170	66	172	67	184	62	
Les Hauts-Geneveys	20	154	114	60	132	45	147	36	
Boudevilliers	34	109	95	41	93	49	111	36	
Valangin	26	83	66	39	83	24	74	33	
Coffrane	20	91	69	34	65	43	76	35	
Les Geneveys-sur-Coffrane	51	195	168	75	191	53	196	51	
Montmollin	22	84	70	36	64	43	72	35	
Total	560	2132	1747	865	1872	788	2035	690	
LE LOCLE									
Le Locle	676	1871	1778	670	1841	692	2343	243	
Les Brenets	75	162	163	66	161	76	216	28	
Le Cerneux-Péquignot	17	95	53	56	59	54	93	19	
La Brévine	9	128	67	66	58	76	107	31	
Bémont	4	24	6	24	10	20	22	11	
La Chaux-du-Milieu	22	89	67	31	64	46	102	13	
Les Ponts-de-Martel	48	321	205	143	220	144	324	54	
Brot-Plamboz	4	54	15	38	22	33	43	23	
Total	855	2744	2354	1094	2435	1141	3250	422	
LA CHAUX-DE-FONDS									
La Chaux-de-Fonds	1996	5140	4875	1975	5322	1754	5859	1288	
Les Planchettes	19	66	45	37	53	32	60	26	
La Sagne	56	237	191	87	178	103	259	36	
Total	2071	5443	5111	2099	5553	1889	6178	1350	
RÉCAPITULATION									
NEUCHÂTEL	1929	7000	6052	2500	6512	2307	6810	2077	
BOUDRY	1261	5377	4506	1867	4718	1831	5182	1488	
VAL-DE-TRAVERS	371	1506	1096	696	1214	621	1479	411	
VAL-DE-RUZ	560	2132	1747	865	1872	788	2035	690	
LE LOCLE	855	2744	2354	1094	2435	1141	3250	422	
LA CHAUX-DE-FONDS	2071	5443	5111	2099	5553	1889	6178	1350	
TOTAL CANTON	7047	24.202	18.843	9121	22.304	8577	24.934	6438	
Participation au scrutin: 32,31%				31,71%					

Crédit routier: la sécurité à quatre contre un

Même les «neinsager» d'habitude se sont laissés convaincre par la quinzaine de projets d'améliorations routières qui faisaient l'objet de la demande de crédit de 18,7 millions de fr. soumise en votation cantonale. Il n'y a eu que la commune de Montalchez pour entacher d'un «non» majoritaire net la remarquable approbation que ce crédit a recueilli dans l'ensemble du canton. Il est vrai qu'en dépit d'un louable effort de «saupoudrage» du crédit à travers les districts - ce qui n'est pas difficile, les points noirs du réseau routier étant presque aussi partagés que la bêtise humaine! - la commune de Montalchez n'en était pas directement bénéficiaire...

Accepté à 4 contre 1 (très exactement un peu plus de 79 % des voix contre un peu moins de 21 %), ce crédit - et la modification légale qui lui était liée, augmentant la part des taxes sur les véhicules affectée à l'entretien des routes - a fait un score élevé dans tous les districts.

On remarque pourtant que ceux du Haut lui ont réservé un accueil encore plus chaleureux, puisque la part des oui atteint 82 % à La Chaux-de-Fonds et même près de 89 % dans le district du Locle, où, il est vrai, les habitants du chef-lieu (passage sous route pour les piétons rue Girardet et réfection de la route du Col-des-Roches), du Cerneux-Péquignot (suppression du méchant virage à l'entrée est du village) et des Ponts-de-Martel (élargissement de la route des Petits-Ponts) avaient des raisons d'applaudir.

Mais à vrai dire, dans tous les districts, les projets présentés s'imposaient par l'évidence de leur utilité, et par l'amélioration de sécurité, notamment pour les piétons, qui les inspirait. Le Val-de-Travers, le moins touché par ce crédit, et qui l'avait manifesté par la voix de ses députés au Grand Conseil (mais il avait été bien servi par les étapes précédentes) n'est pas le moins chaleureux (78 % de oui, comme le district de Boudry). C'est au Val-de-Ruz que le résultat est relativement le moins bon (75 % de oui tout de même!).

Avec 31,7 % des inscrits, la participation n'est certes pas la meilleure obtenue par un scrutin cantonal, surtout si l'on tient compte de la simultanéité d'une consultation fédérale. Mais ce n'est pas la pire non plus. Et compte tenu de l'importance de l'effort d'information déployé autour de cet objet, il faut s'habituer à l'idée que les abstentionnistes méritent leur nom de majorité silencieuse, puisqu'ils cautionnent en fait, par leur attitude, la majorité de la minorité qui s'exprime...

A. BRANDT: «RÉCONFORTÉ»

Nous avons recueilli hier soir les premières impressions du conseiller d'Etat A. Brandt, chef du Département des travaux publics:

- J'étais un peu inquiet, compte tenu du climat actuel autour des réalisations routières, de l'impact que pourrait avoir le dernier résultat publié de la progression du mal des forêts, à quelques jours de ce vote. L'ampleur de l'approbation me surprend même. Je suis particulièrement heureux de voir que dans le Haut elle est si nette, alors qu'on avait émis des craintes quant à l'opportunité de

présenter un crédit routier de cette importance peu de temps avant la votation majeure sur le tunnel de la Vue-des-Alpes. Mais nous avons voulu faire les choses clairement, et dire aux gens que ce que nous demanderons pour la Vue-des-Alpes ne sera pas au détriment de nos autres efforts pour améliorer le réseau routier cantonal. L'appui de tous les partis, y compris des écologistes, a joué son rôle, mais je crois que la qualité des projets et la qualité de l'information a sensibilisé les citoyens. Si les investissements prévus n'avaient été consacrés qu'à l'amélioration du trafic routier, plutôt qu'à sa sécurité principalement, le résultat n'aurait peut-être pas été aussi massif. Je retiens surtout que quand la population comprend les motivations d'un projet, le côté raisonnable s'impose. Même dans une situation, à laquelle tout le monde est sensible, de nécessité de réduire les nuisances du trafic routier. J'en suis réconforté.

VOTATIONS FÉDÉRALES: AUSSI TRANCHÉ!

On constate, s'agissant des votations fédérales, que le canton de Neuchâtel a fourni des réponses tout aussi tranchées, et qui ne se distinguent guère de la sensibilité helvétique générale. La «baffe» infligée aux partisans d'une «meilleure protection de la maternité» prend pourtant un caractère particulièrement retentissant dans un canton qui se piquait volontiers de progressisme, naguère, et où la gauche, qui soutenait l'initiative, représente une force politique plus considérable qu'en maints autres endroits. Mais même dans le bastion réputé progressiste du Haut, c'est à trois contre un l'idée d'une assurance-maternité sur le modèle de l'APG, du congé parental et des autres principes contenus dans l'initiative, a été balayée. Une confirmation que les périodes d'incertitude économique ne sont guère favorables à l'enthousiasme pour les innovations sociales... Parmi les cantons romands, Neuchâtel se montre là ex aequo en conservatisme avec Vaud, ce qui signifie tout de même quelque chose! Genève et le Jura sont à peine plus audacieux, mais Fribourg et Valais restent quand même les plus hostiles au changement.

A noter qu'aucune commune neuchâteloise n'a dit «oui» à l'initiative. Quelques communes, en revanche, se sont distinguées, mais négativement, sur les deux autres objets. Acceptés dans des proportions similaires à celle du refus de l'initiative, l'article constitutionnel radio-RV (70% de oui) et le projet fédéral d'indemnisation des victimes d'actes criminels (72% de oui) ont trouvé une majorité hostile à Brot-Dessous, Boveresse, Saint-Sulpice, Les Bayards, Le Cerneux-Péquignot et Brot-Plamboz pour le premier, à La Brévine et Brot-Plamboz pour le second. L'article radio-TV a fait un score assez nettement moins bon au Val-de-Travers, où Noiraigue se distingue par un «match nul» 42 à 42!

MHK

LIGNIÈRES

Energie: information sur le bois

Récemment, bravant les pluies de novembre, une quarantaine de membres d'ANIME (Ass. neuch. d'information en matière d'énergie) a pu visiter l'installation de chauffage à bois de la commune de Lignières sous la direction de M. Claude-Alain Bonjour, président de la commune. Cette installation modèle, la 2e du canton et l'une parmi les 300 en exploitation en Suisse, alimente en chauffage les bâtiments publics de Lignières.

C'est ensuite au collège de La Gouvernère qu'une intéressante conférence sur l'énergie du bois et ses applications modernes a été donnée par M. Emile Affolter, vice-directeur de l'Office forestier central suisse.

La consommation suisse de bois de feu qui représentait le 25% de la consommation totale d'énergie en 1945, ne fait plus que 1,6% actuellement (électricité 20%). D'après des études de spécialistes, on pourrait doubler ce chiffre, soit plus de un million et demi de mètres cubes.

Le bois de chauffage est appelé à un bel avenir en Suisse. Il permettrait par ailleurs, à condition d'être mieux utilisé, une meilleure gestion, donc un assainissement des forêts.

(comm.)

Suite des informations
neuchâteloises

▶ 25

Lors de cette cérémonie, la carrière, l'oeuvre et l'influence d'André Grisel ont été évoquées, par le président de la fondation, M. Otto K. Kaufmann, président actuel du Tribunal fédéral et par le professeur Charles A. Junod (Genève). (ats)

POURQUOI ATTENDRE L'AVENIR PLUS LONGTEMPS?



LES NOUVELLES SUBARU 1.8 4WD

Avec les nouveaux modèles 1.8 4WD, Subaru met à votre disposition dès aujourd'hui la technique de l'avenir.

En lançant les nouveaux modèles 1.8 4WD, Subaru fait avancer de plusieurs pas la technique de l'automobile. Et cependant, les nouvelles carrosseries élégantes et aérodynamiques ne sont que ce qui saute aux yeux. Elles cachent une technique qui poursuit un seul but: rendre la conduite automobile aussi sûre, aussi agréable et aussi facile que jamais.

Le nouveau design: plus d'élégance, moins de résistance de l'air.

La partie frontale surbaissée, bien dessinée, et les grandes fenêtres confèrent aux trois modèles - Sedan, Station et Super Station - une élégance souveraine. Une élégance d'une valeur tout à fait réelle: le coefficient de pénétration abaissé à 0,35 contribue à une consommation d'essence favorable.

Le nouveau moteur: arbres à cames en tête, meilleur couple, plus de puissance.

Ce qui a fait ses preuves a été repris: la construction peu

encombrante à cylindres horizontaux opposés, les culasses en alliage léger et l'allumage transistorisé. Sont nouveaux les arbres à cames en tête et divers autres perfectionnements. Ils confèrent au nouveau moteur plus de puissance à bas régime et une marche plus douce dans toute la gamme de régimes. Et plus de puissance: 90 ch (DIN) à 5600/min donnent aux nouvelles Subaru un nouveau tempérament.

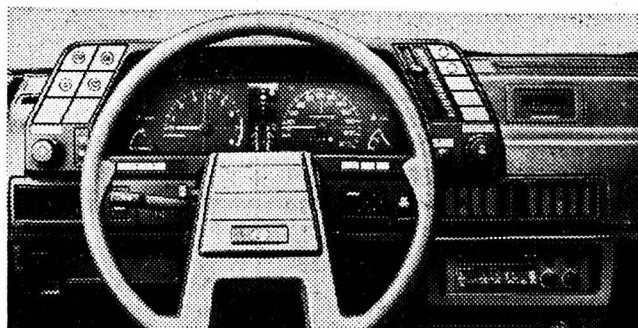
Faible consommation et essence normale aussi sans plomb: économiques et peu polluantes.

Grâce à la résistance de l'air réduite et au moteur perfectionné, les nouvelles Subaru 1.8 4WD sont devenues très économiques - et roulent sans problèmes avec de l'essence normale sans plomb. En chiffres (consommation d'essence selon norme UPSA):

	Boîte à 5 vitesses	Boîte automatique
Cycle urbain 1/100 km	10,0	10,5
Cycle inter-urbain	6,9	8,7
Moyenne 1/100 km	8,6	9,7

Le nouveau châssis: un plaisir sur toutes les routes.

La voie plus large, la suspension à roues indépendantes bien connue à l'avant et à l'arrière et une meilleure synchronisation



du groupe ressort-amortisseur donnent à la nouvelle Subaru 1.8 4WD un comportement quasi sportif, sans problème, et un confort qui fait oublier son caractère tout-terrain. Et lorsque vous jouez cet atout particulier de la Subaru loin de la bonne route, vous appréciez tout autant le châssis sûr et confortable.

La traction sur les 4 roues enclenchable: sécurité perfectionnée par enclenchement automatique.

La Sedan et la Super Station à boîte de vitesses automatique sont équipées d'un dispositif automatique pour l'enclenchement de la traction sur les 4 roues.

En appuyant sur une touche placée sur le tableau de bord, vous

pouvez présélectionner ce dispositif - et la traction sur les 4 roues est là dès que vous descendez les vitesses par «Kick down», vous freinez ou faites actionner les essuie-glace. Ainsi, vous disposez toujours automatiquement de la sécurité supplémentaire de la traction sur les 4 roues lorsque l'adhérence au sol risque d'être compromise.

Même si vous préférez la boîte à 5 vitesses, vous bénéficiez de raffinements particuliers: sur la Sedan, vous enclenchez la traction 4 x 4 en appuyant sur un bouton placé sur le levier de changement de vitesses, et la Station, à l'exemple de la Super Station, est désormais équipée de la boîte Dual Range, qui met à votre disposition 10 vitesses tout-terrain.

Et bien entendu, tous les modèles à boîte manuelle sont dotés de l'exclusif «Hill-Holder», qui facilite les démarrages en côte.

Toutes les Subaru roulent aussi sans plomb.

Servo-direction progressive, freins à disque à ventilation intérieure à l'avant et régulateur de freinage: encore plus de sécurité.

La nouvelle servo-direction développe son effet le plus fort à faible allure, facilitant ainsi les manœuvres. A haute vitesse, elle diminue son effet, vous donnant un sentiment de sécurité au volant.

Les freins agrandis, à disque et à ventilation intérieure à l'avant et à tambour, autorégulants, à l'arrière - ont été complétés par un régulateur de freinage. Celui-ci prévient le surfreinage et, de ce fait, le blocage des roues arrière à faible charge.

Le nouvel intérieur variable: plus d'espace, plus de confort, plus de possibilités.

Bien qu'à peine plus grandes extérieurement que leurs devancières, les nouvelles Subaru 1.8 4WD sont nettement plus spacieuses, tant en ce qui concerne l'habitacle que le coffre/compartiment de chargement. Le tableau de bord et les sièges sont aménagés selon les dernières découvertes de l'économie. La Sedan et la Super Station sont équipées d'un siège du conducteur réglable en hauteur, de lève-glaces électriques

et d'un verrouillage central. Un détail ingénieux sur la Sedan: le dossier de la banquette arrière se rabat vers l'avant en 3 parties, agrandissant ainsi le coffre de l'intérieur (450-1130 litres). Sous le coffre il y a une case de rangement pour toutes sortes de petit matériel (50 litres). En revanche, la roue de secours a désormais sa place sous le capot.

Et pour terminer, une chose tout à fait notoire: la qualité Subaru.

Une chose n'a pas changé: la qualité, qui a fait que Subaru apparaît le plus rarement dans la statistique des pannes 1983 établie par le TCS. Et qui confère à toute Subaru une valeur de revente telle que l'acquisition d'une telle voiture est l'un des meilleurs investissements-auto qui soient. A l'avenir aussi.

Si vous remettez le coupon ci-dessous à l'agent SUBARU ou l'envoyez à la maison Streg SA, vous recevrez le passeport V.I.P. pour un essai sur route et participerez au tirage au sort d'un voyage au Japon!

A gagner: un voyage de rêve au Japon!

Imp 3.12.84

Envoyez-moi le

**PASSEPORT
V.I.P.
SUBARU '85**

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____

Veuillez coller le talon sur une carte postale et l'envoyer à: Streg SA, Concours Subaru, Case postale 21, 5745 Safenwil, ou à remettre à votre agent Subaru.

1 Subaru 1.8 Sedan 4WD, Fr. 20 750.- Automatic, Fr. 21 950.- 2 Subaru 1.8 Station 4WD, Fr. 19 900.- 3 Subaru 1.8 Super Station 4WD, Fr. 22 300.- Automatic, Fr. 23 500.-
4 Subaru 1800 Turismo 4WD, Fr. 17 250.- Automatic, Fr. 18 250.- 5 Subaru Wagon 4WD, Fr. 15 750.- 6 Subaru Justy 4WD, 3 portes, Fr. 12 990.- 5 portes, Fr. 13 390.-
Importateur: Streg SA, 5745 Safenwil, tél. 062/67 94 11. Financement avantageux par SUBARU MULTI-LEASING, tél. 01/495 24 95.

SUBARU. AVEC LA TRACTION SUR LES 4 ROUES ENCLENCHABLE.

TECHNIQUE DE POINTE DU JAPON - POUR VOTRE SÉCURITÉ.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer au Locle

SUPERBE APPARTEMENT

tout confort, ensoleillé, comprenant 4 pièces, hall, dépendances, garage dans villa locative de 3 logements. Grand parc à disposition, situation près du centre. Loyer intéressant. Libre dès janvier 1985.

☎ 039/31 20 43 ou 039/31 14 19
91-380

Particulier cherche à vendre aux Brenets

maison familiale

récente
Excellente situation, dégagement, garage + grand local 6 pièces, grand séjour avec cheminée, cuisine agencée, terrasse couverte.
Fr. 420'000.- financements assurés.

☎ privé: 039/31 58 24
bureau: 039/34 11 71
91-62422

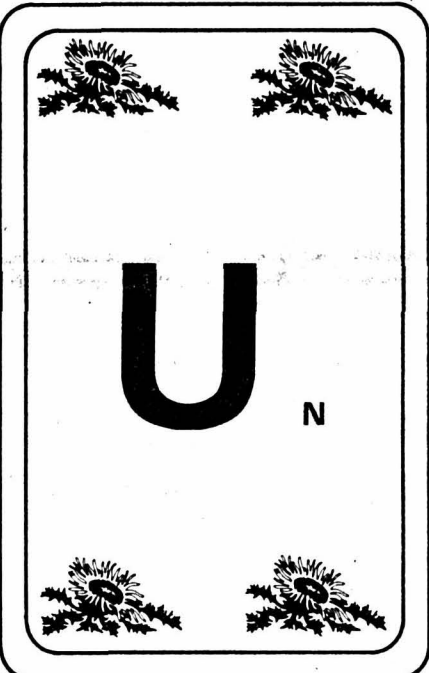
À LOUER
pour le 15 décembre 1984 ou date à convenir

joli appartement

de 2 pièces, tout confort, avec balcon, sis Président-Wilson 15.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à Géranie Roulet-Bosshart, Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 17 84.
30746

Publicité intensive
Publicité par annonces.



Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 3

Victoria Holt Sous la griffe du tigre

roman

traduit de l'anglais par Sabine Berritz

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Cosmopress, Genève

— Ma sentimentale petite Siddons! Mais, moi, je ne suis pas du tout sentimentale, sais-tu? J'ai foncé sans trop savoir pourquoi. J'étais éblouie par ce pays de chaleur et de feu dont il parlait si bien. Je voulais voir cela moi-même. Les couleurs, le scintillement, les mers turquoise, les récifs de corail et les palmiers ondulants. Il savait employer les mots. Parfois, je pense que tu tiens cela de lui. Tout le monde m'a dit que je me détruisais. Mais je suis partie. Et je me souviens très bien de tout... de l'excitation des préparatifs, du bateau qui nous emporta. Les nuits sombres où les étoiles brillaient comme des diamants dans du velours bleu, bleu comme ma robe de chambre de velours... tu sais laquelle? Chaque fois que je la porte, je me rappelle ce bateau. Oui, tout cela était très romanesque, très excitant, et puis... je me suis trouvée là-bas. Je vois encore la maison lorsque je l'ai aperçue. J'ai frissonné en y entrant malgré la chaleur tropicale. Il était sept heures du soir et le soleil... soudain a disparu. Là, comme ça, tout d'un coup. Rien n'est comme ici. Le crépuscule n'existe pas. Un instant, il fait jour; la minute après, c'est la nuit. Deux lanternes pendaient près de la porte de la maison toute blanche et bourdonnante du bruit des insectes qui tourbillonnaient partout, autour des

Au cours des dernières années, plus de 2 millions d'Audi 80 de par le monde ont profondément marqué de leur empreinte l'image d'une nouvelle classe moyenne supérieure. Par leur économie exemplaire, par leur confort élevé, par leur grande habitabilité et par une technique qui ont bien vite valu à l'Audi 80 le titre de «Voiture de l'année».

Et voici une nouvelle Audi 80, plus élégante encore, dotée d'une ligne qui ne laisse plus de doute sur sa parenté avec l'Audi 100, un modèle du genre. Voyez sa proue décidée et ses flancs élancés, garnis de solides baguettes de protection! Sa poupe aussi est toute nouvelle, avec le couvercle de son coffre agrandi, qui s'ouvre jusqu'au

La nouvelle Audi 80.

pare-chocs.

Cette nouvelle Audi 80 convainc à son tour par le rapport extrêmement favorable entre ses dimensions extérieures et intérieures, ces dernières étant de loin les plus généreuses de sa catégorie. Vous allez le constater: la nouvelle Audi 80 a tout ce qui fait le succès d'une auto-

mobile. Sans parler de sa haute qualité de finition et de sa valeur durable!

Audi 80C 75 ch déjà pour **Fr. 16 980.-**. Elle est aussi livrable en versions à essence de 90 ch, ainsi qu'en diesel et turbo-diesel.

Nouveauté: maintenant aussi en GTE à injection de 112 ch.



Une européenne

Championne du monde de rallye des marques 1984



Technique perfectionnée. Esthétique affinée. Revalorisation sur toute la ligne. Un élégant accès à la technique Audi.

Importateur officiel des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach-Bad
et les 570 partenaires V.A.G



● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage AMAG INTERTOOURS-WINTERTHUR ● 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage ● intéressantes offres de leasing: 056-43 91 91 ● le réseau de service le plus dense: 570 partenaires V.A.G pour Audi et VW en Suisse et au Liechtenstein

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE, J.-F. STICH, CRÊTETS 90, ☎ 039/26 44 26

LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIÈRE: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.

Coupon

91001

Veillez me faire parvenir votre documentation en couleurs sur la nouvelle Audi 80.

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

NP localité: _____

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, 5116 Schinznach-Bad

2-2500

arbustes et des arbres. Tout, là-bas, pousse plus rapidement qu'ici. Une vapeur monte du sol. On a l'impression d'être enveloppé d'une couverture moite.

— Ce devait être passionnant», murmurai-je.

Elle resta quelques instants silencieuse, puis elle s'exclama: «J'ai fini par haïr tout cela. Je me souvenais de choses anglaises auxquelles jusque-là je n'avais pas prêté attention: la pluie douce, si différente de ces trombes d'eau. J'avais envie d'entendre le roulement des cabs, je voulais revoir les chevaux des autobus, les marchands de fleurs, les étalages de fruits. Je regrettais les boutiques, les rues... Je crois que même notre affreuse purée de pois m'aurait enchantée... J'avais l'impression d'être prise au piège. Mais pourquoi te raconter tout cela, Siddons?»

— Il le faut, assurai-je. Cela fait aussi partie de ma vie. Je suis née dans cette maison là-bas, dans cette chaleur humide.

— J'avais fait une grave erreur, reprit-elle, une terrible erreur. Lorsque j'ai compris que je t'attendais, je me suis sentie perdue. Sans toi, je serais partie bien plus tôt. Au bout de trois mois, j'en avais assez.

— Oh! c'est ma faute...»

Elle rit: «Non, car tu n'avais guère la parole alors! Quand tu as été là, tu t'es montrée gentille petite fille. La vieille Sheba a affirmé que j'avais de la chance et que tu ne me donnerais aucun souci.

— Qui était la vieille Sheba?

— Une affreuse vieille. Je la détestais. Elle gouvernait la maison. Je l'aurais bien chassée mais elle était si utile. Et elle était si calme... Ils étaient tous si silencieux et si calmes! Pour mieux surveiller, mieux espionner. J'ouvrais à peine les yeux qu'elle était là: «Madame a appelé?» murmurait-elle. Elle m'exaspérait. Elle me portait sur les nerfs, mais elle était

indispensable. Je n'aurais jamais su diriger cette maison. Je suis sûre qu'on fouillait dans mes affaires... pour y chercher quoi? Quelque chose qui me discréditerait. Et, brusquement, j'ai senti que je deviendrais folle si je ne revenais pas au théâtre. Ralph était si souvent absent. La plantation passait avant tout. Et j'en étais à prier toutes les nuits... fallait-il que je n'en puisse plus... «Faites qu'il arrive quelque chose! qu'il arrive quelque chose!» Et c'est toi qui es apparue!

— C'était toujours ça.
— Ouvre ce tiroir, Siddons. Prends les clés. Oui, cette petite. Ouvre maintenant l'autre tiroir, celui d'en bas. Prends le paquet enveloppé de tissu. Apporte-le-moi.»

J'étais aux anges. Jamais elle ne m'avait autant parlé. Jamais elle n'avait fait allusion au passé. Était-ce parce que j'avais relevé mes cheveux qu'elle avait eu soudain besoin de se confier?

Lentement, elle ouvrit le paquet. Assise sur le lit, je la regardais. J'aperçus un grand portrait d'elle, un grand portrait, superbe. Les couleurs en étaient délicates et, bien que ce ne fût qu'un buste, on constatait que ma mère y portait un sari. Une de ses épaules était nue et, sur l'autre, se drapait un flot de tulle pailleté d'étoiles d'argent. J'avais souvent vu des portraits de ma mère, car elle était très photographiée, mais aucun n'était aussi beau.

«C'était trois mois après ta conception, dit-elle. Ne vois-tu pas déjà mon regard maternel?

— Non, fis-je.

— Il vint plus tard. A cette époque, tu n'étais encore qu'un inconvénient. Après tu fus un monstre. Il me sembla que des années s'écoulaient avant que tu daignes venir au monde et me délivrer de ma misère.

— A vrai dire, je ne pouvais apparaître qu'en temps voulu.»

Elle rit brusquement. «Et quand je t'ai vue, j'ai cru que tu étais l'enfant le plus laid du monde. Toute rouge, grimaçante, pareille à un petit crapaud.

— Tu aurais voulu un séraphin: un ange avec des boucles d'or!

— Tu t'es améliorée, sans pourtant atteindre les séraphins! Et sais-tu l'extraordinaire? C'est que j'ai commencé à t'aimer!

— Le miracle de la maternité! Prenant en main le portrait, je questionnai: «Ce collier de perles te va à merveille. Pourquoi ne le portes-tu jamais maintenant?»

— Les perles! rêva-t-elle. Les perles des Ashington.

— Elles ont l'air extraordinaires.

— Elles le sont.

— Je ne les ai jamais vues.

— Elles ne m'appartiennent pas. Je les portais, c'est tout. Elles alimentent la légende familiale.

— Raconte.

— C'est une longue histoire. Elles sont l'orgueil des Ashington. On croirait qu'elles sont d'essence royale. Pas aux yeux de Ralph d'ailleurs... mais pour les autres. Ce fut avant de partir pour Ceylan que j'appris leur histoire car je passai trois semaines dans la propriété de la Grange Ashington. Crois-moi, ce ne furent pas les trois semaines les plus heureuses de ma vie. Une atmosphère! Vertu et orgueil familial. On me rappelait sans cesse la chance que j'avais d'entrer dans une telle famille. Ce fut ma belle-sœur, Martha, qui me parla la première des perles. Elles étaient dans la famille depuis plus d'un siècle. Alors, un colonel Ashington avait servi à Ceylan lorsque les Anglais et les Hollandais se disputaient l'île. Martha, gonflée d'importance, ajoutait force commentaires sur les qualités britanniques et surtout sur celles du colonel Ashington. Elle m'expliqua qu'à cette époque les

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Le patron de la « police parallèle » à Neuchâtel pris en flagrant délit de vol à l'étalage...

GIR, trois lettres qui désignent le Groupe d'interventions rapides, trois lettres qui ont souvent eu les honneurs de la presse, qui ont donné lieu à des interpellations tant sur le plan communal que cantonal.

Sa naissance, au début de 1983, a déjà eu pour cadre une salle de tribunal. R. B., responsable, et son ancien associé J.-L. S. étaient devenus frères ennemis, S. accusant B. de lui avoir volé un poste émetteur-récepteur. Malgré la déposition de plusieurs témoins, les preuves n'ont pu être établies et R. B. avait été libéré.

Seul, R. B. mit sur pied le GIR, mais il fut sommé de demander les autorisations nécessaires, ce qu'il avait omis de faire. Le Conseil communal donnait connaissance du Règlement de police au sujet des entreprises de surveillance privée, qui stipule notamment qu'elles ne peuvent exercer leur activité qu'avec autorisation, qu'elles doivent être représentées par un chef responsable jouissant d'une bonne réputation, que les gardiens et contrôleurs engagés doivent également présenter toutes garanties de moralité et d'honnêteté.

G.I.R., a finalement obtenu l'autorisation de pratiquer dans la région. Ce service offrait à ses clients des rondes et des surveillances jour et nuit dans les propriétés ou les entreprises, il intervenait en cas d'alarme, contrôlait le bon fonctionnement des machines dans les usines, protégeait les personnes menacées ou risquant de l'être lors de transports de fonds par exemple.

Le personnel a rapidement augmenté, les membres du GIR, portaient uniformes à l'américaine, gilets pare-balles et la majorité d'entre eux étaient armés ou accompagnés de chiens.

L'activité spectaculaire parfois de cette police parallèle n'a pas eu l'heur de plaire au public et les membres ont dû faire preuve d'un peu plus de discrétion.

Il y a quelques semaines, le bruit courait dans le Bas du canton que R. B. avait été surpris en flagrant délit de vol à l'étalage dans un grand magasin, qu'il aurait à répondre de ses actes devant le Tribunal de police de Neuchâtel dans le courant du mois de décembre. Une con-

damnation risquait de lui coûter sa patente.

Aujourd'hui, on ne parle plus de Tribunal de police mais de correctionnel, et même de l'arrestation de R. B. pour escroquerie.

Un numéro de téléphone unique existe pour le GIR, pour une agence de détectives (ADN) et pour une centrale de télécommunications (CTN) les trois sociétés partageant le même bureau rempli d'appareils sophistiqués.

Une enquête ouverte par la police aurait mis à jour plusieurs malversations, d'où l'arrestation de R. B. Celui-ci savait qu'il devait répondre de vol à l'étalage devant la justice, il devait se douter qu'une enquête était en cours. Malgré tout, il cherchait à étendre ses activités. Au début du mois de novembre, il a fait paraître des annonces pour engager des téléphonistes pour assurer la permanence de jour et de nuit à Neuchâtel et dans les environs où il envisageait d'ouvrir de nouveaux bureaux.

Etait-ce pour le GIR? Pour l'ADN? Pour le CTN? Pour les trois à la fois? A-t-il vendu ses sociétés à un collaborateur pour tenter de sauver les meubles?

Il faudra certainement attendre la séance du tribunal pour connaître les véritables activités du patron de la « police parallèle » de Neuchâtel.

RWS

cela va
se passer

Peur et écriture chez Kafka

Une conférence est prévue au Collège latin de Neuchâtel, mercredi prochain 5 décembre. Mme Verena Ehrlich, de l'Université de Genève, parlera de «Peur et écriture chez Kafka». Cette manifestation a lieu à l'occasion de la présentation à Neuchâtel de l'exposition itinérante «Franz Kafka: 1883-1924» préparée par le Ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Autriche. (rws)

Au Conseil général de Chézard-Saint-Martin Le budget et une demande de crédit pour un abri

Le Conseil général est convoqué pour le mercredi 5 décembre avec un ordre du jour de 12 points. Certes, le plus important est le budget 1985, mais aussi, une demande de crédit de fr. 116'000.- pour la construction d'un abri de protection civile qui se situerait à la rue du Mont d'Amin.

En application des dispositions fédérales en ce qui concerne les communes, chaque citoyen doit avoir une place protégée. Quelle est la situation à Chézard-Saint-Martin: places d'abris nécessaires, y compris la montagne: 1216. A ce jour, il en existe 227 et il reste donc à couvrir 989 places. (ha)

Musique Renaissance et Baroque à Neuchâtel

Les Journées internationales de musique Renaissance et Baroque se sont ouvertes samedi à Neuchâtel. Un concert célébrant le 300e anniversaire de la naissance de Domenico Scarlatti, comportant un inédit de la Messe de Madrid, a été donné. Cette 8e édition des Journées internationales prévoit également un concert donné à La Chaux-de-Fonds par un trio de luths dans des oeuvres de Pacoloni, Vivaldi et Bach.

Organisées par la Fondation pour la diffusion de la Musique ancienne, ces Journées internationales visent à donner au public les moyens d'accéder à son passé musical. Actuellement, la Fondation neuchâteloise est la seule institution en Suisse romande à mener une action conjointe entre musicologues et musiciens. Elle oeuvre depuis 1976. Rendre en langage clair, grâce aux musicologues, l'écriture de partitions anciennes, tel est l'un des buts que s'est fixé la Fondation. Jouer puis diffuser la musique ancienne, principalement depuis la Renaissance telles sont les autres buts visés par la Fondation. (ats)

Société neuchâteloise d'utilité publique à Fleurier Un don de 3000 francs pour «Poney-handicap»

Page 17

Le contact avec l'animal lui est bénéfique. Il se réjouit de venir le samedi et exprime sa désapprobation lorsque vient le moment de quitter le cheval.

L'hippothérapie, en tant que branche de la physiothérapie, n'est toujours pas reconnue par les caisses-maladie ou par l'assurance-invalidité. Par conséquent, les frais sont pris en charge en partie par Pro-Infirmités ou par les cavaliers eux-mêmes...

L'ETAT ET LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

«Poney-handicap» vit du dévouement et de dons. Le Département de l'intérieur, dont le secrétaire Robert Coste a pu constater de visu les bienfaits de l'hippothérapie et de la rééducation par l'équitation, a octroyé une subvention extraordinaire destinée à l'achat d'un poney islandais. Il a fallu plusieurs mois



Gloi, le «töltteur» de nature, présenté par Mme Sybille Jacob. De face, MM. Cousin, de la SNUP et Thiébaud, de l'Union. (Impar-Charrère)

de recherche pour trouver un «tölt de nature». Un cheval produisant les bons mouvements lorsque son allure se situe entre le pas et le trot. Il s'appelle «Gloi» et a été présenté samedi matin.

Si la SNUP et l'Etat se sont montrés généreux, la Société philanthropique l'Union, du Val-de-Travers, représentée par son président Pierre-Auguste Thiébaud, de Buttes, a remis un chèque-surprise de 500 francs à Mme Jacqueline Bossy. Cet argent a été versé par les conserveries d'Estavayer avec lesquelles M. Thiébaud, producteur de lait, est en relation d'affaires.

LES VERRIÈRES

Fromager licencié

Par un vote serré, de 8 voix contre 7, la Société de laiterie des Verrières a décidé de ne pas renouveler le contrat de son fromager, M. Bosson.

La lettre de licenciement évoque essentiellement des mécontentements. C'est tout et c'est peu pour mettre à la porte un fromager dont les compétences professionnelles sont reconnues et les fromages toujours classés dans le premier choix.

M. Bosson semble avoir fait les frais des querelles qui divisent les paysans verrisiers en deux clans depuis des années. Et singulièrement depuis la «guerre des pâturages».

Le président de la Société de laiterie déplore la décision qui a été prise par l'assemblée. Et les habitants ne sont pas contents car ils apprécient leur fromager.

M. Bosson, dont le contrat prendra fin au mois de mai prochain, déposera un recours auprès de la Commission paritaire de la Fédération laitière neuchâteloise. (jcc)

Samedi, l'Association «Poney-handicap» a reçu ses cadeaux de Noël avec 24 jours d'avance... JJC

BOVERESSE

Budget communal 1985

Le Conseil général s'est réuni jeudi soir sous la présidence de M. Charles Michel; 13 conseillers étaient présents ainsi que quatre membres du Conseil communal et l'administrateur. Quant au procès-verbal de la dernière séance, annexé à la convocation, il est adopté sans modification.

Chaque conseiller ayant reçu un rapport et un exemplaire du budget, le président prie l'administrateur d'en donner lecture par chapitres, lesquels ne font l'objet d'aucune remarque. En outre, après avoir entendu le rapport de la Commission financière, le présent budget est adopté par le législatif.

Un article ayant déjà paru dans ces colonnes, nous n'y reviendrons pas en détail; relevons simplement que les dépenses se montent à fr. 553'760.- et les recettes à fr. 546'600.-. Le déficit présumé étant ainsi de fr. 7160.-.

NOUVELLE CONVENTION COLLÈGE RÉGIONAL

En complément du rapport du Conseil communal, le délégué René Blanc donne quelques renseignements supplémentaires sur le nouveau projet envisagé, convention qui remplacera celle en vigueur depuis 1958. Au vote, c'est par 12 voix que cette nouvelle convention est adoptée.

Dans les divers, quelques questions sont soulevées au sujet de la signalisation routière, problème qui sera examiné par le Conseil communal. (sp)

A l'Ecole hôtelière de Tête-de-Ran Première volée de diplômes

Vendredi soir, une petite fête était organisée à l'occasion de la remise des premiers diplômes de «gestion hôtelière» délivrés par le Centre de formation en hôtellerie et tourisme de Tête-de-Ran. Ouvert en 1982, le centre est dirigé par un Hollandais, M. Paul Waals, et compte actuellement 45 élèves venus du monde entier, mais surtout de Hollande et d'Extrême-Orient.

Outre les élèves de l'école, on notait la présence de parents venus de très loin, d'amis des élèves, ainsi que de MM. Pierre Hirschy, président du Grand Conseil, Hubert Donner, président de la Chambre neuchâteloise du commerce, Francis Sermet, délégué aux questions économiques et représentant de l'Etat,

et de Claude Ginella, directeur de l'Orient-Express et président de la commission de l'Ecole hôtelière.

Précisons encore que l'Ecole hôtelière de Tête-de-Ran est la seule école de Suisse, reconnue par l'Etat, où l'enseignement est diffusé en langue anglaise.

M. Pierre Hirschy apporta le salut et

les félicitations des autorités cantonales. Heureusement, dit-il, qu'il y a des gens et des fonctionnaires qui parlent aussi l'anglais dans notre République, ce qui est indispensable de nos jours pour le tourisme et le développement économique.

M. Claude Ginella félicita les élèves au nom de la commission d'école. Il releva combien les relations humaines entre gens de différents pays sont une expérience enrichissante.

M. Paul Waals remit ensuite les diplômes, accompagnés de prix pour récompenser les meilleurs.

Puis, deux élèves, l'un des Pays-Bas, l'autre d'Indonésie, s'exprimèrent pour remercier la direction ainsi que les professeurs et assurèrent chacun qu'ils garderont un lumineux souvenir de leur passage à Tête-de-Ran. (ha)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissance

Saraiva Sandrina Maria, fille de Manuel Agostinho, Marin-Epagnier, et de Maria da Conceição, née de Sousa.

Décès

NEUCHÂTEL

M. Louis Stettler, 1912.
M. Erwin Ganguillet, 1910.

HAUTERIVE

Mme Germaine Urben, 1916.

BOUDRY

Mme Marguerite Chabloy, 1895.



La direction, les professeurs et tous les élèves du Centre de formation en hôtellerie et tourisme de Tête-de-Ran: une assemblée internationale. (photo Schneider)



Buffet de la Gare
St-Imier
☎ 039/41 20 87
Famille Summermatter

UNIPHOTO SA

Photo-ciné
Moret, Saint-Imier
Nicolet, La Chaux-de-Fonds

SERFICO
M. F. Bourquin
Saint-Imier, ☎ 039/41 15 05
Déclarations fiscales

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

HÔTEL RESTAURANT
CANTONS / ST-IMIER
Téléphone 039/41 25 46
SAINT-IMIER
Local du Hockey-Club

LIENGE
COURTELARY
Radio TV Hi-Fi
Tél. (039) 44 12 65

Saint-Imier - Patinoire couverte
Mardi 4 décembre à 20 h 15
SAINT-IMIER - DELÉMONT

Championnat de 2e ligue

Entreprise de construction et génie civil
Saint-Imier, ☎ 039/41 47 16
Bitz SA
Terrassement, construction des routes, maçonnerie

GARAGE BEDERT
Sonvilier, ☎ 039/41 44 52
DAIHATSU 1000
Essence et diesel

IMPRIMERIE FAVRE
St-Imier - Tél. 039/41 22 96

touring
GARAGE - CARROSSERIE
FIORUCCI & CIE - SAINT-IMIER
Tél. 039/41 41 71

ASSA ASSA, Annonces Suisses SA
3, rue du Collège - 2610 Saint-Imier



ACHERMANN+FILS
Mothe couvreur dipl. fédéral
2800 Saint-Imier, rue du moulin 2
téléphone ☎ 039 41 34 48

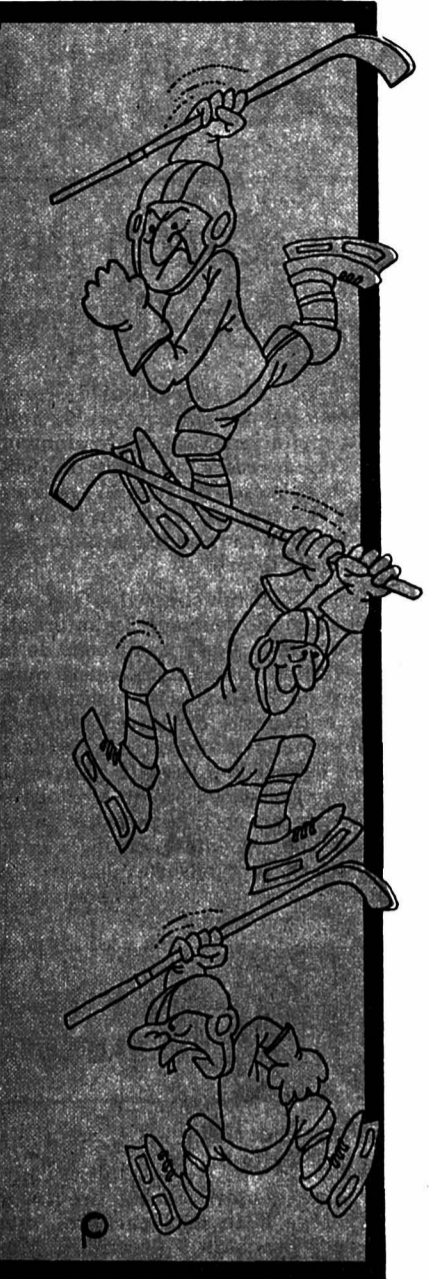
Société des Forces Electriques de La Goule
Magasin de vente:
St-Imier, ☎ 039/41 22 37
Francillon 25

Contessa

vous fait une fleur
LA MARGHERITA

une merveille pour seulement **898.-**
Machine à laver
220 volts, 4 kg. de linge, essorage 400 t./min.
Venez la voir et l'acheter dans nos magasins
Grenier 22
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 57
et
Grand-Rue 57
Sonvilier
☎ 039/41 16 06

Mobilière Suisse
Société d'assurances
Jean-Paul Vorpe
Agence générale de St-Imier



1983 **gaïas** 1985
KARSENTY-HERBERT
FRANÇOISE FABIAN MICHELINE PRESLE
MICHEL DUCHAUSSOY
GiGi
de COLETTE
THÉÂTRE LA CHAUX-DE-FONDS
Dimanche 9 décembre à 20 h. 30
5e spectacle de l'abonnement
Location: Tabatière du Théâtre
☎ 23 94 44 dès mardi 4 décembre pour les Amis du Théâtre et dès mercredi 5 décembre pour le public.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

gb A louer tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble rénové, vieille ville,
appartement de 3 pièces
vestibule, cuisine équipée, salle de bain-WC, chauffage électrique.
Loyer Fr. 442.-.
S'adresser à la Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ 039/23 33 77. 31504

A louer **locaux commerciaux**
Avenue Léopold-Robert 81.
☎ 039/23 49 92 (heures des repas).
Publicité intensive, publicité par annonces

A louer **AVEC PETITE CONCIERGERIE APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**
1 cuisine, 1 salle de bain, WC, 1 cave, 1 chambre-haute
Rue Jardinière 133
Loyer: Fr. 331.- + 87.- de charges
Libre dès le 1er janvier 1985
☎ 039/23 26 56. 91-475

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JACQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
A louer **Tour de la Gare locaux commerciaux**
conviendrait pour bureaux d'affaires, cabinet médical, atelier.
Libres tout de suite ou date à convenir.
Loyers selon surfaces. 91-475

NETTOYAGE

Tapis - Moquettes
Meubles rembourrés
tissus - cuir - daim
Duvets - Rideaux
Immeubles - Villas
CENTRE DU NETTOYAGE LA MOB
R. Gay-Balmaz, Peseux
☎ 038/31 56 87

1940-1985
45 ans au service de la clientèle

L'annonce, reflet vivant du marché

«L'Impartial» est lu partout et par tous

Rois de Kandy se montraient si despotiques envers les pauvres Cinghalais que ceux-ci rêvaient de se mettre à l'abri du drapeau britannique, et c'était ce que cherchait à obtenir le vaillant colonel: sauver les Cinghalais. Mais moi, seules les perles m'intéressaient.

- On dirait un scénario de pièce.

- C'était mon impression, surtout lorsque j'ai été piégée dans la jungle. Mais c'était un drame et, moi, je souhaitais une comédie. Donc, le colonel captura le tyran qui fut envoyé en exil où il passa le reste de sa vie. Voilà le colonel vainqueur. Et, de plus, il s'y connaissait en médecine. Or, un jour le fils d'un riche rajah fut mordu par un cobra. Le colonel, par hasard, se trouvait là et il tua le serpent. Mais l'enfant allait mourir. Heureusement, dans sa trousse, le colonel possédait le médicament nécessaire. Il le sauva. C'est vrai qu'on dirait une tragédie!

- Mais les perles? demandai-je!

- Voilà, voilà. Si conventionnel que cela puisse te paraître, c'est ainsi. Le rajah rayonnait. Que donner pour remercier d'avoir rendu son héritier à l'existence? Et il offrit ce fabuleux collier de perles. Elles n'ont pas de prix. Elles représentent une fortune. Les Ashington sont de braves soldats, mais aussi d'habiles commerçants. Ils firent donc évaluer les perles. Chacune se révéla parfaite. De plus, le fermoir, émeraude et diamants artistiquement montés, est sensationnel. Cependant, en les remettant au colonel, le rajah expliqua qu'elles étaient magiques et que, si elles venaient un jour à passer dans des mains qui ne leur convenaient pas, elles porteraient malheur.

- C'est terrifiant!

- Oui, c'est pourquoi le rajah avertit le colonel, en ajoutant que s'il les lui donnait, c'était parce qu'elles représentaient ce qu'il

possédait de plus précieux et la seule chose qui puisse vraiment exprimer sa reconnaissance.

- C'est merveilleux! m'exclamai-je avec enthousiasme.

Elle me sourit: «Ma petite Siddons, quelle enfant tu es!» Mais elle continua: «Les perles ont donc été à moi pour quelque temps puisque Ralph était l'aîné de la famille. Elles avaient déjà été portées par sa première femme. En somme, elles n'appartiennent à personne. C'est la règle. Mon portrait a été peint à cette époque. Lorsque, pour la première fois, les perles ont touché ma peau, j'ai senti comme un frisson. J'ai pensé à toutes les nobles Cinghalaises qui les avaient portées avant moi. Il fallut tout le charme du peintre pour que je l'oublie. Il était si gentil, le peintre... je crois qu'il m'aimait. Il se désespérait de ne pouvoir rendre exactement l'éclat des perles: "Elles changent, gémissait-il, elles changent tout le temps!" C'était triste... Cela le navrait. Un jour, lorsqu'il eut terminé mon portrait, il prit un petit bateau et partit vers la haute mer. Le bateau revint vide. Sheba déclara que les perles lui avaient porté malheur. C'était peut-être moi... Je ne l'avais jamais pris au sérieux lorsqu'il me parlait de son amour.

- C'est pourquoi tu n'as jamais aimé les perles ensuite?

- C'est vrai, je les détestais.

- Où sont-elles maintenant?

- Ce doit être Clytie qui les porte. Elles lui reviennent tant que ton père ne se remarie pas et n'a pas de fils... Or, comment le pourrait-il puisque je vis toujours? Chez les Ashington, on ne divorce pas...

- Mais qui est Clytie? fis-je.

- C'est ma belle-fille, la fille de la première femme de ton père. Lorsque je suis arrivée là-bas, elle avait un an.

- Et comment est-elle, cette Clytie?

- Je ne sais guère. Elle avait quatre ans quand je suis partie, mais je l'avais très peu vue. Elle restait tout le temps avec sa nurse. Quand tu es née, tu as été dans la même nursery qu'elle, et Sheba s'occupait de vous deux.

- Ainsi, repris-je avec une solennité un peu taquine, Irène Rushton, vous venez seulement de m'apprendre que j'ai une sœur?

- Une demi-sœur.

- Et moi qui ai tant souhaité une sœur!... Et, poursuivis-je, mon père doit l'aimer beaucoup...

- Tu es vraiment une romantique idiote.

- Non, une idiote sidérée plutôt. J'ai une sœur! Si seulement je pouvais la connaître!

Ce n'était pas la chose à dire. Ma mère comprit soudain qu'elle avait trop parlé. Sa bouche se pinça. Elle enveloppa le portrait et me le tendit avec la clé: «Range ça maintenant», fit-elle, et je sus que le moment d'intimité était terminé.

La vie reprit son cours difficile: dépression, sautes d'humeur. «La voilà comme un ours qui a mal au pied», grommelait Meg. «Aux deux pieds», surenchérisait Janet qui ajoutait sans qu'on sût pourquoi: «Je suis sûre que nous réussirions dans une auberge...»

Mais Tom Mellor apporta un sujet de pièce et il se trouva qu'il était bon. Les répétitions commencèrent. Ma mère ne songea plus qu'à devenir le personnage qu'elle devait représenter.

«Un jour, prédit Meg, elle jouera une meurtrière. On n'aura qu'à se garer...»

- Et moi, je filerai comme un éclair...», prévenit Janet sentencieusement.

Elle fut une sirène éblouissante, ce qui lui convenait à merveille et, après le tourbillon de la première, vint la corvée de lire ensuite tous les articles de journaux dans la terreur d'en

trouver un qui ne fût pas élogieux. Enfin, les jours recommencèrent à s'écouler paisiblement.

Mais, moi, je n'oubliai plus Clytie.

Je compris rapidement que ma mère regrettait de m'en avoir tant dit et qu'il n'était pas question qu'elle s'étende de nouveau sur ce sujet.

J'essayai de sonder Meg. Mais elle semblait vraiment ne pas savoir grand-chose. Ma mère avait surpris tout le monde en épousant un planteur de thé, en partant pour Ceylan, et en revenant, trois ans plus tard, avec un bébé.

Trois ans, ce n'était pas assez pour qu'on l'oublie. Elle fut reçue à bras ouverts. On déclara qu'elle avait mûri. Le mot ne lui plaisait guère. Elle préférait qu'on déclare qu'elle s'était épanouie. Enfin, elle avait ce... ce truc qui fait courir les gens après elle. Quand elle est en scène, on ne voit plus qu'elle. Personne ne lui ressemble. Elle est actrice jusqu'au bout des ongles.

Après ces propos, Meg entama la litanie des triomphes maternels et des chances qu'elle avait si stupidement perdues. J'en parlai à Toby, mais lui ne savait rien du tout. Il n'avait vu ma mère que dix-huit mois plus tôt et était tombé sous son charme... au point d'en arriver, pour l'amour de son idole, à me donner des leçons.

J'étais beaucoup avec lui, car, en plus de nos heures studieuses, nous en passions de nombreuses ensemble à visiter Londres. Avec lui, j'allai à Covent Garden, à Kensington Gardens, Hyde Park, Green Park, et dans tous les autres, parce que j'aimais les jardins, les arbres et les fleurs. Nous allions aussi dans Pall Mall où Charles Ier avait aimé jouer, à Whitehall où son père avait perdu sa tête. Nous filâmes même le long de la rivière vers Hampton Court et Windsor. (à suivre)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Votations cantonales et fédérales dans le district de Courtelary

District de Courtelary	VOTATIONS FÉDÉRALES						VOTATIONS CANTONALES			
	Assurance maternité		Radio et télévision		Aide aux victimes d'actes de violence criminels		Loi sur la santé publique		Centre interrégional Tramelan	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	162	585	406	311	538	204	405	285	466	263
Cormoret	17	91	63	35	78	26	80	22	84	21
Cortébert	27	74	56	36	79	20	67	27	73	21
Courtelary	33	155	123	62	149	37	132	47	132	52
La Ferrière	9	50	31	22	52	8	31	23	45	10
La Heutte	15	61	48	25	63	14	51	21	46	26
Orvin	35	171	123	76	157	49	105	91	137	67
Péry	54	214	171	84	227	39	181	68	189	71
Plagne	14	65	43	31	53	19	49	25	51	26
Renan	39	115	104	40	116	34	97	37	125	19
Romont	4	21	13	12	16	9	13	12	12	13
Saint-Imier	278	1092	894	443	1007	359	980	357	953	408
Sonceboz-Sombeval	65	150	127	65	168	44	138	51	157	49
Sonvilier-Village	59	237	167	113	215	77	191	85	197	88
Sonvilier-Montagne	9	65	31	36	48	19	35	31	39	34
Tramelan	382	1341	1210	440	1417	291	1389	290	1512	231
Vaufelin	10	85	48	36	70	23	57	27	49	39
Villeret	45	119	102	53	128	30	111	48	118	42
TOTAL	1257	4691	3760	1920	4581	1302	4112	1547	4385	1480
Récapitulation par districts										
Courtelary	1257	4691	3760	1920	4581	1302	4112	1547	4385	1480
Moutier	1217	3863	3099	1749	3823	1182	3440	1274	3553	1316
La Neuveville	439	1294	1113	552	1353	365	1183	446	1119	527
Laufen	550	3411	2226	1614	3051	879	2013	1594	1537	2080
JURA BERNOIS	3463	13259	10198	5835	12808	3728	10748	4861	10594	5403
Bienne	2594	10067	8942	3161	11157	1438	8584	3530	7838	4107
TOTAL CANTON	35662	195604	155183	68038	194300	35099	140448	81274	125071	93983

Le Centre de Tramelan plébiscité

La participation des électeurs du district de Courtelary aux votations cantonales a été de 38,5%. Les votants ont dit oui à la loi sur la santé publique comme aussi à l'arrêté pour la construction d'un Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan. Seule commune à avoir refusé de dernier objet: celle de Romont, mais par une seule voix de différence. Malgré cette petite incartade, le Centre de Tramelan a été accueilli par 74,8% de oui. Quant à la loi sur la santé publique, elle a aussi fait un beau score, avec 72,7% de oui. A souligner, comme pour les votations fédérales, la participation record de Corgémont, avec 73,9%.

PROTECTION DE LA MATERNITÉ PEU POPULAIRE

Avec une participation de 38,93%, les citoyens du district de Courtelary ont dit non à l'initiative pour une protection efficace de la maternité et oui à l'arrêté fédéral concernant un article sur la radio et la télévision ainsi qu'au contre-projet sur l'indemnisation des victimes de violence criminelle.

L'initiative pour une protection efficace de la maternité a été balayée par 78,9% des votants. Pas une seule commune du district ne s'est prononcée en sa faveur.

En revanche, l'arrêté fédéral sur la radio et la télévision a été applaudi par 66,2% des votants et le contre-projet sur l'indemnisation des victimes de violence par 77,9% des votants. Seule la commune de Sonvilier-Montagne avait dit non à l'arrêté sur la radio et la télévision. A relever une participation maximum à Corgémont, avec 73,61%. C. D.

Budget 1985 de la commune de Saint-Imier Refusé par 56,2% des votants

Décidément, à Saint-Imier, dire non au budget est devenu une mode, quasiment un réflexe. Le budget 1984 de la commune avait connu déjà bien des heurs et malheurs auprès du Conseil général, du peuple et enfin de la Direction des affaires communales à Berne. A voir le résultat des votations de cette fin de semaine à Saint-Imier, le budget 1985 n'a à son tour pas fini de faire parler de lui. En effet, les citoyens qui ont voté, soit 43,5 pour cent des électeurs inscrits, ont dit non au budget par 801 voix contre 624 oui, en pour cent, par 56,2 pour cent contre 43,8 pour cent.

Le Conseil général avait pourtant accepté le projet, à l'exception du groupe radical. Le budget 1985 était basé, dans ce projet, sur une quotité de 2,5 soit une augmentation de un dixième par rapport à la quotité actuelle. Le déficit prévu se montait à 142.707 francs.

Difficile de dire si ce rejet du peuple imérien est dû à cette petite augmentation de quotité ou si ce sont les radicaux qui ont fait pencher la balance en faisant miroiter la possibilité d'un déficit moins élevé.

C. D.

Elections communales à Malleray Les socialistes prennent un siège à Unité jurassienne

Le corps électoral de Malleray, avec une participation de 70,2%, s'est rendu aux urnes pour réélire ses autorités. Le maire, M. Henri Graf était réélu tacitement. Sont élus pour le Conseil communal:

Parti socialiste: Mariette Niederhauser (ancienne) 306 voix, Gérard Némitz (ancien) 294, René Leuenberger (nouveau) 244. - Premier des viennent-ensuite: Alain Schwab.

Udc: Jean-Michel Blanchard, 311. - Premier des viennent-ensuite: Francis Blanchard, 154.

Parti radical: Jean-René Blanchard (ancien) 384, Rolf Muster (nouveau) 266, Paul Liechti (nouveau) 265. - Premier des viennent-ensuite: Roland Voutat 246.

Unité jurassienne: Norbert Stellet (ancien) 174. - Première des viennent-ensuite: Renée Blum 166.

Pour la Commission d'école, sont élus:

Parti socialiste: Maurice Braun (ancien) 365, Bruno Kloetzli (nouveau) 322, Martial Weber (nouveau) 210. - Premier des viennent-ensuite: Pierre-André Prêtre, 178.

Udc: Willy Héche 243, Paul Blanchard 148. - Premier des viennent-ensuite: Marc-Henri Knuchel 148.

Parti radical: Brigitte Farine (ancienne) 374, Jean-Paul Stalder (ancien) 383, Claude Tschanz (ancien) 344. - Première des viennent-ensuite: Brigitte Affolter 284.

Unité jurassienne: Claude Blanchard 170. - Première des viennent-ensuite: Renée Blum 162.

La répartition des sièges est la même que lors des élections d'il y a quatre ans, à part le fait que le parti socialiste gagne un siège au Conseil municipal et à la Commission d'école au détriment d'Unité jurassienne. (kr)

BELPRAHON

Elections communales

Le corps électoral de Belprahon s'est rendu en masse aux urnes pour réélire ses autorités. La participation a été en effet de 86 pour cent. Le maire Gérard Sauvain, la secrétaire Mme Ghislaine Borer et le caissier M. Hugo von Niederhauser étaient élus tacitement.

Sont élus au Conseil communal: Pour Unité jurassienne, seule candidate, Mme Marie-Louise Voser, 95 voix, ancienne.

Pour la liste d'un groupe de citoyens de toutes tendances sont élus au Conseil communal: Arnold Zbinden, 109, ancien; Gilbert Leuenberger, nouveau, 100 voix; Jacob Weber, nouveau, 87 voix. Vient-ensuite: Jacques Cuenin, 83; Fritz Aeberhard, 53. (kr)

Corgémont, élections municipales

● M. Roland Benoit élu nouveau maire

● Une femme à l'exécutif communal

A Corgémont, pour les élections municipales de sept conseillers par le système proportionnel, deux listes étaient en présence.

La liste No 1 du Groupement des partis GP, rassemblait deux candidats du Parti radical du Jura bernois, deux candidats du Parti socialiste du Jura bernois et trois candidats de l'Union démocratique du centre dont un proposé par Force démocratique.

La liste No 2 d'Unité jurassienne contenait sept noms.

Le maire et le vice-maire faisaient l'objet d'une élection au système majoritaire, ainsi que le président et le vice-président des assemblées, les vérificateurs des comptes et leurs suppléants. Pour ces fonctions la liste déposée par le Groupement des partis comportait un candidat pour chaque poste alors que celle proposée par Unité jurassienne ne portait que le nom du maire. Seule la mairie était donc convoitée par deux candidats.

Candidat du Groupement des partis à la mairie, M. Roland Benoit est né en 1948. Gérant de l'Association agricole du vallon de Saint-Imier, il est agringénieur ETS, titulaire d'un diplôme commercial et président de l'Union démocratique du centre du Jura bernois.

Le candidat d'Unité jurassienne, M. Roger Siegrist, né en 1931, est mécanicien de précision, conseiller municipal et candidat aussi à ce poste.

Sur 986 électeurs inscrits, 821 se sont rendus aux urnes, soit le 83,27%. Bulletins valables, 798; majorité 400.

Ont été élus: maire, M. Roland Benoit, 506 suffrages, son adversaire, M. Roger Siegrist a obtenu 292 voix.

A la vice-mairie a été élu M. Gilbert Leutwiler par 543 voix.

Les cinq conseillers municipaux élus pour le Groupement des partis sont MM. Daniel Klopfenstein, udc, ancien, 506 suffrages; Willy Liechti, Parti socialiste du Jura bernois, 476 suffrages, ancien; Mme Jacqueline Duvoisin, udc, nouvelle, 442 suffrages; M. Alain

Grünenwald, soc, nouveau, 470 suffrages; M. Werner Harnisch, Parti radical du Jura bernois, nouveau, 426 sièges.

Obtiennent des voix: Mme Hélène Liechti, Parti radical du Jura bernois, 371 voix, nouvelle; M. Rodolphe Luthi, Parti socialiste du Jura bernois, nouveau, 200 suffrages.

Les deux conseillers municipaux élus de la liste No 2 d'Unité jurassienne sont: MM. Pierre Amstutz, ancien, 279 suffrages, M. Roger Siegrist, ancien, 303 suffrages.

Obtiennent des voix: Mmes Monique Petermann, nouvelle, 212; Rosette Schulthess, nouvelle, 203; MM. Norbert Desvoignes, nouveau, 220; Marc-Henri Prêtre, nouveau, 209; François Vuille, nouveau, 204.

Le Groupement des partis maintient au sein du Conseil municipal sa représentation actuelle soit sept sièges, maire et vice-maire compris. Unité jurassienne maintient également sa position de deux représentants à l'exécutif communal. Au sein du groupement des partis, le Parti radical du Jura bernois, cède un siège à l'udc. Malgré la mise en ligne de son meilleur candidat, Unité jurassienne n'a obtenu qu'un succès très limité à la mairie, 214 suffrages séparant les deux candidats.

Après le maire et le vice-maire, les autres fonctions de la liste majoritaire se répartissent ainsi: président des assemblées, M. Emile Hugli, 536 voix; vice-président des assemblées, M. Alfred Liechti, 455 voix; vérificateurs des comptes, MM. Bruno Ulrich, 589 voix et Didier Paroz, 578 voix; suppléants des vérificateurs des comptes, Mme Yolande Feusier, 523 voix, M. Rudolf Jäggi, 544 voix.

Les citoyens étaient également appelés à se prononcer par les urnes sur le développement futur du village en approuvant la mise en zone de construction d'un complément de sept parcelles dans le lotissement de l'Envers sur un pâturage communal. Par 396 oui contre 404 non ils ont rejeté le projet. (gl)

Tramelan: oui au budget et au Centre de perfectionnement

Les votations de ce dernier week-end ont été suivies avec une attention toute particulière à Tramelan où l'on attendait avec grand intérêt la décision du peuple bernois quant à la construction du Centre interrégional de perfectionnement, projet audacieux mais que chacun attend avec impatience.

Et bien, l'Ancien Canton s'est aussi souvenu que les Tramelots répondaient toujours favorablement lors de demandes de crédits ne les concernant pas directement et Tramelan aura son Centre interrégional de perfectionnement que nous avons déjà eu l'occasion à maintes reprises de présenter.

Sur le plan local c'est par 1512 oui

et 231 non que la population tramelote s'est déclarée favorable à ce centre. On peut toutefois regretter la faible participation (52,9%) même si elle se trouve être supérieure de près de 20% à celle des votations habituelles.

Tramelan a bien sûr réagi avec joie à la connaissance des résultats et le maire de cette cité M. Jämes Choffat, compte tenu de l'importance du sujet, a manifesté sa satisfaction en publiant la résolution ci-après.

Oui au budget: c'est par 1329 oui, 344 non et 36 bulletins blancs et nuls que le budget pour 1985 a été accepté. Nous rappellerons qu'il boucle avec un excédent de dépenses de fr. 136'550.- et que la quotité reste à 2,5 fois l'impôt simple. (vu)

Satisfaction du maire Jämes Choffat...

«Le résultat de la votation cantonale à propos de l'arrêté populaire concernant la construction d'un centre interrégional de perfectionnement à Tramelan me réjouit particulièrement. Les habitants de la commune et leurs autorités sont heureux, réconfortés, plus confiants en l'avenir.

«En effet, pour notre région durement touchée, par la crise économique et le chômage, c'est un grand espoir qui devient réalité. A court et moyen terme, la construction du centre procurera du travail à plusieurs entreprises, et de nouveaux contribuables s'établiront sans doute dans la commune. D'intéressantes et valables perspectives s'ouvriront à

tous ceux qui voudront perfectionner leur formation générale et culturelle, à tous ceux qui voudront se recycler et se vouer à de nouvelles professions. Ainsi que ses promoteurs, nous sommes convaincus, au Conseil municipal, que le Centre renforcera l'identité du Jura bernois, qu'il accentuera son rayonnement bien au-delà de nos frontières, qu'il lui donnera aussi un équilibre économique et démographique indispensable et qu'il animera sa vie culturelle.

«Le vote positif de l'ancien canton est, pour nous, un acte politique de grande importance, car il marque la solidarité grandissante entre les parties francophone et germanophone de l'Etat. Aussi

croions-nous que le centre favorisera la compréhension et les contacts entre les diverses régions linguistiques et culturelles de la Confédération.

«Tout en nous réjouissant d'accueillir ceux qui viendront oeuvrer au Centre interrégional de perfectionnement, nous tenons à remercier: M. Willy Jeanneret, initiateur du centre et ses collaborateurs; la commission cantonale du CIP, présidée par M. Roland Stähli, ancien conseiller national; le Grand Conseil et le Conseil exécutif du canton de Berne; l'OFIAMT et son ancien directeur M. Jean-Pierre Bonny conseiller national; enfin tous ceux qui ont permis le succès d'aujourd'hui, lequel remplit de joie, de reconnaissance et de fiertés.

Jämes Choffat
Maire de Tramelan

...ET DE M. WILLY JEANNERET

«Au nom de tous mes collaborateurs et amis, j'exprime ma gratitude aux autorités fédérales, cantonales et communales, à la population de Tramelan, au groupe de gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel, aux écoles professionnelles et écoles d'ingénieurs, aux institutions politiques, hommes politiques, et partis politiques, aux citoyens et citoyennes de ce canton de Berne qui permettent de mener ainsi à bien ce projet.»

Willy Jeanneret

Suite des informations
du Jura bernois

► 31

GRAND CONCOURS

Entre le 1^{er} et le 31 décembre 1984, nous ferons paraître à plusieurs reprises des «cartes de jeu» (voir exemple) qu'il vous faudra découper et conserver soigneusement.

Avec les 31 cartes que vous aurez trouvées, vous pourrez alors reconstituer un slogan de six mots. (Ce slogan est composé des grandes lettres; les petites lettres servent uniquement à annoncer la grande lettre suivante.) Notez le slogan sur la carte de participation ci-dessous, qui doit nous être retournée jusqu'au 10 janvier 1985.

1^{er} prix:
2 places gratuites pour le voyage
L'IMPARTIAL 1985

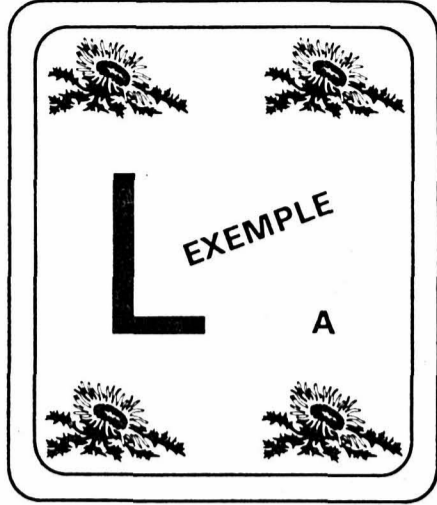
2^e prix:
1 place gratuite pour le voyage
L'IMPARTIAL 1985

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre, et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants.

Le personnel de l'Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA et leurs familles ne sont pas autorisés à participer au concours

L'IMPARTIAL



Superbe
**Toyota
Celica 2000
GT Liftback**

1979, bleu-métal, 74 000 km. Radio. Expertisée. Garantie totale. Fr. 190.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. **Très grand choix en Citroën, ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou comptant.**
M. Garau,
Case postale 772
2501 Bienne
☎ 032/51 63 60
06-1527

A vendre
**VW
Coccinelle
1303**

1973, pour bricoleur
☎ 039/26 59 26
31122

A vendre pour bricoleur
Renault 4 GTL

année 1978, rouge, état de marche, non expertisée à partir du 9 janvier 1985.
☎ 039/23 39 95, heures de bureau
31502

Couple, 1 enfant, cherche

appartement

avec ou sans confort, hors ville.

☎ 039/28 65 30
31126

A louer tout de suite à St-Imier
appartement de 3 pièces

confort. Prix environ Fr. 410.-
☎ 061/63 36 35 ou le soir 061/43 12 59.

Votre journal: L'IMPARTIAL

A louer pour date à convenir
Léopold-Robert 79

locaux commerciaux

surface 65 m² environ, ascenseur
Pour traiter, s'adresser à:



Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA, av. Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 63 68. 29551

cadeaux de Noël



au 57 de l'avenue Léopold-Robert, la bijouterie qui vous offre le choix, la qualité, le service et les

chèques fidélité

Téléphonez-nous donc au 039/23 41 42
31190

Carte de participation

A retourner jusqu'au 10 janvier 1985

.....
.....
.....

Envoyez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante:
Journal L'IMPARTIAL, Service de promotion, Case postale 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial dans votre boîte aux lettres pour seulement 52 cts par jour

Tout nouvel abonné

pour 1985
(minimum 3 mois)
reçoit le journal

GRATUITEMENT

pendant le mois de
DÉCEMBRE 1984

Coupon-réponse

Veuillez m'adresser L'Impartial gratuitement jusqu'au 31 décembre 1984 et me considérer comme nouvel abonné dès le 1er janvier 1985, pour une période de 3 - 6 - 12 mois.

Nom et prénom: _____
Profession: _____
Rue: _____
No et localité: _____
Signature: _____

Abonnements: 12 mois, Fr. 157.50 ☐ pour l'année
6 mois Fr. 82.- ☐ - 3 mois Fr. 43.- ☐
Biffer la case qui convient

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds.
L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée. Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés. Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

L'IMPARTIAL



tout pour la vie...
novoptic studio
son ordinateur au service de votre vue
J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51 (sous les arcades)
☎ 039/23 39 55
22238

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.....
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

LE GOÛT DU VRAI CAFÉ

AU MOKA

Chaque jour notre **MAÎTRE TORREFACTEUR** prend une attention particulière à torréfier pour vous nos meilleurs cafés.

Magasin de vente:
ouvert sans interruption de 6 h 30 à 18 h 30
rue du Temple-Neuf, Neuchâtel, ☎ 038/25 54 24
Vente en gros: ☎ 038/25 53 43
87-162
J.-C. Facchinetti

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Scrutin fédéral dans le canton du Jura Initiative sur la maternité: relative surprise

Page 17

Dans le canton du Jura, seule la gauche socialiste, le pcsi, le pop et combat socialiste recommandaient l'acceptation de l'initiative sur la maternité, le pdc et le pr s'y opposant catégoriquement. D'avance la bataille était perdue, d'autant que sur le plan fédéral le sort de l'initiative ne faisait aucun doute. Ce qui n'est pas étranger à la campagne des partis politiques jurassiens qui sont restés très discrets sur les trois objets.

une tendance que ne manqueront pas de souligner les observateurs: les Jura-siens votent de moins en moins dans un esprit de contradiction avec le peuple suisse. Cette analyse reste néanmoins boiteuse si l'on de réfère au dernier scrutin fédéral sur le nucléaire.

S'il fallait encore donner une dernière explication quant au résultat de l'initiative sur la maternité dans le canton du Jura, peut-être pourrait-on écrire que son acceptation éventuelle était désavantagée par le fait que le Jura est une région rurale et que dès lors bon nombre de femmes sont au foyer, catégorie qui ne pouvait pas compter sur le plein effet de l'initiative.

SITUATION PAR DISTRICT

Rapidement, dégageons les tendances par district.

Aux Franches-Montagnes, l'initiative sur la maternité obtient 27,16% de oui et 72,84% de non. Toutes les communes l'ont rejetée. A noter que l'objet a été le plus discuté dans les petites communes. La participation pour l'ensemble des trois objets est la plus forte du canton, avec 31%, une pointe de 67% au Peuchapatte.

Article constitutionnel sur la radio et la télévision: quatre communes franches-montagnardes disent non.

Indemnisation des victimes d'actes criminels: deux communes rejettent le contreprojet de l'Assemblée fédérale.

District de Delémont: une relative surprise. L'initiative sur la maternité est rejetée très nettement dans le district, avec toutefois une nuance: 33,8% du corps électoral delémontain (721 oui, 1408 non) accepte l'initiative, alors que le district n'a glissé dans l'urne qu'un pourcentage acceptant de 29,9%.

Dans le district de Porrentruy, Pleujouse est la seule commune à accepter l'initiative tant sur l'ensemble du district que sur le plan cantonal. Sur l'ensemble du district, l'initiative est rejetée par 77,25% de non contre 22,75% de oui.

P. Ve

District des Franches-Montagnes	VOTATIONS FÉDÉRALES					
	Assurance maternité		Radio et télévision		Aide aux victimes d'actes de violence criminels	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Le Bémont	13	37	15	30	23	22
Les Bois	35	146	107	66	120	59
Les Breuleux	86	191	175	87	207	62
La Chau-des-Breuleux	12	18	18	19	22	7
Les Enfers	5	12	9	7	12	5
Epauvillers	7	43	32	15	39	9
Epiquez	6	18	16	6	19	5
Les Genevez	48	57	68	29	86	15
Goumois	1	22	9	12	11	9
Lajoux	36	54	41	33	54	22
Montfaucon	12	64	40	33	50	23
Montfaverger	2	10	6	6	7	5
Muriaux	15	64	34	40	35	38
Le Noirmont	69	228	178	106	207	82
Le Peuchapatte	10	11	9	12	10	11
Les Pommerats	10	35	17	23	30	13
Saignelégier	124	275	269	123	321	79
Saint-Brais	11	35	22	21	28	16
Soubey	5	4	25	18	26	16
TOTAL	507	1360	1090	676	1307	498
Récapitulation par districts						
Franches-Montagnes	507	1360	1090	676	1307	498
Delémont	1711	4207	3689	1934	4390	1404
Porrentruy	899	3052	2304	1449	2831	1043
TOTAL CANTON	3117	8619	7083	4059	8528	2945

A Lajoux, assemblée synodale des enseignants des Franches-Montagnes

Une cinquantaine d'enseignants des Franches-Montagnes, sur un effectif de 117, ont participé vendredi en fin d'après-midi, à l'assemblée synodale de leur section tenue au Restaurant La Chevauchée, à Lajoux, sous la présidence de M. Jean-Marie Miserez de Saignelégier. Le renouvellement du comité de la section et le remplacement de membres de diverses commissions ont été au centre des préoccupations. Préoccupations d'autant plus inquiétantes que les candidats ne se sont pas pressés au portillon.

Dans son dernier rapport présidentiel, M. Miserez a lancé un vibrant appel en faveur du militantisme syndical et a remercié tous ses collègues qui se dévouent au sein du comité et des groupes de travail. L'assemblée a enregistré une démission et six admissions.

Mlle Odile Clémence, Mme Maya Gogniat et M. Jean-Marie Miserez étant arrivés au terme de leur mandat au sein du comité, il n'a pas été possible de les remplacer. Une seule candidature a été enregistrée, celle de M. Benjamin Stebler des Breuleux.

Il s'agira en outre de remplacer Jean-Claude Rossinelli des Genevez et Jas-

mine Winzenried des Breuleux à la Commission pédagogique, Suzanne Schaller de Saignelégier à la Commission des conditions de travail et des traitements, Michel Lachat de Saint-Brais au comité central du SEJ. Faute de candidats, l'assemblée a donné compétence au comité et au secrétaire central du SEJ pour pourvoir à ces remplacements.

M. René Bilat, secrétaire central SEJ, a présenté ensuite un exposé très complet sur l'activité du syndicat en 1984, et sur ses intentions pour 1985. Enfin, il a donné quelques informations pratiques utiles à chacun.

les comptes présentés par Mme Marie-Thérèse Bilat, des Genevez, ont été approuvés avec remerciements. L'assemblée a décidé d'accorder un montant de cinq francs à chacun des 160 enfants ayant pris part au voyage-spectacle mis sur pied dans le cadre du 600e anniversaire de la Charte de franchise accordée par Imier de Ramstein. C'est précisément par la projection d'une bande vidéo consacrée à ce spectacle que se sont terminées ces assises. Ce film a été réalisé par M. Jean-Claude Munier. (y)

A Boncourt

Tirage de la Loterie romande

La journée de samedi a marqué la fin d'une étape pour la Loterie romande. Non seulement elle s'apprête à présenter d'importantes nouveautés, dont une première mondiale, mais elle renonce aux sphères traditionnelles qu'on utilisait pour les tirages et va inaugurer dès l'an prochain un mode de tirage nouveau.

C'est à Boncourt que les vieilles sphères ont tourné samedi pour la dernière fois. On connaît bien chez nous ce charmant village d'Ajoie qui s'enorgueillit de posséder la fabrique Burrus qui fut la première fabrique de cigarettes de Suisse et qui aujourd'hui, dirigée par la sixième génération de Burrus, produit vingt millions de cigarettes par jour: elle est le plus important contributeur du canton du Jura. Le village lui-même est situé à 200 mètres de la frontière française et ses habitants sont réputés pour leur jovialité et leur hospitalité.

Ils l'ont prouvé samedi, les sociétaires de la loterie ayant été reçus avec une chaleur particulière. Leur réunion présidée par M. Alain Barraut, président directeur général de la Loterie, leur permit d'apprendre ce que sera l'activité de l'institution l'an prochain.

Quant au tirage lui-même, il fut précédé d'une allocution du même M. Barraut. Les opérations étaient surveillées au nom du Gouvernement cantonal du Jura par M. Robert Fleury et dirigée par Me Robert Chêne, notaire à Porrentruy. Ajoutons que la journée a été honorée par la présence de M. G. Beuret ministre du Gouvernement jurassien et F. Rossé, maire de Boncourt; elle fut embellie par de remarquables productions musicales de sociétés locales. (g)

Voici les résultats:

Premier tirage: 9600 lots de 10 francs, pour les billets se terminant par 30 79 43 99 07 57 17 27.

Deuxième tirage: 2400 lots de 20 francs, pour les billets se terminant par 86 18.

Troisième tirage: 360 lots de 50 francs, pour les billets se terminant par 350 429 674.

Quatrième tirage: 36 lingots d'or de 20 grammes, pour les billets se terminant par 4944 2690 8347.

Cinquième tirage: 14 lingots d'or de 50 grammes, pour les billets portant les numéros 254708 278204 307308 203880 281995 201563 280925 244625 292908 218410 203620 199034 292096 230715.

Sixième tirage: 4 lingots d'or de 100 grammes, pour les billets portant les numéros 216616 266159 299709 307067.

Septième tirage: cinq gros lots de 1 kg. d'or, pour les billets portant les numéros 234693 258969 229281 214837 266005.

ATTRIBUTION DES LOTS DE CONSOLATION

Un lingot de 20 g. d'or, pour les billets portant les numéros 234692 234694 258968 258970 229280 229282 214836 214838 266004 266006.

Attention: seule la liste officielle fait foi.

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Institut d'éducation musicale Edgar Willems, à Delémont Inauguration des locaux et remise des premiers diplômes

Depuis la crise de l'Ecole jurassienne et du Conservatoire de musique, le canton du Jura compte une deuxième école de musique privée: l'Institut d'éducation musicale Edgar Willems, installé au numéro 6 de la rue du Jura, à Delémont.

Cet institut a procédé hier, en présence d'un nombreux public, à l'inauguration de ses locaux et à la remise de ses premiers diplômes. L'institut compte 200 élèves, dont 24 en section professionnelle.

La cérémonie a débuté au Gros-Seuc (école primaire de Delémont) par la prestation de l'Ensemble instrumental de l'école. Cette prestation, ainsi que celle du Groupe de musique ancienne (flûtes et clavecin), des jeunes pianistes et de la chorale ont mis en évidence la qualité de l'enseignement dispensé.

UN ATTRAIT POUR LE CANTON DU JURA

Dans une allocution, le président de la Société suisse de pédagogie musicale,

Roman Widmer, a tenu à exprimer sa satisfaction devant la belle réussite de l'institut, non sans ménager ses éloges aux professeurs pour l'énorme travail et leur dévouement. Il a souligné que la sauvegarde de l'institut n'est pas uniquement un fait culturel mais aussi un fait patriotique. Le canton du Jura pouvant s'enorgueillir de posséder là un point d'attraction à l'échelle nationale, dans le domaine de la pédagogie musicale.

Le président de cet institut, M. Gérard Piquerez, a procédé ensuite à la remise des premiers diplômes à cinq étudiants, à savoir: Mlle Anne-Marie Bonvin, Mme Suzanne Gerber, Mlle Christiane Schaffner, Mlle Francine Viotti, Philippe Zuber.

Il s'agit de diplômes de capacité professionnelle d'initiation musicale à la méthode Edgar Willems, reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale.

Enfin, c'est dans une ambiance de fête que les participants, très nombreux, ont ensuite visité les beaux locaux de l'institut. (pve-comm)



Le siège de l'Institut Edgar Willems à Delémont. (pve)



Saignelégier: Noël des personnes âgées

Une fois de plus, les paroisses catholique et réformée vont unir leurs efforts pour la mise sur pied du Noël des personnes âgées qui se déroulera dans la salle sous le temple. Vu le grand nombre de participants, deux manifestations seront mises sur pied, la première le mardi 11 décembre, à 14 heures, la seconde le lendemain.

Fédération des caisses-maladie du Jura Participation de 10 pour cent aux frais pharmaceutiques

Une cinquantaine de délégués représentant la majorité des caisses affiliées, ont participé vendredi, en fin d'après-midi, à l'assemblée de la Fédération jurassienne des caisses-maladie.

Le président de la fédération, M. Marcel Bourquenez, de Boncourt, en place depuis la création de la fédération, a demandé à être démis de ses fonctions. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. Michel Joray, de Courrendlin, jusqu'ici vice-président.

Dans son rapport, M. Bourquenez a demandé à toutes les parties concernées de prendre des mesures pour atténuer l'augmentation des coûts de la santé.

Afin d'équilibrer le budget 1985, une augmentation des cotisations s'est révélée nécessaire. Elles ont été fixées à 60 centimes (plus dix centimes) par an et

COURRENDLIN

Trois fois oui à des crédits

A une participation de 30,7 pour cent, le corps électoral de Courrendlin a accepté - par 331 oui contre 190 non - un crédit pour l'élargissement de la route de Châtillon, dit oui - par 362 oui contre 165 non - à la participation de la commune à la construction de la décharge contrôlée de Boécourt, qui s'élève à 1,3 million.

Enfin, les votants ont accepté un crédit de 109.000 francs, destiné à une aménée d'eau, par 344 oui contre 181 non. (pve)

Oui au budget 1985

Le corps électoral delémontain a accepté le budget 1985 de Delémont par 1541 oui contre 581 non, 64 blancs ou nuls. La participation a été de 27,2 pour cent. Le budget, pour mémoire, prévoit des dépenses de 31,8 millions de francs, des recettes de 31,116 millions de francs, d'où un déficit présumé de 770.900 francs. (pve)

A Delémont Passante agressée et dévalisée

Samedi vers 20 h. 40, une dame a été agressée alors qu'elle regagnait son domicile à la route de Rossemaison à Delémont. L'auteur, après l'avoir frappée, lui a subtilisé son sac à main et a pris la fuite à pied.

Carnet de deuil

SAIGNELÉGIER. - Ainsi que nous l'avons signalé, M. Pierre Petignat est décédé des suites de l'accident de la circulation dont il avait été victime le 23 novembre dernier. Le défunt était né aux Breuleux, le 21 janvier 1913. Il avait effectué toute sa scolarité à Saignelégier avant d'entreprendre un apprentissage de dessinateur technicien géomètre. M. Petignat a exercé cette profession durant 17 ans au Venezuela et pendant 12 ans à Lausanne, au service des améliorations foncières.

Il y a une dizaine d'années, l'heure de la retraite ayant sonné, M. Petignat était revenu s'établir au chef-lieu où il s'était fait construire une maison dans le nouveau quartier de la rue des Prés. Depuis quelques années, il était bien handicapé dans sa santé et il avait effectué plusieurs stages à l'hôpital. (y)



LE SECOURS SUISSE D'HIVER en appelle à votre esprit de solidarité

Faites bon accueil aux écolières et écoliers qui vous offriront l'Etoile de Noël du **SECOURS SUISSE D'HIVER**: prise de commandes à domicile depuis le mardi 4 décembre 1984.

Vente dans la rue vendredi après-midi 7 décembre et samedi matin 8 décembre 1984.

Bancs devant la Banque Cantonale Neuchâteloise, devant la Salle de musique ainsi que sur la Place du Marché le samedi 8 décembre 1984.

Verser un don au compte de chèques postaux 23-1984, **SECOURS SUISSE D'HIVER, La Chaude-Fonds, c'est encore témoigner sa solidarité vis-à-vis de concitoyens qui méritent un appui.** 30341

Solution du mot mystère: Wagner

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



GECO 039/23 26 56

GÉRANCE ET COURTAGE SA

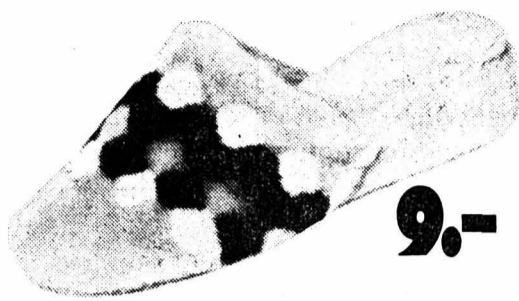
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer quartier Cornes-Morel

MAGNIFIQUE APPARTEMENT RÉSIDENTIEL DE 5½ PIÈCES EN DUPLEX

dont 3 chambres à coucher, 1 grand salon avec cheminée, 1 hall, 1 cuisine entièrement aménagée, 1 salle de bain, WC + 1 douche-WC, 1 réduit, 1 balcon, 1 cave. Environ 159 m². Libre tout de suite ou date à convenir. 91-475

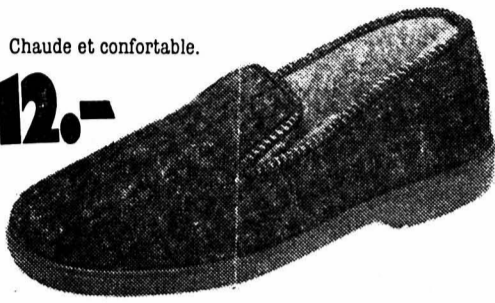
Le temps des pantoufles



9.-

Chaque et confortable.

12.-



**Marché
Chaussures**

Balance 12

2300 La Chaux-de-Fonds

Grand choix au magasin

31037

AVIS MORTUAIRES

Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean III, v. 16.

Au revoir cher époux et papa.

Monique Sandoz-Hadorn, ses enfants:

Patrick Sandoz,

Marie-France Sandoz;

Madame et Monsieur Yves Benoit-Sandoz, leurs enfants et petits-enfants,

Madame Gilberte Sandoz et son fils,

Madame Henriette Sandoz-Benoit, ses enfants et petits-enfants,

Les descendants de feu Louis Sandoz-Degand,

Les descendants de feu Emile Sandoz,

Madame Rolande Hadorn et famille,

Les descendants de feu Willy Hadorn-Hirt,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Francis SANDOZ

leur cher et regretté époux, papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une très longue maladie, dimanche, dans sa 51^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 décembre 1984.

L'incinération aura lieu mercredi 5 décembre.

Culte au centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 165, rue du Nord.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

203104

SAINT-IMIER



Au revoir cher époux et papa,
Que ton repos soit aussi doux,
Que ton cœur fut bon.

Madame Véronique Boillat et sa fille Maya, à Saint-Imier;

Monsieur Jean Boillat, à Cormoret;

Mademoiselle Elisabeth Boillat, à Genève;

Monsieur Jean-Marie Boillat, à Genève, et son fils John, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Philippe BOILLAT

leur cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, filleul, collègue et ami que Dieu a rappelé à Lui dans sa 28^e année après de longues souffrances supportées avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

SAINT-IMIER, le 1^{er} décembre 1984.

La messe sera célébrée à l'église catholique romaine de Saint-Imier, le mardi 4 décembre à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière.

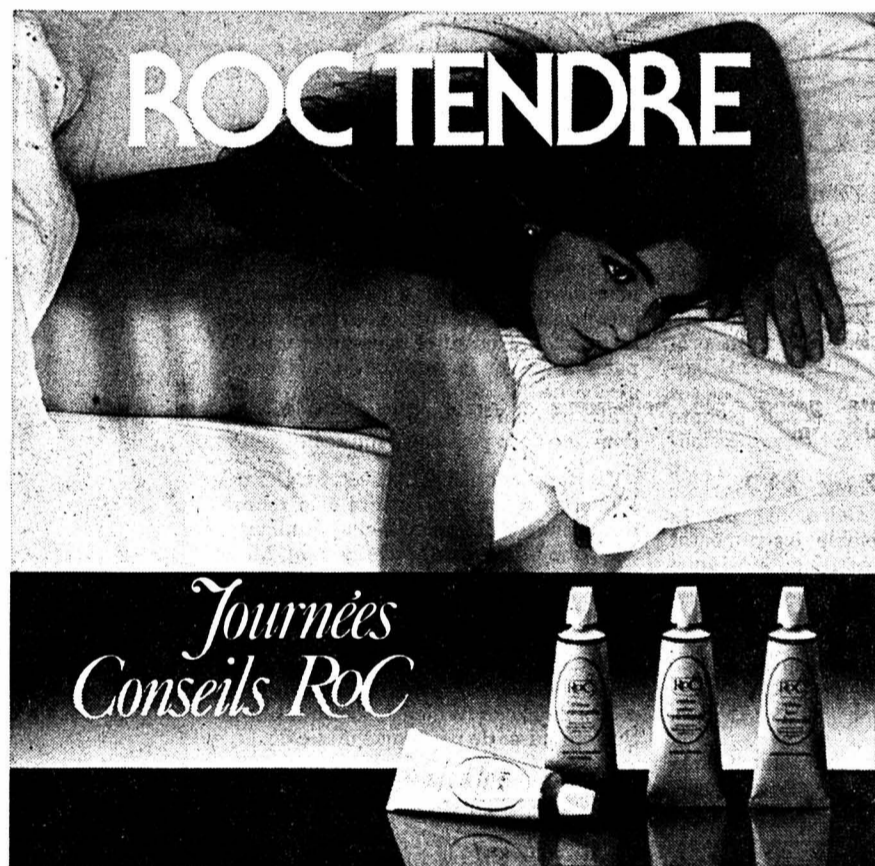
Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Domicile de la famille: rue de la Cure 13,
Saint-Imier.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

203090



**Du lundi 3 décembre
au vendredi 7 décembre**

Cadeau Pendant ces journées-conseils, nous aurons le plaisir de vous offrir gracieusement pour tout achat RoC, un produit adapté à votre type de peau.

RoC Produits de beauté hypo-allergéniques sans parfum
Vente exclusive en pharmacies

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur
cosmétique
parfumerie

Av. Léopold-Robert 57
☎ 039/23 40 23-24
La Chaux-de-Fonds

Jusqu'à votre vieillesse je serai
le même,
Jusqu'à votre vieillesse je vous
soutiendrai.

Esaïe 46. v. 4.

**Madame Suzanne Schneider-Jacot,
Madame Isabelle Meyer et Sarah,
Mademoiselle Catherine Meyer,
Madame Roland Quadranti:**

Monsieur François Quadranti;

**Monsieur Gabriel Terraz et famille,
Madame Edmée Jacot et famille,**

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Hélène QUADRANTI

née JACOT

enlevée à leur affection paisiblement dimanche, dans sa 83^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 décembre 1984.

L'incinération aura lieu mardi 4 décembre.

Culte au centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Suzanne Schneider,
Numa-Droz 202.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

203102

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

*J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
Il Timothée 4, v. 7.*

Madame Louis Stettler-Kuhn, à Neuchâtel:

Monsieur et Madame Jean-Bernard Stettler-Thiébaud,
au Crêt-du-Loche,Monsieur et Madame Alfred Stettler-Tschudin, leurs enfants Joëlle
et Magali, à Chez-le-Bart,Madame et Monsieur Heinz Kurth-Stettler, leurs enfants Ludovic,
Maude et Olivier, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Walther Stettler-Riechsteiner, à Reinach (Bâle):

Madame et Monsieur René Mundwiler-Stettler, leurs enfants Patrick
et Stéphan, à Meyrin,Madame et Monsieur Marcello Mazzoni-Stettler, leurs enfants Nicola,
Elisabeth et Sara, à Florence;

Famille Rudolf Kuhn et leurs enfants, à Winterthur;

Famille Alfred Beck-Kuhn et leurs enfants, à Frauenfeld,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de
faire part du décès de

Monsieur

Louis STETTLERleur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle,
parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une courte maladie, dans sa
73e année.2006 NEUCHÂTEL, le 1er décembre 1984,
Serroue 1.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 4 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Si vous désirez honorer la mémoire du défunt, vous pouvez penser à
l'Eglise évangélique suisse allemande, à La Chaux-de-Fonds, ccp
23-2219-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

203074

LE LOCLE

La richesse d'un homme est la
raison de sa vie.
Prov. 13, v. 8.

Madame Yvette Perret-Sandoz:

Monsieur et Madame Alain Perret-Haldimann et leurs enfants
Sylvain, Bastien et Thomas, au Cachot;Madame et Monsieur Jean Cosandey-Perret, leurs enfants et
petits-enfants;

Monsieur et Madame Willy Perret, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Gérald JeanRichard-Perret et leurs enfants,
à Bôle;Madame et Monsieur Samuel L'Eplattenier-Perret et leurs enfants,
à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame François Sandoz-Bachmann aux Ponts-de-Martel;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le très grand chagrin de
faire part du décès de

Monsieur

Roger PERRETleur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère,
beau-fils, beau-frère, oncle, filleul, neveu, cousin, parent et ami,
enlevé à leur tendre affection dans sa 62e année, après une longue
maladie supportée avec un courage exemplaire.

LE LOCLE, le 1er décembre 1984.

Le culte sera célébré mardi 4 décembre, à 14 heures au Temple du
Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Le Corbusier 23,
2400 Le Locle.IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

203077

NEUCHÂTEL

*Je suis la résurrection et la vie: celui
qui croit en moi vivra, quand même
il serait mort.*

Jean 11 : 25.

Madame Loyse Hunziker-Renaud;

Monsieur Albert Hügli, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Clémence Jeanneret, ses enfants, petits-enfants et
arrière-petits-enfants;

Madame Rose Jeanneret, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur Clément Meylan-Jeanneret, ses enfants, petits-enfants et
arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame Frédéric Jeanneret, leurs enfants et petit-fils;

Madame Amélia Marti-Jeanneret, ses enfants, petits-enfants et
arrière-petits-enfants;

Monsieur Roger Renaud;

Monsieur et Madame Willy Schleppe et leurs enfants;

Les familles parentes et alliées,

vous font part dans la tristesse et la sérénité, du décès de

Madame

Jeanne RENAUD

née JEANNERET

leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et
parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 82e année, après de longues
années de maladie.

NEUCHÂTEL, le 2 décembre 1984.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 5 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille: Madame Loyse Hunziker,
12, chemin des Prés-Verts,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Veuillez penser à la Maison de santé de Préfargier, ccp 20-163.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

203084

Un soir il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame et Monsieur Claude Müller-Eggimann et leurs enfants,

Madame Marthe Eggimann et famille, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part
du décès de

Mademoiselle

Berthe EGGIMANNleur chère tante, grand-tante, belle-sœur et amie, que Dieu a
reprise à Lui paisiblement, samedi soir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er décembre 1984.

L'incinération aura lieu mercredi 5 décembre.

Culte au centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Claude Müller,
Helvétie 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

203099

LA SOCIÉTÉ DE TIR
L'HELVÉTIE

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Marcel LEUBAmembre du comité
depuis de nombreuses années.

203092

L'AMICALE
DES CONTEMPORAINS
DE 1902a le pénible devoir
de faire part à ses membres
du décès de son cher ami,Monsieur
Henri COMTE

dont elle gardera un bon souvenir.

Cérémonie au centre funéraire
lundi 3 décembre à 10 heures.

203071

†
La famille et les amis de

Madame

Julia SCAREMBERGont la tristesse de faire part de son décès survenu le 30 novembre 1984,
dans sa 76e année, après une longue maladie.

La défunte repose à la chapelle des Rois.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chêne-Bourg le
mardi 4 décembre à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de
Chêne-Bourg.Domicile de la famille: Famille Schneider-Scaremborg,
rue des Bois 4,
2300 La Chaux-de-Fonds.

«Repose en paix».

Cet avis tient lieu de faire-part.

203081

REMERCIEMENTS

LE LOCLE

La famille de

MONSIEUR ARMAND AELLENremercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil,
par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.
Tous ces témoignages d'affection à son cher disparu l'ont beaucoup
aidée dans ces moments pénibles.

31578

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été
adressés pendant la maladie et lors du décès de**MADAME
MONIQUE AUGSBURGER-ZAUGG**son époux et ses enfants, expriment à toutes les personnes qui les ont
entourés leurs sentiments de vive gratitude.

203107

JURA BERNOIS

MOUTIER

Vol aux abattoirs

Situés dans un endroit un peu
retiré, à la sortie de Moutier, les
abattoirs viennent d'être victime à
nouveau d'un cambriolage. Des
dégâts ont été commis pour un mil-
lier de francs et une somme d'argent
de quelque 500 francs a disparu. La
commune a porté plainte et la police
enquête. (kr)

Budget accepté

Avec une participation de 33 pour
cent, le corps électoral de Moutier a
accepté le budget 85 basé sur une quotité
de 2,5 et un déficit de 283.300 francs, ceci
par 1338 oui contre 332 non. (kr)

CRÉMINES

Deux blessés

Hier matin, vers 9 h. 15, un auto-
mobiliste vaudois circulant sur la
route Corcelles - Crémises s'est
trouvé en face d'une plaque de ver-
glas. Son véhicule a quitté la route et
a fini sa course contre un poteau des
Forces motrices. Il y a deux blessés,
la voiture est hors d'usage. (kr)

BIENNE

Oui à un parking
à la place du Marché

A Biemme, les citoyens ont décidé de la
réalisation d'un parking de 360 places
non loin du centre-ville. Avec une parti-
cipation de 35,1 pour cent, ils ont admis
le principe de la construction du parking,
par 7342 voix contre 4264. Dans une
seconde votation, ils ont préféré la
variante place du Marché, plus proche
du centre, à la variante Wildermeth,
plus éloignée du centre.

Dans le district de Biemme enfin, deux
des cinq sièges de président de Tribunal
de district étaient à repousser. Ont été
élus la socialiste Danièle Wütrich-Meyer
et le radical Peter Bohnenblust. Le
démocrate du centre Adrian Bieri est
arrivé en troisième position. (ats)

AVIS MORTUAIRE

† Repose en paix.

La famille de

Madame
**Maria
MARTINEX**a le chagrin de faire part de son
décès, survenu, dans sa 83e
année.LA CHAUX-DE-FONDS,
le 2 décembre 1984.L'inhumation aura lieu mer-
credi 5 décembre.Cérémonie à la chapelle, à 9
heures.Le corps repose au pavillon
du cimetière.Le présent avis tient lieu de
lettre de faire-part.

203096

Réception
des avis mortuaires
jusqu'à 22 heures

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

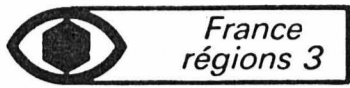
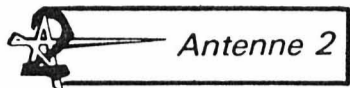
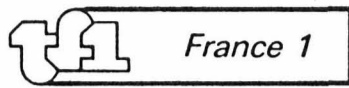
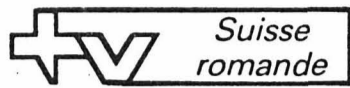
Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Econo-
mie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. -
Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agri-
culture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura ber-
nois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. -
Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La
Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de
Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. -
Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa,
Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parle-
mentaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Wid-
mer-Sydlar, Littoral.Stagiaires:
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlieb.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

lundi

TELEVISION RADIO



- 12.00 **Midi-public**
12.05 Le dessous du ciel ;
12.00, 12.30, 13.00: flashes
du Téléjournal, etc.
- 13.25 **Boccace et C***
D'après le *Décameron* de
Boccace.
Dans Boccace se trouve re-
latée une fabuleuse his-
toire: celle de la culture
latine moderne, de sa nais-
sance, de son épanouisse-
ment aux portes de la Re-
naissance.
- 14.20 **Grüezi! Fyraabig**
Au Musée de la viticulture
de Wädenswil, avec divers
groupes folkloriques.
- 15.10 **Escapades**
- 15.55 **Jardins divers: l'album-
souvenir**
- 17.15 **Télévision éducative**
TV-scopie. Des gros sous
pour la BD.
- 17.50 **Téléjournal**
- 17.55 **4, 5, 6, 7... Babibouchettes**
Le grillon, dessin animé ;
l'Albert de l'air: panique
à la tour de contrôle ;
1^{er} jour du concours.
- 18.10 **Les quatre filles
du D^r March**
Elisabeth et le canari.
- 18.35 **Journal romand**
- 18.55 **Dodu Dodo**
répond à son courrier.
- 19.10 **De A jusqu'à Z**
- 19.30 **Téléjournal**

- 11.20 **TF1 vision plus**
- 11.50 **La une chez vous**
- 12.00 **Le jeune Fabre**
Le conseil de discipline.
Avec Mehdi, Armontel,
etc.
- 12.30 **La bouteille à la mer**
- 13.00 **Le journal à la une**
- 13.45 **A pleine vie**
- 13.50 **La petite maison dans la
prairie**
La foire. Série en 11 épi-
sodes de William F. Clax-
ton. Avec Michael Landon,
Karen Grassle, Melissa
Gilbert, etc.
- 14.45 **Accroche-cœur**
- 15.00 **7 sur 7**
- 15.55 **La maison de TF1**
Plat de choucroute; con-
seils de menus pour en-
fants; apprendre à enca-
drer une tapisserie, etc.
- 17.25 **Aventures inattendues**
- 17.55 **Minijournal**
- 18.10 **Le village dans les nuages**
- 18.30 **Danse avec moi**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.35 **Emissions d'expression
directe**
- 20.00 **Le journal à la une**

- 12.00 **Midi informations**
Météo
- 12.08 **L'académie des 9**
Avec Jacques Balutin, Pa-
trick Dupond, Pierre Santi-
ni, Anne-Marie Carrière,
Eve Ruggieri, Sonia Volle-
reaux, Jairo, etc.
- 12.45 **Antenne 2 midi**
- 13.30 **Les autres jours**
- 13.45 **Aujourd'hui la vie**
Les conversations.
- 14.50 **La légende de James
Adams et de l'ours
Benjamin**
Un projet dangereux.
- 15.40 **Apostrophes**
- 16.55 **Thé dansant**
- 17.40 **Récré A2**
Johan et Pirlouit; Latulu et
Lireli; Tchaou et Grodo;
Pac Man; Téléchat.
- 18.30 **C'est la vie**
- 18.50 **Des chiffres et des lettres**
- 19.10 **D'accord, pas d'accord**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.40 **Le théâtre de Bouvard**
- 20.00 **Journal**

- 17.00 **Télévision régionale**
19.10 Info 3; 19.15 Actua-
lités régionales; 19.39 Ma-
gazine régional.
- 19.55 **Lucky Luke**
Phil Defer.
- 20.05 **Jeux de 20 heures**
Avec Michel Leeb, Rosine
Cadoret, Michel Boujhna.

- Suisse italienne**
- 18.00 TSI-jeunesse
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 Objectif sport
- 19.15 MASH
- 19.40 Tous comptes faits
- 19.55 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Les émigrants
Téléfilm de Jan Troell,
avec Max von Sydow, Liv
Ullman, etc.
- 22.20 La race humaine
- 23.10 Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 16.10 Rendez-vous
- 17.00 Mondo Montag
- 17.30 TV scolaire
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Tiparade
- 18.25 Les programmes
- 18.30 Motel
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal
- Sport
- 20.00 Switch
- 20.50 Hommes, sciences et
techniques
- 21.40 Téléjournal
- 21.50 Die Schwindler
Film de Federico Fellini
(1955), avec Broderick
Crawford, Richard
Basehart, Giulietta
Masina, etc.
- 23.30 Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 13.15 Vidéotexte
- 16.00 Téléjournal
- 16.10 Brigittes Tier-Bar
- 17.20 Das Tanzbärenmärchen
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Magnum
- 21.00 Invitation à Budapest
Film de Horst Krüger et
Diether Krebs.
- 22.00 Sketchup
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Claires Knie
0.45 Téléjournal

- Allemagne 2**
- 16.00 Informations
- 16.05 Microprocesseurs et mini-
ordinateurs
- 16.35 Kleine Welt auf Rädern
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.50 SOKO 5113
- 19.00 Informations
- 19.30 Reportage du lundi
- 20.15 Ein Supertyphaut auf die
Pauke
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Portrait de Gertrud
Luckner
- 22.40 Andreas Vöst
0.15 Informations

- Allemagne 3**
- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Telekolleg
- 19.00 Programmes régionaux
- 19.25 Informations
- 19.30 Bonanza
- 20.20 Rétrospective
- 20.35 Art culinaire et
gastronomie
- 21.20 Buck Rogers
- 21.45 Des hommes parmi nous
- 22.30 Le jazz du lundi



A 20 h 35
**«F» comme
Fairbanks**
Film de Maurice Dugowson
(1975). Avec Patrick De-
waere, Miou-Miou, John Ber-
ry, etc.
Comment la conjoncture éco-
nomique ruine l'existence d'un
jeune homme qui sort de l'ar-
mée et se retrouve sans em-
ploi. Durée: 110 minutes.
Notre photo: Patrick Dewaere
et Miou-Miou. (tfl)



A 20 h 35
L'heure de vérité
Invité: Michel Rocard, minis-
tre de l'Agriculture.
Une émission proposée et pré-
sentée par François-Henri de
Virieu.
Notre photo: Michel Rocard.
(a2)



A 20 h 15
Spécial cinéma
20.15 Les chariots de feu
Film de Hugh Hudson. Avec
Ben Cross, Ian Charleson, Ni-
gel Havers, etc.
Dans l'Angleterre des années
20, deux jeunes gens tentent
de faire triompher leurs reli-
gions respectives en courant.
**21.50 L'actualité cinématogra-
phique en Suisse**
Notre photo: une scène du
film. (tsr)

- 22.55 **Téléjournal**
- 23.10 **L'antenne est à vous**
Association romande des
camps pour enfants diabéti-
ques.

- 22.20 **Etoiles et toiles**
Numéro grand public. In-
terview de Gérard Oury,
Spielberg, etc.
- 23.15 **Une dernière**
- 23.35 **C'est à lire**
- 23.40 **Clignotant**
Avec France Gall, Gérard
Blanchard.

- 21.50 **Milosz**
«Le petit théâtre.» Avec
Laurent Terzieff, Pascale
de Boysson, Philippe Lau-
denbach.
- 22.20 **Pierres de foudre**
Film de Marc Huraux.
L'aube de l'humanité.
- 23.20 **Edition de la nuit**
- 23.35 **Bonsoir les clips**

- 22.30 **Soir 3**
- 22.55 **Thalassa**
- 23.40 **Les cinq minutes de Muse
Dalbray**
Paie tes dettes.
- 23.45 **Prélude à la nuit**
Images d'enfants, de Milosz
Magin, interprétées par
Milosz Magin, piano.

- Demain à la TV romande**
- 12.00 **Midi-public**
- 13.25 **Boccace et C***
- 14.30 **Télévision éducative**
- 15.00 **Dis-moi ce que tu lis**
- 16.00 **La rose des vents**
- 17.15 **Pierre Daninos**
- 17.50 **Téléjournal**
- 17.55 **4, 5, 6, 7... Babibouchettes**
- 18.10 **La montagne de feu**
- 18.35 **Journal romand**
- 18.55 **Dodu Dodo**
- 19.10 **Téléjournal**
- 20.15 **Châteauvallon**
- 21.15 **Frida Kahlo**
- 22.15 **Téléjournal**
- 22.40 **Hockey sur glace**

RADIOS

Suisse romande 1
Informations toutes les heures
(sauf à 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et
22 h 30. 9 h 05, Turbulences;
11 h 30, On va pas rigoler tous les
jours; 12 h 20, Lundi l'autre
écoute; 13 h 30, Avec le temps;
18 h 30, Le petit Alcazar; 20 h 02,
Au clair de la lune: changement de
décors; 22 h, Primes; 22 h 40, Pe-
tit théâtre de nuit: *Le passage du
petit Luperus*, 23 h 05, Blues in
the night; 0 h 05, Couleur 3.

Suisse romande 2
9 h 05, La vie qui va; 9 h 30, Le
temps d'apprendre: éducation
dans le monde; 10 h 30, (S) La
musique et les jours; 12 h, (S)
Splendeur des cuivres; 12 h 32,
(S) Table d'écoute; 14 h 05, (S)
Suisse-musique; 16 h, La vie qui
va; 17 h 05, (S) Rock line; 18 h 10,
(S) Jazz non-stop; 18 h 30, Em-
preintes: des arts et des hommes;
20 h 02, (S) L'oreille du monde;
Jean Perrin; 0 h 05, Couleur 3

Suisse alémanique
9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous;
magazine agricole; 14 h, Mosai-
que; 15 h, Rätselzene; 15 h 20,
Nostalgie en musique; 16 h,
Chants de l'Avent; 16 h 30, Le
club des enfants; 17 h, Welle eins;
19 h 15, Sport-télégramme; Neue
Brass-Band-LPS; 20 h, Musique
populaire; 21 h, Anciens et nou-
veaux disques; 22 h, Opérettes,
opéras, concerts; 23 h, Jazz time;
24 h, Club de nuit.

France musique
9 h 08, Le matin des musiciens: la
fabrique de l'opéra; 12 h 05, Or-
chestre national de France;
13 h 32, Musique légère; 14 h 02,
Repères contemporains; 15 h, Le
cortège d'Apollon; 19 h 15, Le
temps du jazz; 20 h, Les musés en
dialogue; 20 h 30, Quatuor Enes-
co: *Quatuors à cordes* de Haydn,
Zourabichvili/De Pelken, Schu-
bert; 23 h, Les soirées de France
musique.

Allemagne 3
18.00 Rue Sésame
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Bonanza
20.20 Rétrospective
20.35 Art culinaire et
gastronomie
21.20 Buck Rogers
21.45 Des hommes parmi nous
22.30 Le jazz du lundi

NOTES BRÈVES
**Les forêts vaudoises
se portent bien...**
Les forêts déperissent depuis
assez longtemps déjà, et c'est assu-
rément l'inquiétude qui actuelle-
ment amplifie, et parfois dramatise
le problème. Les gens des forêts de
la fonction publique vaudoise res-
tent d'une tranquillité étonnante: il
n'y a pas de péril en la demeure de
leur beau canton de Vaud, bientôt
le havre de la Suisse en saines
forêts. Plus, l'un de ces messieurs,
lors d'un récent «Téléjournal», en
est presque venu à s'indigner que
l'on récupère le vieux papier pour
le recycler. Mieux vaudrait, selon
lui, utiliser des arbres bons et
sains, donc vaudois... Pour fabri-
quer le papier.
Pas très «écologes» ces vaudois-
là...

Milosz, seul poète slave de langue française

A2, ce soir à 21 h. 50
Au cœur d'un domaine lituanien de
30.000 hectares, un petit prince voit le
jour le 28 mai 1877. Il s'appelle Oscar
Vladislas de Lubicz- Milosz. Sa famille
est noble depuis le douzième siècle.
La Lituanie, ce pays en bordure de la
Baltique, qui avait su faire sa propre
unité au Moyen-Age est tombé sous la
coupe de la Pologne durant quatre
siècles avant d'échoir en 1795 à la Russie.
Donc pays déchiré.
Enfance déchirée aussi pour le petit
Milosz, entre un père à demi-fou aux
imprévisibles sautes d'humeur et une
mère qui ne sait manifester aucune ten-
dresse à ce fils débordant d'amour. Le
petit aristocrate cherche alors refuge
dans les verts paradis du parc de son
château.
A douze ans, ses parents le déracinent
sans ménagement: ils le mettent en pen-
sion à Paris au Lycée Janson de Sailly.

Aussi, cet errant, par la suite sera-t-il
toujours en quête d'un lieu absolu qu'il
ne finira par trouver qu'en Dieu.
Après son bac, le jeune homme suit
des cours d'épigraphie orientale à l'Ecole
du Louvre ainsi qu'à l'Ecole des Langues
orientales. Déjà il commence à écrire en

français. Il n'est âgé que de 22 ans lors-
qu'il publie son «Poème des décades».
Ne sachant trop où se fixer, il retourne
en Lituanie de 1902 à 1906, tout en voya-
geant en Allemagne, en Russie, en
Suisse, en Pologne, en Espagne et même
en Afrique du Nord. D'ailleurs, cet être

hors du commun parlait à peu près tou-
tes les langues d'Europe, et particulière-
ment le français qu'il choisit pour
s'exprimer. Comme le font toujours les
étrangers, notamment Supervielle, il en
fait une langue neuve et comme éclatée
de son univers. (ap)

Les Chariots en feu

TVR, ce soir à 20 h. 15
Le superbe film de Hugh Hudson est
inscrit ce soir au sommaire de «Spécial
cinéma». Sorti il y a trois ans, «Les Cha-
riots en feu» met à l'honneur un cinéma
britannique qui reste relativement dis-
cret sur la scène internationale. (Un
paradoxe de plus pour ce pays qui pos-
sède probablement la meilleure télévi-
sion du monde...)
L'histoire est assez originale en soi:
dans l'Angleterre des années vingt, deux
jeunes gens tentent de faire triompher

leurs religions respectives en courant. Le
film vaut déjà par sa reconstitution très
fidèle d'une époque révolue, avec son
système très rigide de classes sociales.
Hugh Hudson donne ici la preuve d'une
très grande maîtrise de l'art de la réalisa-
tion.
L'histoire commence en 1919 à Cam-
bridge: fils d'usurier juif, Harold Abra-
hams a été admis dans la prestigieuse
ville universitaire. Bon coureur, il relève
le défi de faire le tour de la cour monu-
mentale pendant que résonnent les

doze coups de midi. Et gagne son pari.
Pour Harold, courir, c'est une manière
de s'imposer, de faire accepter ses ori-
gines dans un univers où les juifs ne sont
admis qu'avec une forte réticence.
A la même époque, en Ecosse, Eric
Liddell pratique également le sport avec
succès. Fils de prédicateur, il se destine à
l'évangélisation. Pour lui, la course à
pied est aussi un moyen de témoigner de
sa foi et de son engagement.
Les deux hommes entendent parler
l'un de l'autre pendant plusieurs années,
jusqu'à ce jour de 1923 où ils se rencon-
trent dans un stade londonien... (sp)

A PROPOS
Vieillesse,
j'aurai ta peau

*C'est l'unité de Pascale
Breugnot qui produit, pour
A2, la série «Mœurs en
direct», sans craindre de choi-
sir un titre un peu provoca-
teur ci-dessus évoqué (25
novembre et 2 décembre).
Avec douceur et délicatesse,
Dominique Frischer et Domi-
nique Page ont conduit une
double enquête.*
Dans la première partie,
retraités ou retraitées ont
décidé de reprendre des étu-
des universitaires, en les
menant à bien, jusqu'au titre,
«trouille» des examens com-
prise. L'un affirme avec force
«tant que j'ai des projets, la
mort ne peut pas venir me
prendre». Une autre accepte
désormais son visage qu'elle
trouve horrible, qui ne lui
importe plus depuis que la
soif d'apprendre, de compren-
dre, de mieux réfléchir l'a
reprise.
On pouvait craindre un
contraste corps-esprit, avec le
deuxième volet, «O temps sus-
pense ton vol», puisque pour
«gagner» des années par
l'apparence extérieure, il faut
bien des interventions chirur-
gicales, lifting du visage par
exemple, ou des cures d'injec-
tion de cellules vivantes. Et
bien non, c'était dans l'esprit
et la forme la même émission
que la première, ce qui est à
porter à l'actif de l'équipe de
réalisation. L'équilibre a été
maintenu alors qu'on pouvait
attendre un certain déséqui-
libre et qui sait, un brin d'ironie
au moins. «Pas besoin de
vérifier puisque j'y crois» dit
une femme de 50 ans qui fait
totale confiance à son méde-
cin. Alors, tout baigne dans
l'huile? Pour ceux qui ont été
présentés dans les deux émis-
sions, oui, c'est le bonheur, la
certitude d'avoir réussi,
d'avoir bien fait. Somme
toute, c'est leur droit et nous
n'avons pas celui de nous
moquer d'eux en les trouvant
ridicules.
Mais tout de même, on
débouche soudain sur l'hor-
reur avec cet homme qui sait
qu'en Afrique du Sud on greffe
sur des hommes vieux
et blancs des testicules de jeu-
nes Noirs émasculés pour leur
rendre la virilité, pour envi-
ron 100 mille de nos francs.
Et l'on se pose au moins une
question, dont on prend consi-
cience que la réponse est dis-
crètement fournie par l'émis-
sion. Pour le rajeunissement
physique, il faut de gros
moyens financiers. Pour la
reprise d'une vie intelligente,
il fallait l'amorce d'un bon
niveau dans la jeunesse.
Alors, ceux qui ont eu - la -
peau - de - la - vieillesse sont
des privilégiés, une petite
minorité...
Freddy LANDRY